

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Samedi 19 mars 2022

N°9590 - Trente-deuxième année - Prix : Algérie : 40 DA. France : 1 €.
USA : 2,15 \$. ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan-dz.com>

19 MARS
1962-2022

IL Y A 60 ANS, LES ACCORDS D'ÉVIAN

Le dernier jalon du combat libérateur



DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE LE 17 MARS 1962 À LEUR ARRIVÉE À L'HÔTEL DU PARC À ÉVIAN-LES-BAINS, AVANT LES NÉGOCIATIONS QUI ABOUTIRONT AUX ACCORDS D'ÉVIAN.

(DE GAUCHE À DROITE) : TAÏEB BOULAHROUF, SAÂD DAHLAB, MOHAMED SEDDIK BENYAHIA, KRIM BELKACEM, MOSTEFA BENAOUA, REDHA MALEK, LAKHDAR BENTOBAL, M'HAMMED YAZID ET CHAWKI MOSTEFAI

DOSSIER

LES COULISSES SUISSES DES NÉGOCIATIONS

Comment Taïeb Boulahrouf noua le contact décisif

● Le livre *60 ans après les Accords d'Evian*, récemment paru, relate comment d'inattendues interconnexions humaines ont joué un rôle pour mener à la fin des combats signée le 18 mars 1962 à Evian.

Lorsque l'impasse guerrière devient insoluble sur le terrain militaire, les rouages bienveillants peuvent être la source de la résolution des conflits. C'est souvent vrai, ça l'est paradoxalement dans le processus qui a abouti, il y a 60 ans, au cessez-le-feu en Algérie après sept ans d'une guerre atroce. C'est l'un des angles qui ressort du livre collectif, chapeauté par Sarah Dekkiche et Hasni Abidi, *60 ans après les Accords d'Evian, Regards croisés sur une mémoire plurielle*, dont la publication aux éditions Erick Bonnier (Paris-la Rochelle 2022) permet d'éclaircir les coulisses des négociations.

Pris entre le feu des ultras de l'Algérie française qui menaçaient la République et celui du peuple algérien qui le 11 Décembre 1960 a marqué sa volonté manifeste d'indépendance, la seule solution viable était la négociation. Surtout que le général de Gaulle avait annoncé l'autodétermination en septembre 1959. «*Assurément, l'indépendance de l'Algérie est l'aboutissement d'une longue épopée insurrectionnelle*», précise le docteur Jelil Boulahrouf, fils de Taïeb Boulahrouf, responsable du FLN à qui l'on doit d'avoir fait le pas décisif par son réseau amical, pas qui mena aux Accords d'Evian. Etonnant parcours de ce militant auquel Didouche Mourad et Mostefa Ben Boulaïd recommandent de partir en France. Nous étions à la fin octobre 1954, à quelques heures du déclenchement de la lutte de Libération : «*Didouche et Mostefa attendaient de lui qu'il procède à un travail stratégique de réseautage et de sensibilisation des cercles politiques, commerciaux, associatifs et culturels à la légitimité de la cause indépendantiste algérienne*».

Tous les deux, rapidement tombés au champ d'honneur, ne purent voir Boulahrouf remplir consciencieusement sa mission en France où il se rend... le 31 octobre 1954. Il y devint responsable de la Fédération de France avant de passer le relais en 1957 à Omar Boudaoud. Il sera ensuite responsable du FLN en Suisse et enfin en Italie.

L'ACTIVATION DE LIENS AMICAUX

Jelil Boulahrouf remonte l'histoire à partir des documents de son père qu'il détient et que les réseaux secrets suisses, aujourd'hui déclassifiés, accessibles sur internet, confirment. Tout commence après l'échec de la rencontre de Melun à laquelle avaient pris part Ahmed Boumendjel et Mohammed Seddik Benyahia en juin 1960. Taïeb Boulahrouf est alors délégué du FLN à Rome, où là aussi il compte des appuis parmi les autorités et notamment auprès du président du Conseil, Amintore Fanfani. Constatant l'impasse, fort de ses amitiés en Suisse, avec l'aval du GPRA, Boulahrouf «*prend l'initiative de contacter maître Raymond Nicolet, un ami de longue date et lui manifeste son souhait de rencontrer une personnalité suisse proche des milieux officiels, de manière à lui ex-*



Taïeb Boulahrouf, responsable du FLN à l'étranger

poser la position du GPRA à l'égard de la résolution de la question algérienne». L'avocat sollicita alors M^e Lavive, un ami et collègue du barreau de Genève. Ce dernier compte dans ses relations Olivier Long qui dirige la délégation suisse auprès de l'association de libre échange. Il le connaît depuis la Seconde Guerre mondiale lorsqu'ils étaient au service de la Croix-Rouge. Dans l'article de Marc Perrenoud sur le même thème des Contributions suisses aux Accords d'Evian, l'historien note qu'Olivier Long, «*bien qu'il n'ait pas une expérience particulière des problèmes algériens, entretient des relations personnelles avec Louis Joxe (ministre d'Etat chargé de l'Algérie) et Michel Debré (Premier ministre) qui remontent à plusieurs années et se fondent sur des liens familiaux*».

Ainsi, la mère d'Olivier Long, née à Ajaccio, avait des liens avec des médecins français. Elle était une amie de la mère de Michel Debré (dont le père Robert est professeur de médecine). Autre lien, le professeur de médecine Jean Bernard – 1907-2006 – avait épousé une cousine germaine d'Olivier Long qui était une amie d'enfance de l'épouse de Louis Joxe.

Ainsi, par les liens entre famille et amitiés, le fil de dénouement de la question algérienne allait être tiré.

UN INTERMÉDIAIRE SANS PASSÉ COLONIAL

Ce lien intime rejoint la Grande Histoire, comme l'écrit Marc Perrenoud : «*Ces pourparlers n'ont pas été planifiés de longue date, ni du côté des belligérants ni du côté suisse. La réussite est plus inopinée qu'anticipée. Elle s'explique par l'évolution générale du conflit qui menace de s'enliser dans une violence sans bornes. Gouvernements français et algérien, l'un et l'autre pour des raisons différentes, estiment nécessaire de parvenir à un accord. Pour le GPRA, il s'agit de maintenir son autorité menacée par la montée en puissance des indépendantistes inspirés par le nassérisme ou le panarabisme et parvenir à une coopération*

de l'Algérie indépendante avec la France. Pour le général de Gaulle, il est urgent de se débarasser du boulet algérien pour consolider son régime et déployer sa politique étrangère dans le monde.» La Suisse apparaissait comme utile dans ces bons offices, car, comme le signifiait Olivier Long en juin 1961, la Suisse est un intermédiaire «*sans passé colonial*».

Ce que confirme Jelil Boulahrouf : «*Ainsi l'incroyable efficacité des réseaux informels suisses mettait discrètement en mouvement les rouages complexes d'une diplomatie parallèle...*» Les trois hommes (Nicolet, Lavive et Long) conviennent d'un déjeuner le 25 novembre 1960 et, s'étant assuré du sérieux de l'initiative, Olivier Long en réfère à Max Petitpierre, chef du Département politique fédéral (équivalent de ministre des Affaires étrangères), qui donne un premier feu vert. Les trois Suisses et Taïeb Boulahrouf se retrouvent une deuxième fois le 23 décembre 1960 pour peaufiner le projet et ils conviennent d'attendre le résultat du référendum sur l'autodétermination du 8 janvier 1961. Le Oui l'emporte amplement et M. Petitpierre donne son accord à M. Long pour se rendre à Paris. Là, tout va très vite. Dès le 10 janvier 1961, il rencontre avec discrétion le ministre d'Etat Louis Joxe dans le bureau parisien du professeur Jean Bernard. Informé par Louis Joxe, le général de Gaulle dit : «*Dites à monsieur Long de continuer*» Le 19 janvier, Taïeb Boulahrouf est informé de l'aval du général. Tout démarre aussitôt en haut lieu au GPRA.

LA FIN DES IMBROGLIOS

Cela mit fin aux nombreuses interférences, même si d'autres courts-circuits pour faire disjoncter le FLN apparaîtront, notamment en 1961, lorsque certains échouèrent à mettre en scène le MNA de Messali Hadj comme deuxième interlocuteur, embrouillant les premières négociations à peine entamées. Déjà à Melun en 1960, c'est la tentative solitaire de Si Salah, chef de la Wilaya

IV, qui avait fait échouer les premières discussions, les Algériens se retirant de l'imbroglio constaté.

Cette fois-ci, les choses semblaient claires et Jelil Boulahrouf note dans son témoignage : «*Le général de Gaulle, après avoir informé son Premier ministre Michel Debré de cette affaire, lui demanda de faire cesser immédiatement les "initiatives" de différents services politiques de l'administration et du renseignement.*»

Une première vague de discussions débute le 20 février 1961, avec Georges Pompidou, banquier, ancien directeur de cabinet du général (il deviendra Premier ministre en avril 1962, puis président de la République en 1969) et les Algériens Ahmed Boumendjel, directeur politique au ministère de l'Information du GPRA, Taïeb Boulahrouf... Puis une deuxième rencontre à Neuchâtel le 5 mars 1961 avec les mêmes. Le train des négociations était en marche avec des hautes personnalités désignées par le GPRA.

On trouvera dans l'ouvrage de Sarah Dekkiche et Hasni Abidi beaucoup d'autres textes passionnants qui actualisent le regard en France et en Suisse vis-à-vis de l'Algérie, dont l'encore jeune indépendance de 60 années peut féconder de nombreuses pistes de recherches.

«CONFRONTER LES RÉCITS, PARLER, SOULAGER, GUÉRIR, AVANCER»

Sarah Dekkiche, qui a encadré avec Hasni Abidi l'ouvrage, note ainsi : «*La réconciliation ne peut se faire sans vérité et sans justice. Enseigner les faits sans chercher à les camoufler, à les falsifier ou au contraire à les glorifier. Reconnaître, nommer, condamner, réparer, pardonner, sans pour autant s'ankyloser dans des accusations du passé obstruant toute perspective d'avenir. Mais au-delà des déclarations politiques, au-delà des gestes symboliques, je ressens que pour être véritable, cette réconciliation nécessite l'implication des individus. Non pas chacun de son côté, mais ensemble. Confronter les récits, parler, soulager, guérir, avancer.*» Quant à Hasni Abibi, il met en face à face France et Algérie : «*Si les dirigeants algériens sont tentés par la surenchère de la question mémorielle à des fins de politiques interne, les autorités françaises ont choisi de cultiver l'oubli et le déni. Cette attitude est mal perçue du côté algérien, qui ne cesse de dénoncer l'injustice d'un système colonialiste refusant de reconnaître ses torts. (...) En raison des contraintes politiques et électorales, les progrès en matière de reconnaissance et de mémoire coloniale se font attendre. (...) Ni repentance ni victimisation, osent dire certains ! Il est illusoire de croire que l'Algérie exige une quelconque repentance ou de désigner les coupables. Cette rhétorique dissimule l'absence du courage politique de reconnaître d'une manière institutionnelle les ravages de l'occupation et les violences du système colonialiste.*»

Walid Mebarek

LA SUISSE, BASE ARRIÈRE DES ALGÉRIENS

Dans une contribution intitulée «*Les Accords d'Evian 60 ans après*» (titre aussi du recueil paru chez Erick Bonnier), Marina Fois écrit que pour le mouvement national algérien, la Suisse était très utile. Elle note que «*par l'étrange carrefour de l'histoire, la décision de déclencher la guerre de Libération nationale est prise à Berne en 1954. Durant ce même été 1954, la Suisse reçoit la Coupe du monde de football et cet événement facilite le déplacement des dirigeants algériens qui habitaient en Algérie ou en clandestinité en France ou en Egypte*»... Le pays a accueilli beaucoup d'Algériens qui y trouvaient une base arrière, à condition de ne pas y mener d'action militante, la Suisse était «*au centre d'une intense production éditoriale*». El Moudjahid, organe officiel du FLN et certains textes, tels que *Manuel du militant algérien* et beaucoup de livres, dont l'inventaire reste à dresser, mais on peut citer *La question*, d'Henri Alleg. Le militant Nils Andersson fait la liste quasi exhaustive dans une contribution sous le titre *La guerre d'Algérie en Suisse, de la solidarité à l'insoumission*. Il parle particulièrement de *La gangrène*, témoignages d'étudiants torturés en France ou encore *Les disparus ou Le Cahier vert et La Pacification*, de Hafid Keramane. On peut aussi citer l'impression à Lausanne de la Charte de la Soummam et des numéros de *Résistance algérienne*.

W. M.

DEUX JOURS DE COLLOQUE EN SUISSE

En collaboration avec le Global studies institute (GSI) de l'Université de Genève (Unige), et l'Institut d'études politiques (IEP) de l'Université de Lausanne, l'association Djelbana, présidée par Sarah Dekkiche, organise un colloque les 19-20 mars 2022 à Lausanne et à Genève sur le thème «*La Suisse et les Accords d'Evian : d'une rive à l'autre, 60 ans après*». En présence de plusieurs contributeurs du livre publié chez Erick Bonnier *60 ans après les Accords d'Evian* : Hasni Abidi, Sarah Dekkiche, Jelil Boulahrouf, Marina Fois, Marc Perrenoud et bien d'autres auteurs et universitaires.

Les conférences du samedi 19 mars à 13h30 et du dimanche matin à 11h30 seront retransmises en instantané sur internet à l'adresse <https://djelbana.ch/>

DOSSIER

IL Y A 60 ANS, LES ACCORDS D'ÉVIAN METTAIENT FIN À 132 ANS DE COLONISATION

De Novembre à Evian : le pari gagné de nos fiers libérateurs

● Evian-Les-Bains aura ainsi été la dernière station d'un processus âpre et long. Les discussions se seront en tout étalées sur plus de deux ans, si l'on compte depuis les pourparlers de Melun (25-29 juin 1960).

Il y a 60 ans, le 18 mars 1962, étaient signés les Accords d'Evian entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le gouvernement français. Sans attendre les résultats du référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet 1962 qui allait acter officiellement l'indépendance de notre pays, les négociations d'Evian refermaient de facto la longue et épouvantable parenthèse coloniale. Le lendemain, 19 Mars 1962, à midi, le cessez-le-feu conclu entre les deux parties entraînait en vigueur conformément à l'article premier du document de 93 pages qui scellait ces accords de paix. Evian-Les-Bains aura ainsi été la dernière station d'un processus âpre et long. Les discussions se seront en tout étalées sur plus de deux ans, si l'on compte depuis les pourparlers de Melun (25-29 juin 1960). A cela s'ajoute toute une série d'entretiens préliminaires et de contacts secrets. *«Officiellement, la politique de paix proposée par les gouvernements français, ce fut jusqu'au 16 septembre 1959 le triptyque "cessez-le-feu, élections, négociation". Mais il y eut de si nombreuses négociations secrètes, sous la Quatrième comme sous la Cinquième République, que l'historien, qui ne les connaît pas toutes, risque de s'y perdre»*, avoue Charles Robert Ageron (Voir son article : «Les accords d'Evian», in : «Vingtième Siècle-Revue d'histoire», 1992)

«LA SEULE NÉGOCIATION, C'EST LA GUERRE !»

Au tout début, dans la foulée du déclenchement de l'insurrection armée, il était hors de question pour la France de parlementer avec les *«rebelles»*. *«La seule négociation, c'est la guerre !»*, martèle quelques jours après la déflagration de Novembre, exactement le 5 novembre 1954, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur. Pourtant, la position du gouvernement français va bien fléchir au fil du temps. Et les contacts vont même s'intensifier à mesure que la lutte de libération gagne du terrain jusqu'à embraser et embrasser toute l'Algérie. Dans un témoignage livré au Forum d'El Moudjahid le 17 mars 2012, Rêdha Malek a indiqué que durant la seule année 1956, il y a eu pas moins de six contacts avec les Français. Mais le détournement, le 22 octobre 1956, de l'avion qui transportait cinq dirigeants du FLN qui devaient se rendre à Tunis, a donné un coup d'arrêt brutal à ces rapprochements. Avec le retour du général de Gaulle aux affaires en 1958, une autre stratégie va se mettre en place. Celle-ci va se matérialiser par une forme de «guerre totale» contre la résistance anticoloniale. D'un côté, il y a le Plan Challe et les techniques de la guerre contre-insurrectionnelle pour étouffer les maquis de l'ALN, avec, à la clé, l'instauration des camps de regroupement et l'installation de barrages électrifiés aux fron-

tières. De l'autre, il y a le Plan de Constantine qui vise à gagner la sympathie des Algériens et leur adhésion au projet d'intégration du général, cette sorte d'hyper-France, *«de Dunkerque à Tamanrasset»*. C'est ce que de Gaulle va miroiter en gros dans son discours du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination et où, en même temps, il propose *«la paix des braves»*, autrement dit une reddition avec les honneurs. Malgré l'effort de guerre monstrueux déployé sous de Gaulle pour anéantir les unités de l'ALN tout en travaillant à la promotion de la «troisième force», les Algériens tiennent bon. Un acteur inattendu va faire irruption avec fracas dans les débats : le peuple algérien, à travers les manifestations urbaines de Décembre 1960. Avec ce soulèvement, *«la preuve était faite, une fois de plus, magistralement, que le peuple était pour l'indépendance, que la répression était vaine, que la fraternisation avec les ultras était un leurre, et que le FLN était le seul et unique représentant du peuple algérien»*, note Saâd Dahlab dans son livre : *Mission accomplie* (éditions Dahlab, 4^e édition, 2010).

LE MAIRE D'ÉVIAN ASSASSINÉ PAR L'OAS

Membre de la délégation du GPRA à Evian, le témoignage de Saâd Dahlab sur les coulisses des négociations est forcément précieux. Et on saisit mieux, en le lisant, à quel point les tractations ont été serrées, et combien nos négociateurs ont été habiles et héroïques, épatants par leur ténacité, malgré leur manque d'expérience. Ce cheminement laborieux a même été ponctué d'un drame : l'assassinat de Camille Blanc, le maire d'Evian, par l'OAS, le 31 mars 1961, soit à une semaine de la tenue des premières négociations d'Evian qui devaient initialement s'ouvrir le 7 avril 1961. M. Blanc a été assassiné simplement pour avoir accepté d'accueillir les pourparlers. Saâd Dahlab commence par l'échec des pourparlers de Melun, étreonnés le 25 juin 1960. La faute aux délégués français qui ne voulaient pas *«discuter d'autre chose que de la déposition des armes et du sort des combattants»*. Qu'à cela ne tienne ! *«Le 5 juillet 1960, le président Abbas avertit le peuple algérien qu'il ne doit pas se laisser duper et que la guerre continue. Elle continue surtout sur le plan diplomatique où le GPRA marque des points.»* Le 8 janvier 1961 : référendum sur l'autodétermination de l'Algérie qui accorde un *«oui massif»* à de Gaulle. A partir de là, *«notre mission à l'extérieur était claire»*, dit Dahlab. *«Une campagne permanente auprès de tous les pays pour acquérir leur sympathie et leurs voix à l'ONU. Une offensive auprès de l'opinion publique française et internationale pour l'ouverture des négociations franco-algériennes»*. Les contacts secrets s'intensifient de nouveau. *«Le président Abbas a reçu des dizaines d'hommes de bonne volonté ou*

d'envoyés de de Gaulle. Chaque ministre algérien avait sa part de confidences, d'envoyés spéciaux. J'ai moi-même rencontré M. Chayet, diplomate français», témoigne Saâd Dahlab.

LA PRÉCIEUSE MÉDIATION SUISSE

L'ancien membre du GPRA ne manque pas d'évoquer le rôle décisif de nos amis suisses dans la relance des négociations. C'est suite à la médiation du GPRA auprès de Sékou Touré, le leader guinéen, pour libérer un otage suisse détenu à Conakry, qu'ils ont proposé en retour leurs bons offices. *«Olivier Long, ami de Louis Joxe, nous fit savoir que le gouvernement suisse était prêt à faciliter les contacts secrets ou publics sur son territoire»*, rapporte Dahlab. C'est ainsi que *«le 20 février 1961, M. Georges Pompidou représentant le général de Gaulle rencontra Messieurs Boumendjel (Ahmed, ndlr) et Boulahrouf, représentants du GPRA, à Lucerne (Suisse). Ils se retrouvèrent une deuxième fois à Neuchâtel le 5 mars 1961»*. Ces entretiens ont permis de tomber d'accord pour un autre round. Et ça sera précisément les premières négociations d'Evian, prévues le 7 avril 1961. Mais quelques jours auparavant, Louis Joxe, le «Monsieur négociations» de de Gaulle, officiellement ministre d'Etat chargé des Affaires algériennes, annonce dans une conférence de presse à Oran que la France allait élargir les négociations au MNA. *«Le 31 mars 1961, le GPRA déclara qu'il refusait de rencontrer le gouvernement français tant qu'il ne reconnaîtra pas que le FLN est le seul interlocuteur valable»*, écrit Dahlab. Finalement, ces premières négociations d'Evian se tiendront du 20 mai au 13 juin 1961. Les points d'achoppement sont innombrables. Le dossier le plus épineux est la souveraineté sur le Sahara. *«Le général de Gaulle nous demandait tout simplement de ratifier nous-mêmes, volontairement, la domination française imposée par la force. En échange, les Algériens du Nord auraient un drapeau qui flotterait sur le cinquième du territoire. Territoire soumis d'ailleurs à la minorité française. L'accord apparaissait impossible»*, s'indigne Dahlab. Malgré cette nouvelle rupture, le contact est maintenu. Le GPRA reprend langue avec Louis Joxe. Il est convenu d'une rencontre secrète aux Rousses *«sur les hauteurs du Jura, à la frontière franco-suisse»*. *«Cette rencontre dura du 11 au 18 février 1962.»* Et c'est là que tout va se jouer, avant le dernier round, à Evian. *«Toutes les questions ayant trait aux conditions du cessez-le-feu, les garanties pour l'application en toute liberté de l'autodétermination, la libération des prisonniers politiques, le retour des réfugiés et des exilés, la période transitoire de l'Exécutif provisoire, qui devait gouverner l'Algérie et préparer le scrutin de l'autodétermination, furent étudiées minutieusement»*, se remémore Saâd Dahlab.

«Nous étudîâmes tous les aspects de la coopération franco-algérienne et nous fûmes d'accord sur des textes élaborés ensemble, concernant la coopération culturelle, la coopération technique, les relations économiques et financières. Mais aucun de ces accords ne fut conclu facilement.»

INTRANSIGEANCE SUR LE SAHARA

L'auteur poursuit : *«Le gouvernement français voulait conserver la haute main sur le Sahara, sur les aéroports pour des "escales techniques", sur les bases militaires et les bases où se poursuivaient des expériences atomiques françaises.»* Mais, insiste Dahlab, *«la fermeté du GPRA, son intransigeance sur les deux principes essentiels, l'intégrité du territoire et l'unité du peuple, ont eu raison de la fermeté du général de Gaulle»*. Après l'aval du CNRA, il restait l'ultime étape. *«Le 7 mars 1962, les négociations algéro-françaises s'ouvraient officiellement à Evian. Le GPRA avait désigné son vice-président Krim Belkacem, président de la délégation algérienne. Celle-ci était composée de M'hammed Yazid, Bentobbal, Saâd Dahlab, Benyahia Mohamed, Boulahrouf, Rêdha Malek et le colonel Amar Benaouda. La délégation française était présidée par M. Louis Joxe. Elle comprenait également Robert Buron, Jean de Broglie, Bernard Tricot, le général de Camas, Yves Roland-Billecart et Bruno de Leusse»*, détaille Saâd Dahlab. L'ancien membre de la délégation algérienne souligne que la difficulté qui se posait, à ce stade, était *«l'application sur le terrain, dans la pratique, de ces accords»*. *«L'application du cessez-le-feu, la commission du cessez-le-feu, le mouvement lui-même de l'ALN dans ses diverses régions, la place de l'armée française maintenue provisoirement en Algérie, la force locale qui maintiendrait l'ordre durant la période transitoire, la libération des prisonniers, la rentrée des réfugiés»* : autant de sujets qu'il fallait clarifier. En outre, précise-t-il encore, *«nous devons saisir l'occasion par le moyen de l'Exécutif provisoire pour asseoir l'autorité du FLN sur l'administration algérienne et procéder à la relève des autorités françaises. Il fallait déterminer les délais d'évacuation des troupes françaises, la durée du bail sur Mers El Kebir dont la France avait encore besoin, le délai d'évacuation des centres d'expérimentation atomique et spatiale...»*. Au bout d'un épuisant feuilleton procédurier, les accords sont enfin paraphés. *«Le 18 mars 1962, vers 18h, les Présidents Louis Joxe et Krim Belkacem signèrent les Accords d'Evian et le cessez-le-feu fut décidé pour le 19 mars 1962 à 12h»*, se félicite Saâd Dahlab. *«Le lendemain, le drapeau algérien allait flotter librement dans le ciel algérien. Un monde venait de finir en Algérie, un autre allait commencer. Nos chouchada pouvaient reposer en paix.»* **Mustapha Benfodil**

MESSAGE DE ABDELMADJID TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE «UN TRAITEMENT RESPONSABLE, INTÈGRE ET IMPARTIAL DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE ET DE L'HISTOIRE EST INCONTOURNABLE»

Le président de la République a affirmé, hier, dans un message écrit à l'occasion de la commémoration de la Fête de la victoire (19 Mars), que la question liée aux dossiers de la mémoire et de l'histoire restera au cœur de ses *«préoccupations»*. Selon lui, *«un traitement responsable, intègre et impartial du dossier de la Mémoire et de l'Histoire, dans un climat de franchise et de confiance, est incontournable»*. *«A cet égard, je souligne encore une fois que cette question demeurera au centre de nos préoccupations»*, a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a évoqué, dans ce sens, la question des archives, des disparus durant la Guerre de libération et des essais nucléaires. *«Nous poursuivrons sans relâche et sans compromis le parachèvement de nos*

démarches, en insistant sur le droit de notre pays à récupérer les archives, à connaître le sort des disparus durant la Glorieuse guerre de libération et à indemniser les victimes des essais nucléaires et autres questions liées à ce dossier... par fidélité au message de nos valeureux chouchada», a-t-il dit dans ce message. Evoquant le moment présent, le président de la République a indiqué que *«conscient des mutations profondes sur les plans régional et international, l'Etat œuvre, en toute sécurité, à préserver la place et la position de l'Algérie dans un contexte mondial marqué par des perturbations et des bouleversements et dans un monde qui ne sera plus régi à l'avenir par les mêmes règles qui ont commandé, des décennies durant, les relations internationales, ni par les*

mêmes équilibres politiques et économiques mondiaux». *«Alors que nous vivons aujourd'hui, en cette conjoncture particulière et complexe, à l'instar des pays du monde, des mutations décisives sur les plans régional et international, nous tenons à affirmer que notre aspiration à bâtir une Algérie prospère nous impose de réhabiliter la valeur de l'effort et du travail, de veiller au renforcement de notre sécurité nationale dans toutes ses dimensions face à tout imprévu ou urgence, de veiller à l'unité de nos rangs, de conjuguer nos efforts et de renforcer le sens du devoir national, et d'assumer pleinement nos responsabilités, dans les différents secteurs et à tous les niveaux, envers notre nation et notre patrie»*, a-t-il ajouté à cet effet. **A. A.**

DOSSIER

AÏSSA KADRI. Professeur honoraire des universités

«L'Exécutif ne semblait qu'alibi

Aïssa Kadri est professeur honoraire des universités. Ancien directeur de l'Institut Maghreb-Europe, chercheur associé à l'UMR LISE-CNAM/CNRS, associé à l'ICP Paris. Au titre de ses dernières publications, avec Nicole Cohen-Addad et Tramor Quemeneur, *8 novembre 42 : résistance et débarquement américain en AFN. Dynamiques historiques, politiques et socio-culturelles* aux éditions Le Croquant 2021 ; «Comparability and conditions of comparability in education. Globalization of education, economist ethnocentrism versus culturalist singularity», in Olivier Giraud et Michel Lallement, *Decentring, Comparative Analysis in a Globalizing World*, Leyde, Brill Academic Publishersin, 2021 ; «Algérie décennie 2010-2020. Aux fondements du mouvement social», Paris 2020.

Propos recueillis par
Nadjia BOUZEGHRANE

Dans *La guerre d'Algérie revisitée. Nouvelles générations, nouveaux regards* (éditions Karthala, 2015) que vous avez co-dirigé avec Tramor Quemeneur et Moula Bouaziz, vous consacrez une étude à l'Exécutif provisoire dans laquelle vous écrivez d'emblée que peu de travaux ont été menés sur cette instance chargée de la gestion de la période de transition de la signature des Accords d'Evian à la formation du Gouvernement de la République algérienne. Quelle explication en donnez-vous ?

Oui, en effet, à ma connaissance il n'y a pas eu de travaux qui ont traité de manière ciblée et exhaustive de l'institution Exécutif provisoire. Il y a eu de nombreux textes où celui-ci est abordé à l'occasion de publications sur la période de transition, plus généralement sur la guerre, ou de mémoires autobiographiques de certains de ses membres. Le président Abderrahmane Farès a longuement parlé de son travail dans ses mémoires, *La cruelle vérité. Mémoires politiques 1945-1965*. Charles Koenig en a également parlé dans une publication du Centre de recherches de la FEN. De même Roger Roth est revenu sur cette période dans des entretiens avec sa petite-fille Camille Roth. Des ouvrages généraux d'histoire ont soulevé la question du rôle de l'Exécutif provisoire. Je me réfère souvent à un ouvrage important de Harmut Elsenhans, *La guerre d'Algérie, 1954-1962*, préfacé par Gilbert Meynier qui a traité de la période de transition, dans une perspective historique comparatiste. Il y a eu évidemment de nombreux travaux, mais qui ont traité la question à la marge. Il n'y a rien eu de vraiment systématique. Une première explication en est que les historiens



Abderrahmane Farès (C, debout), président de l'Exécutif provisoire algérien, prononce le discours inaugural le 7 avril 1962 à Rocher Noir (Boumerdès), aux côtés du Haut-commissaire de France en Algérie, Christian Fouchet (L), dans le cadre de l'application des Accords d'Evian

et les observateurs se sont focalisés plutôt sur la course au pouvoir qui a marqué l'été 62, sur la crise de la direction du FLN, sur le rôle de l'OAS, sur le départ des Européens. Une deuxième explication en est que beaucoup n'ont pas donné une grande importance à l'Exécutif, tant il se présentait comme une administration provisoire sans gros moyens, perçue comme un ersatz de la continuité coloniale. Les rapports de force se jouaient ailleurs et l'Exécutif ne semblait qu'alibi juridique qui occultait l'essentiel, la question de qui allait prendre le pouvoir à Alger et quelle orientation allait prévaloir ?

Vous évoquez des enjeux d'une transition chaotique. Vous faites référence au contexte socio-politique d'alors ? A des dissensions ? Des interférences ?

Il faut en effet voir que les violences ont connu leur acmé pendant cette période. Les attentats criminels de l'OAS se sont accentués et généralisés dans une politique de la terre brûlée. La question de la sécurité des personnes et des biens s'est posée de manière aiguë. Les résistances à l'acceptation des Accords d'Evian à l'intérieur de la direction du FLN (quatre membres et pas des moindres avaient voté contre au CNRA), comme les dissensions ouvertes au sein de celle-ci, et la marche au pouvoir du groupe d'Oujda ont été également des facteurs d'instabilité et d'incertitudes sur ce qui allait advenir au lendemain de l'indépendance. Les enjeux de la définition de l'après-indépendance se jouaient dans le rapport de force à la fois interne au mouvement national et externe, notamment dans les pressions et interférences de la puissance coloniale, présente à travers le Haut-commissariat représenté par Christian Fouchet. Tout ceci a pesé sur certaines prises de décisions importantes de l'Exécutif provisoire et l'ont limité dans ses actions.

Quelles sont les caractéristiques des profils, des obédiences politiques des personnalités qui ont composé cette instance mixte, algérienne et française ? S'entendaient-elles ?

La composition de l'Exécutif n'allait pas de soi. Le choix conjoint par le GPRA et le Gouvernement français, d'Abderrahmane Farès – qui venait de sortir de la prison de Fresnes – comme président, ne posait pas problème. La liste des 12 membres qui circula initialement a vu le remplacement

LES ENJEUX DE LA DÉFINITION DE L'APRÈS-INDÉPENDANCE SE JOUAIENT DANS LE RAPPORT DE FORCE À LA FOIS INTERNE AU MOUVEMENT NATIONAL ET EXTERNE, NOTAMMENT DANS LES PRESSIONS ET INTERFÉRENCES DE LA PUISSANCE COLONIALE, PRÉSENTE À TRAVERS LE HAUT-COMMISSARIAT REPRÉSENTÉ PAR CHRISTIAN FOUCHET. TOUT CECI A PESÉ SUR CERTAINES PRISES DE DÉCISIONS IMPORTANTES DE L'EXÉCUTIF PROVISOIRE ET L'ONT LIMITÉ DANS SES ACTIONS.

de deux membres, un Français, Gaumont par Jean Mannoni et Abdelmalek Temmam dont on n'arrivait pas à trouver la trace (il était en prison) par Benteftifa pharmacien de Blida. Chawki Mostefai représentant le FLN, désigné initialement comme chargé de l'ordre public, demanda une délégation plus politique et fut désigné aux affaires générales, Belaïd Abdesslam également représentant le FLN, souhaita passer de la responsabilité des Postes à celle des affaires économiques, ce qui lui fut accordé. Non sans quelques petites frictions sur le partage des responsabilités et des domaines d'activité, la composition finale fut actée durant la première séance du 7 avril 1962 et officialisée le 14. Il y eut 12 membres représentant les différentes sensibilités et intérêts des populations algériennes (des Européens d'Algérie (3), des membres représentants le FLN (5), des membres représentant la «société civile» (4).

Les personnalités qui firent partie de l'Exécutif provisoire ont représenté des catégories sociales issues du milieu des luttes

politiques qui ont marqué l'Algérie coloniale. Ils se connaissaient et pour la plupart étaient acquis au dialogue entre les communautés. Abderrahmane Farès qualifié de «trésorier du FLN» était un homme d'une grande culture politique au fait des arcanes de la politique française ; infatigable intermédiaire qui a tenté, à l'image de Ferhat Abbas, des intermédiactions, et qui a essayé de transformer de l'intérieur le rapport de force colonial. Les trois Européens étaient des hommes de dialogue et d'ouverture : Roger Roth, vice-président de l'Exécutif, avait été maire de Philippeville (Skikda) où il tenta une expérience de gouvernement municipal paritaire entre Européens et Musulmans. Il sera, et c'est peu connu, président de l'Assemblée nationale de l'Algérie indépendante en 1964, au lendemain de la démission de Ferhat Abbas (il dit avoir présidé l'Assemblée lors de l'essai nucléaire français de Reggane). Charles Koenig, maire de Saïda était enseignant, syndicaliste du SNI (Syndicat national des instituteurs tendance majoritaire) partisan de la Table-ronde proposée par Messali Hadj en 1953. Jean Manonni, qui avait perdu une jambe dans un attentat OAS, avait occupé la vice-présidence de l'Assemblée algérienne pendant la période coloniale. Les représentants du FLN étaient majoritairement issus du comité central du PPA-MTL, certains proches de Ferhat Abbas. Les membres de la société civile étaient des personnalités, d'un grand charisme, reconnues et respectées par la grande majorité des Algériens. Derrière et en appui, il y a eu également tout un vivier d'indéniables compétences qui se sont mobilisées pour jeter les bases d'un démarrage des institutions de l'Algérie indépendante (entre autres, Mohamed Khemisti qui remplaça Mohand Mahiou comme directeur de cabinet de Farès ; A. Rahal, ancien udmiste, directeur de cabinet de Mostefai, Abdelkader Zaïbek comme directeur de cabinet de Benteftifa, Benelhadj Djelloul celui de Koenig, Pierre Mahroug de Abdesslam, avec comme conseillers pour l'économie et le pétrole Joseph Sixou, Ahmed Ghazali et de nombreux autres experts et fonctionnaires sortis des grandes Ecoles. La trajectoire sociale de ces hommes était celle de «l'entre-deux», de «spécialistes de la médiation», courant qui avait rallié certains centralistes, et qui s'entrecroise avec un autre courant minoritaire, celui dit des «libéraux», dont les idées et des pratiques relevaient plus de sensibilités que de doctrines établies. C'est dans la jonction de ces courants minoritaires que se réalise le travail de l'Exécutif, mais dans un contexte où le rapport de force était ailleurs.

PHOTO : D. R.

juridique qui occultait l'essentiel»

Quelles étaient les missions et charges de cet Exécutif provisoire ?

Ces missions ont été nombreuses du fait que les Accords d'Evian n'ont été, principalement, que des accords sur des principes généraux. Il y a eu d'abord à régler les périmètres des prérogatives du Haut-commissaire représenté par Christian Fouchet avec comme conseiller Tricot, et de l'Exécutif provisoire. L'Exécutif a de suite, après le 7 avril, mené de front la production des textes qui devaient présider au fonctionnement des institutions dans la transition et après l'indépendance (protocoles de coopérations), ainsi que la gestion de la sécurité qui se dégradait considérablement dans le moment. Abderrahmane Farès et le préfet de Médéa, Mohand Mahiou, négocièrent avec succès la reddition de deux groupes armés dissidents, fortement ambigus quant à leurs objectifs (Eldjeich de Abdallah Selmi et le groupe du colonel Si Chérif, plus de 1600 hommes armés à eux deux) qui se rapprochaient de l'OAS. La force locale, commandée par le préfet Mokdad, secondé par le lieutenant-colonel Djebaili et le commandant Yazid, qui devait constituer l'épine dorsale de la politique sécuritaire de l'Exécutif, ne réussit guère à réunir un effectif conséquent et a été rapidement dépassée par la tâche. Ce qui amena d'abord Farès à travers la médiation de Beaujard, maire libéral de Blida et de Jacques Chevalier, relayé par Mostefai, «chargé de faire pour le mieux» par Benkheda, et en lien avec Krim Belkacem, de prendre langue avec Susini pour arrêter la folie meurtrière d'une OAS sur la fin, dos au mur.

La préparation et la mise au point des protocoles d'accord entre l'Algérie et la France (qui a concerné à peu près tous les domaines socio-économiques et culturels, notamment sur la situation des enseignants, sur les fonctionnaires, sur la justice, sur les travaux publics, sur l'OCRS, sur les transports, sur le code pétrolier, sur les accords et le contrôle financier), si elles soulevèrent quelques difficultés, aboutirent finalement à une signature conjointe le 28 août 1962. La préparation du référendum d'autodétermination mobilisa tous les délégués qui votèrent à l'unanimité, après débat, la question qui devait être posée. Pour rassurer la minorité européenne, l'Exécutif provisoire introduit la mixité dans les nominations des fonctionnaires. A côté des Algériens (Abdelmadjid Meziane, préfet de Béchar, Belkacem Ben Baatouche préfet de Tindouf, Mohand Mahiou préfet de Médéa, Abdelatif Rahal, préfet de Batna, Ahmed Medeghri, préfet de Tlemcen) l'Exécutif nomma également des sous-préfets et préfets européens (Ripoll Paul à Tiaret, Roger Mas à Aïn Témouchent, Audouard Pierre à Collo, Victori Albert, à Batna) dont certains continuèrent à exercer après l'indépendance. La Commission de Contrôle des élections présidée par Maître Sator a vu la participation d'Alexandre Chaulet (le père de Pierre), de Jacques Guyot, de Amar Bentoumi, d'El Hadi Mostefai, d'Ahmed Henni.

Ces missions se sont-elles achevées sitôt le référendum d'autodétermination accompli ?

Non, après l'échange de courriers entre Abderrahmane Farès et le général de Gaulle le 3 juillet 62 où celui-ci affirma que la France «reconnaissait l'indépendance de l'Algérie et qu'en conséquence les compétences afférentes à la souveraineté sur le territoire des anciens départements français d'Algérie sont transmises ce jour (3 juillet) à l'Exécutif provisoire de l'Etat Algérien», le travail continua et ceci jusqu'à fin septembre avec la transmission des pouvoirs à l'Assemblée algérienne, puis en octobre avec la passation des pouvoirs entre délégués et ministres. L'Exécutif eut à organiser les élections à la Constituante. Dans les luttes internes au FLN qui s'exacerbaient, leur



Aïssa Kadri

PHOTO : D. R.

dimension politique échappa à sa responsabilité et il ne les prépara que sur le plan organisationnel. Il prépara la rentrée scolaire de 1962. Charles Koenig et Louis Rigaud du SNI Algérie, en lien avec le SAE-UGTA dirigé par Mohamed Farès et avec la FEN dirigé par James Marangé, ont permis l'ouverture des écoles avec la participation de 12 000 instituteurs dont une majorité de pieds-noirs. Sous la présidence de Ben Bella, l'Exécutif organisa en septembre des réunions dans les grandes villes du pays pour relancer les activités et assurer l'ordre.

Les contraintes et les difficultés qu'il a rencontrées ?

Les contraintes, il y en a eu plus qu'il n'en fallait. Entre les va-et-vient de concertations, entre l'Exécutif, le GPRA et CNRA, entre l'Exécutif, le Haut-commissariat et l'Elysée, et les positions tranchées voire par moments bloquées de certains représentants, les décisions étaient toujours prises sur le fil du rasoir, dans la perspective surtout de ne pas faire avorter un processus, dont la seule alternative pouvait être la relance d'une guerre qui prenait sur la fin la forme de guerres civiles. Au-delà du traitement de ces problèmes qui retardaient la mise en place des outils juridiques de la transition, l'Exécutif eut à traiter des questions qui ont failli «fracturer l'institution». Il en a été ainsi de la proposition d'une liste des partis politiques appelés à participer à la campagne référendaire où, à côté du FLN on retrouvait le MNA, le PPA, le PSU, le PCA, le MPC et d'autres, liste qui fut d'abord récusée pour avoir été déposée hors-délais, puis rejetée sur la forme et le fond par les délégués Belaïd Abdeslam et

LA COMPÉTENCE ET LA PROBITÉ DE SES MEMBRES QUI AVAIENT LE SENS DE L'ETAT, SA MIXITÉ, SON PLURALISME, À LA FOIS DU POINT DE VUE DES APPARTENANCES RELIGIEUSES, POLITIQUES, AUGURAIENT D'UNE RECONNAISSANCE DE LA PARTICIPATION DE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE À LA VIE DE LA CITÉ.

Abderezak Chentouf qui arguèrent que «le PPA n'était en rien la propriété de Messali» signataire de la demande de participation à la campagne référendaire et que «le MNA posait les mêmes problèmes que l'OAS». De Gaulle informé par Tricot du blocage prit en compte la réserve émise. De fait, l'enjeu était l'exigence d'un transfert pur et simple des pouvoirs au FLN, avec en face des résistances plus implicites que frontales à ce processus, et des tentatives de pousser vers des ouvertures à d'autres tendances politiques et à engager un certain pluralisme politique. Il y a eu également des frictions sur le statut de la minorité européenne. Chentouf, conseillé par Sbih, souhaitait que les agents «européens» de la Fonction publique qui étaient de droit civique algériens (pendant trois ans) abandonnent les garanties statutaires de la Fonction publique française, il disait : «Il m'est difficile de concevoir qu'un agent pouvant bénéficier des droits civiques algériens puisse dans le même temps devenir un coopérant technique».

L'Exécutif provisoire ne devait-il pas préfigurer ce qu'auraient dû être les fondements de l'Etat national algérien escompté par le GPRA ? Un Etat civil, fondé sur le droit et un pluralisme politique, ouvert à une pluralité ethnique et à l'intégration des minorités ?

Oui, l'idée avait circulé que le GPRA fusionnerait avec l'Exécutif provisoire, ou que le premier gouvernement verrait la

participation de membres de l'Exécutif. En tous les cas, le travail de fonder en droit les institutions, mené par l'Exécutif, était très important. La compétence et la probité de ses membres qui avaient le sens de l'Etat, sa mixité, son pluralisme, à la fois du point de vue des appartenances religieuses, politiques, auguraient d'une reconnaissance de la participation de toutes les composantes de la société algérienne à la vie de la cité.

Quels ont été les points d'achoppement de cette préfiguration ?

De fait, outre la faiblesse des moyens de l'institution, les pressions et contraintes institutionnelles des pouvoirs antagoniques, l'achoppement est à rapporter, me semble-t-il, au faible poids de la représentation sociale de ses membres, à la faiblesse de sa base sociale. Une petite bourgeoisie, «une classe moyenne», en gestation dont les représentants qui avaient pour certains dirigé, pour d'autres soutenu ou accompagné le mouvement de libération nationale, se trouvaient soumis au pouvoir plébéien, dans un contexte de rapports de force où la paysannerie pauvre était la force motrice du mouvement.

La réconciliation des mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie que proclame vouloir engager aujourd'hui l'Elysée, si elle s'adresse davantage à la société française, est-elle la voie la plus appropriée en vue d'une normalisation des relations entre l'Algérie et la France ? Autrement dit, à la problématique «réconciliation des mémoires», ne faudrait-il pas privilégier la connaissance historique ?

La politique des «petits pas», du «en même temps» engagée par le président Macron, en tant qu'elle s'adresse à toutes les mémoires, toutes les souffrances nées d'une guerre qui a revêtu par moments la forme de guerres civiles, élude l'essentiel, une reconnaissance d'Etat des effets et conséquences d'une colonisation totale. Outre qu'elle approfondit les fractures à travers une offre, sur la base d'une sorte de marchés des souffrances où chacun pourrait trouver ses pansements, cautères sur jambe de bois, elle paraît comme une opération – dont on ne pourrait croire qu'elle soit seulement politicienne – de contournement de l'écueil d'une reconnaissance d'Etat des crimes coloniaux. Car, en effet, c'est l'entreprise coloniale qui est la cause originelle de ce qui a relevé par moments de l'ethnocide. Pour paraphraser Frantz Fanon, c'est «le colonialisme qui est la violence même à l'état de nature». Et renvoyer dos à dos les protagonistes de la confrontation, permet d'occulter à bon compte les fondements historiques des violences. Le trauma algérien de la France, dont on observe qu'il se rejoue à chaque élection, ne peut être en effet dépassé que par des travaux croisés d'historiens des deux rives, également, par la transmission par l'école d'une histoire «connectée et incarnée», mais il ne peut être dépassé (sinon à voir les blessures suinter de manière durable, ou faire resurgir les vieux démons dans un avenir périlleux) que par un geste d'Etat fort qui permettrait l'apaisement et l'ouverture des chemins de retrouvailles dans un espace plus large – méditerranéen (?) – que celui, du tête-à-tête, fait d'étiquetages et de ségrégations réciproques. Dans le moment – temps historique décalé de celui des instrumentalisation politiques mémorielles –, les luttes des jeunes générations d'Algériens, pour se réapproprier leur histoire plurielle et la réalisation de leurs exigences de participation citoyenne, reposent la question du rapport à l'histoire, dans de nouvelles perspectives.

N.B

DOSSIER

MOHAMED-SEGHIR HAMROUCHI, OFFICIER DE LA WILAYA II HISTORIQUE

«Personne ne nous a offert la victoire»

● Pour Mohamed-Seghir Hamrouchi, les victoires de la diplomatie algérienne et l'aboutissement des négociations d'Evian n'auraient pas été possibles sans la pression appliquée sur les champs de bataille par les combattants de l'ALN.

Au lendemain de la proclamation du cessez-le-feu, Mohamed-Seghir Hamrouchi est affecté comme responsable des renseignements et liaisons à Constantine, où il va retrouver Kaddour Boumeddous, un ancien camarade de classe. La ville qui faisait partie de la zone 2 (El Milia), selon le découpage issu du Congrès de la Soummam, avait été promue comme zone 5 par le commandant de la Wilaya II historique, Salah Bounider, dit Sawt el Arab. Après quelques jours de flottement, Hamrouchi arrive à Constantine en avril 1962, avec pour missions de réactiver des réseaux de renseignements, animer des réunions avec les militants et les comités de zone, établir le contact avec la population et répercuter les instructions sur les comités de secteurs. Les moudjahidine avaient aussi comme instruction de rester méfiants, se souvient Hamrouchi, et tenir la force locale à l'œil, tout en œuvrant à la préparation du référendum d'autodétermination, prévu le 2 juillet.

Agé à peine de 24 ans, le jeune officier Hamrouchi cumule déjà quatre années au maquis de Collo, et deux années parmi les cellules du Fida à Constantine. Une éternité dans l'enfer de la guerre et la privation, mais aussi beaucoup d'expérience acquise dans la plus complète des formations auprès des meilleurs des hommes. Malgré la retenue, le soulagement et le bonheur d'une indépendance toute proche étaient au rendez-vous. Aux côtés d'un officier français, Hamrouchi sillonnait à bord d'un camion les rues de Constantine, en cette fin du printemps 1962, pour informer et inviter la population à participer massivement au référendum. Il ne fallait rien laisser au hasard. Mais la joie de la fin de la guerre et d'une Algérie enfin indépendante était entachée de la peur de l'inconnu vers lequel se dirigeait la direction du FLN. «Des informations nous ont été communiquées par la direction de la Wilaya II au sujet de dissensions au sommet dont on ne nous a pas donné des détails. Mais la position de la Wilaya était celle du respect des institutions de la Révolution et de la légalité», raconte-t-il.

LE SYNDROME DE L'EXTÉRIEUR

A Constantine, les infiltrations de la part des éléments de l'armée des frontières n'ont pas tardé à se faire sentir, explique encore notre interlocuteur. D'autant que certains ralliés à l'état-major sont d'anciens cadres de la Wilaya II, à l'image de Abderazak Bouhara, Ali Mendjeli, Rabah Beloucif et Larbi Berredjem, dit Larbi El Mili. C'est d'ailleurs ce dernier qui marchera sur Constantine pour arracher le pouvoir au GPRA et aux combattants de l'intérieur, dont certains, comme les frères Hamrouchi, seront emprisonnés, et parfois, hélas, exécutés, comme Djouad Tahar. A 84 ans, Mohamed-Seghir Hamrouchi garde



Mohamed-Seghir Hamrouchi (deuxième de droite) en train de fêter la victoire avec des camarades. Photo prise le 19 mars 1962 au maquis de Ouled Djamaa, massif de Collo

une mémoire prodigieuse qui lui permet de témoigner en relatant avec force détails ses années passées dans le maquis de la Wilaya II historique, en tant que secrétaire de zone. Son instruction qu'il avait mise hier au service de la Révolution et ensuite au service de l'Etat en tant que wali, lui sert encore pour discerner avec le recul nécessaire, des bons et des mauvais choix de la Révolution triomphante, et dissenter sur la problématique du pouvoir algérien. Sa fierté est inaltérable vis-à-vis de ce qui a été accompli par les révolutionnaires, mais cependant, la fête de la Victoire a fait l'objet de beaucoup de triturations, regrette-t-il. «Certains prétendent que de Gaulle nous a offert la victoire. D'autres, que les maquis ont été asséchés, que les éléments de l'ALN s'entre tuaient, pour en conclure que nous avons été vaincus militairement, et que nous avons vaincu politiquement. J'ai vécu le maquis toute une année avant, pendant et après les opérations Challe. Et rien de tout ça n'est vrai. Personne ne nous a offert la victoire.»

La confiscation du pouvoir par l'armée des frontières n'est pas une vue de l'esprit pour cet acteur de la Révolution qui en parle avec amertume. Les infiltrés ont commencé à distiller des contrevérités parmi les populations et à créer le doute sur la réalité de la guerre, explique Hamrouchi. «Ils disaient que l'ALN de l'intérieur n'existait plus, qu'elle a été laminée par les Français, et qu'il ne restait que les gens du 19 mars (les gens ayant rejoint la Révolution après la victoire. Les faux moudjahidine, ndlr).» C'est une question épineuse sur laquelle Mohamed-Seghir Hamrouchi insiste pour parler. Une question qui, probablement, n'a pas été soldée, et demeure déterminante dans la marche de l'Algérie. «Quand



Mohamed-Seghir Hamrouchi

ce sont des Français ou des harkis qui prétendent avoir gagné militairement et perdu politiquement et diplomatiquement, je m'en fous. Mais quand ça vient des nôtres, surtout l'EM et ses prolongements établis en Tunisie, c'est ce que j'appelle le syndrome de l'extérieur.»

«ON EN TUAIT AUSSI»

Quand de Gaulle arrive au pouvoir à la fin de 1958, ce n'était pas pour débarrasser la France de l'Algérie, mais bien pour mater la Révolution. Pour Hamrouchi, «de Gaulle n'aimait pas certes les pieds-noirs, mais il détestait plus le FLN. Il ne voulait pas l'indépendance de l'Algérie, et toutes les politiques qu'il a tenté d'appliquer étaient contre l'indépendance. N'était-ce pas l'objectif de la "Paix des braves", du "Plan de Constantine", etc. ? Et il a tout fait pour négocier en position de force, c'est pour cette raison qu'il a mis le paquet militairement en lançant l'opération Challe avec des moyens jamais investis auparavant».

L'opération Challe commence le 6 février 1959 dans la région de Saïda. Le pays est très vaste, et les Français sont contraints d'opérer par zone. Quand ils arrivent en

plein été dans le Nord constantinois, l'opération prend le nom de «Pierres précieuses», précise Hamrouchi. «Emeraude» pour la zone 3 de la Wilaya II, où il combattait. La puissance de feu de l'ennemi fait mal aux moudjahidine, mais ils résistent héroïquement et adaptent leur stratégie, d'autant que le mode opératoire de l'armée française est décrypté. «Nous n'avons jamais souffert la guerre comme cette année, c'était l'enfer. Mais de là à dire que les Français avaient mis fin à la Révolution, ce n'est pas vrai, sauf pour ceux qui confondent entre une guerre de Libération et une guerre classique entre deux armées conventionnelles», s'indigne notre témoin. La Wilaya II se réorganise face à la nouvelle situation en déplaçant le poste de commandement, et en répartissant les unités combattantes en petits groupes de 4 à 5 éléments qui se rassemblaient pour les opérations. En tant que secrétaire qui avait pour mission de tout consigner, Hamrouchi affirme que la résistance n'a pas plié et que le «mythe guerrier» n'est que le ferment d'un révisionnisme rampant, reprenant une réponse adressée à Mohamed Harbi, dans une contribution publiée par la presse. «Ils nous ont fait mal certes, c'était très dangereux et beaucoup de moudjahidine tombaient. Mais on en tuait aussi. L'esprit de sacrifice aidait beaucoup, ça leur faisait peur parce qu'ils savaient qu'aucun de nous ne se rendrait.»

DÉFAITE FRANÇAISE

Pour chaque opération, l'armée française envoyait d'abord les avions mouchards, suivis des bombardiers avant de lancer des milliers de soldats dans des ratissages qui duraient jusqu'à quatre jours. En face, les combattants algériens se retiraient

entre les mailles et à la fin des opérations quand les soldats français sont esquivés par la fatigue, ils mettaient en place des embuscades là où ils décelaient le point faible de l'ennemi. «On rassemblait les petits groupes pour constituer des sections d'environ 70 hommes. On frappait et on récupérait les armes, sachant qu'on n'en recevait plus des frontières à cause de la ligne Morris», raconte notre témoin.

De Gaulle fera deux fois la tournée des popotes pour encourager ses troupes et demander des comptes aux officiers. Mais de toute évidence, les résultats de l'opération Challe ne correspondaient pas à ses ambitions. Le 26 décembre 1959, il adresse une lettre à ses collaborateurs où il avoue «qu'il est tout simplement fou de croire que notre domination forcée ait quelque avenir que ce soit». Il ne reconnaît pas encore la force de la Révolution ni l'enlèvement de son pays dans ces sables mouvants qu'était devenue l'Algérie, mais il ne tardera pas à s'en rendre compte.

Pour Mohamed-Seghir Hamrouchi, les victoires de la diplomatie algérienne et l'aboutissement des négociations d'Evian n'auraient pas été possibles sans la pression appliquée sur les champs de bataille par les combattants de l'ALN de l'intérieur et jusqu'à la veille du cessez-le-feu, n'en déplaise aux révisionnistes du cessez-le-feu. Le roman national a évacué cet «été de la discorde» et raconte (heureusement) aussi bien la détermination politique que l'acharnement militaire de la France coloniale contre l'idée d'une Algérie indépendante. Hamrouchi et nombre de ses camarades gardent cependant les traces indélébiles du déniement dont ils ont fait l'objet de la part de leurs propres frères de lutte.

Nouri Nesrouche

L'ACTUALITÉ

POURSUIVI AVEC DES CADRES LOCAUX ET DES HOMMES D’AFFAIRES

10 ans de prison requis contre l'ex-ministre Abdelwahid Temmar

● Une peine de 10 ans de prison ferme a été requise contre l'ex-wali de Mostaganem et ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, pour avoir attribué «illégalement» des concessions foncières.

Après plusieurs jours d'audition, le procès de l'ancien wali de Mostaganem et ex-ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, s'est poursuivi tard dans la journée de jeudi avec les plaidoiries de la défense. Poursuivi pour «octroi d'indus avantages» et «dilapidation» de foncier agricole, industriel et touristique au niveau de la wilaya de Mostaganem, à travers des affectations de terrains à des hommes d'affaires, l'ancien wali a comparu avec plus d'une cinquantaine de prévenus. Durant son interrogatoire par le président du pôle pénal financier près le tribunal de sidi M'hamed, à Alger, il a été acculé au sujet des 17 décisions d'attribution de terrains agricoles et forestiers, signées le 19 août 2017 alors qu'il était ministre de l'Habitat. Lors de son réquisitoire, mercredi dernier en fin de journée, le procureur a requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars et d'une privation du droit d'être élu contre Abdelwahid Temmar, et une autre de 5 ans de prison ferme avec les mêmes mesures contre son secrétaire général, Bachir Far, l'ex-directeur de l'industrie, Bachir Benbada, et l'ex-directeur des domaines, Abderrahmane Belegroun. Le procureur a également réclamé une peine de 6 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars contre Ali Haddad, son frère Omar, Tarek Noah Kouninef, Abdelmalek Sahraoui, ex-député de Mascara, Fares Sellal, fils de l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal,



Tribunal de Sidi M'hamed

Abderrachid Nouba et Sofiane Nouba, Benyamina Youcef, Chafik Ouameur et Imad Soufi. Une autre condamnation de 3 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars a

été requise contre l'ex-directeur des travaux publics, Mohamed Bouazgui, et l'ex-directeur de la promotion de l'investissement, Faycal Miroud, alors qu'en ce qui concerne Hamid Melzi,

le procureur a demandé une peine de 2 ans ferme et 200 000 DA d'amende. En ce qui concerne les sociétés poursuivies, le représentant du ministère public a demandé l'application de la loi pour la SIH et le paiement d'une amende de 5 millions de dinars pour chacune des autres entreprises, avec annulation de tous les actes signés en leur faveur et la confiscation de tous les biens immobiliers et les fonds contenus dans les comptes bancaires saisis par le juge d'instruction.

LES ENFANTS DE...

Pour le procureur, il y a eu «détournement des terres agricoles», tout en rappelant que «la loi donne un caractère stratégique aux terres arables et toute personne qui porte atteinte à ce patrimoine ou le détourne de sa vocation est sévèrement punie. Aussi bien les prévenus que le témoin ont évoqué des violations de toutes les lois. Pas seulement celle de l'orientation agricole». Concernant le foncier touristique, le procureur a précisé que «durant des jours, l'interrogatoire des prévenus a tourné autour de l'octroi d'assiettes n'ayant pas été inscrites au plan d'aménagement, ce qui constitue une violation flagrante de la loi».

Pour leur part, tous les prévenus ont nié les faits. Abdelwahid Temmar a juré que «toutes les procédures d'attribution des terrains sont légales», avant de s'attaquer, en pleine audience, à l'unique témoin à charge, M^{me} Ouazzane, l'accusant de l'avoir mené en

prison. Harcelée par les questions du juge et des avocats, M^{me} Ouazzane semblait déstabilisée. Elle est revenue sur certaines de ses déclarations, s'est cachée derrière «la pression exercée» sur elle par les officiers de la police judiciaire, avant de charger le wali et ses cadres. Les hommes d'affaires Ali Haddad, Tarek Noah Kouninef, Abdelmalek Sahraoui ainsi que les deux frères Menad ont affirmé avoir obtenu les concessions foncières «dans le cadre de la loi, en déposant des dossiers en bonne et due forme, dans le but de promouvoir l'investissement dans la région». Présent en tant que responsable de la SIH, Hamid Melzi a précisé au juge qu'il est gérant d'une entité publique et non pas privée, et que c'est le wali qui a sollicité la SIH pour la réalisation d'un centre hôtelier de thalassothérapie et d'un autre commercial. Auditionné, Fares Sellah a expliqué avoir déposé une demande d'octroi d'une assiette pour la réalisation d'une usine de biscuits et de chocolat dans la région de Bridjia, mais le projet n'a pas pu voir le jour. Le terrain ne répondait pas aux critères, et après le départ de Temmar, son successeur a annulé la décision. Ali Haddad a également rejeté les accusations et déclaré avoir agi dans le cadre de la loi et obtenu la concession en respectant la procédure, tout en dénonçant par la même occasion la saisie de ses biens en disant : «Ils ont tout pris, même mon perroquet n'a pas échappé à la saisie.»

Salima Tlemçani

LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES SE MULTIPLIENT DEPUIS LA CRISE DE LA COVID-19

Des spécialistes appellent à mettre de l'ordre dans le marché

Pas moins de 34 communications traitant des bénéfices et risques des compléments alimentaires ont été présentées les 16 et 17 mars 2022 à l'hôtel El Mountazah (Séraïdi-Annaba) par des toxicologues, pharmaciens et médecins spécialisés. Organisé conjointement par le laboratoire de recherche et environnement de la faculté de médecine (université Badji Mokhtar) et le service de toxicologie du CHU de Annaba, cet important événement scientifique a drainé des centaines de médecins, pharmaciens et étudiants en médecine. «Notre objectif principal vise à réunir le plus grand nombre de chercheurs ayant réalisé des travaux scientifiques autour de cette thématique. Les compléments alimentaires ne sont pas des médicaments mais peuvent entraîner chez certaines personnes des risques de surdosage ou d'interaction médicamenteuse en cas de prise inadaptée, surtout pour leurs allégations thérapeutiques. Le marché explose depuis la crise sanitaire de la Covid-19 et le risque s'accroît avec la multiplication des spots

publicitaires pour ce type de produits, ce qui nous a amenés à organiser, durant ces deux jours, un atelier réunissant des professionnels de la santé, du commerce et de l'industrie pour la mise en place, en urgence, d'un encadrement réglementaire», a estimé le P^r Djaffer, chef de service de toxicologie au CHU Annaba et directeur du laboratoire de recherche de santé environnement. Médecin spécialiste en physiologie clinique et explorations fonctionnelles métaboliques et nutrition, le D^r Hiba Merah a confirmé, de son côté, qu'«il y a des études qui ont montré que les compléments alimentaires trouvent leur efficacité dans l'amélioration de l'immunité par le renforcement des cellules B et T chez les personnes âgées». «Pour les autres catégories de la population, d'autres études ont prouvé que seuls ceux qui sont déficients en nutriments et ont une prescription médicale peuvent prendre des suppléments. Enfin, il est important de veiller à un apport suffisant en vitamine D selon la déficience, particulièrement chez

les personnes à faible concentration», a-t-elle poursuivi. L'étude présentée par le D^r Chebli, de la faculté de médecine département de pharmacie Constantine, a relevé que «90% des compléments alimentaires mis en vente en Algérie étaient conformes, néanmoins 51% des produits contenaient une teneur en plomb ou en cadmium supérieure à la limite de quantification de la méthode d'analyse, mais inférieure à la LMR». Sur le plan commercial, A. Y. Ouzerdine, inspectrice principale de la répression des fraudes à la direction du commerce et de la promotion des exportations de Annaba, qui a donné toutes les statistiques liées à cette activité, a affirmé que l'absence d'une réglementation spécifique fait que ce domaine présente certaines tromperies et fausses déclarations quant aux effets thérapeutiques et médicaux, physiologiques et préventifs. Une forte collaboration intersectorielle s'impose afin d'organiser cette commercialisation de produits, considérés à la base comme denrées alimentaires. M.-F. Gaïdi

OPÉRATION DE FOUILLE ET DE RATISSAGE DE L'ANP À SIKKDA

SEPT TERRORISTES CAPTURÉS ET UN CADAVRE DÉCOUVERT À COLLO

Sept terroristes ont été capturés et le cadavre d'un autre a été découvert mercredi à Collo, dans la wilaya de Skikda, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts intenses fournis par les différentes unités de nos forces armées dans le domaine de la lutte antiterroriste, et en continuité de l'opération de fouille et de ratissage menée dans la forêt d'Oued Edouar, près de la commune de Beni Zid, daïra de Collo, wilaya de Skikda, en 5^e Région militaire, des détachements de l'Armée nationale populaire ont capturé, le 16 mars 2022, sept terroristes et découvert le cadavre d'un autre terroriste, blessé lors de l'opération menée le 19 février dernier», a souligné le communiqué. Selon la même source, les terroristes capturés lors de cette opération ont été identifiés comme suit : «Lesslous Madani, dit cheikh Assim Abou Hayane (mufti général des groupes terroristes), qui a rejoint les groupes terroristes en 1994 ; Betayeb Youcef, dit Oussama Abou Soufiane Anighassi (émir du groupe terroriste), qui a rejoint les groupes terroristes en 1996 ; Zerrouk Belkacem, dit Abou Anès, qui a rejoint les groupes terroristes en 2005 ; Belaoui Mohamed, dit Zerkaoui Abou Oubaïda, qui a rejoint les groupes terroristes en 2007 ; Zemmouri Abdelhak, dit El Hadj, qui a rejoint les groupes terroristes en

2003 ; Ben Hmida Rachid, dit Houdaïfa, qui a rejoint les groupes terroristes en 1996 ; Djilali Abdelkader, dit Moussa, qui a rejoint les groupes terroristes en 2015.» «Tandis que le cadavre découvert a été identifié comme étant celui du terroriste Zouine Mohamed, dit Mokdad, qui a rejoint les groupes terroristes en 1995», a ajouté le communiqué. «Ces résultats probants réitérent, encore une fois, la détermination et la résolution des unités engagées dans la lutte antiterroriste à assainir notre pays des résidus des groupuscules terroristes et à extirper ce fléau de notre territoire national», a souligné le communiqué. Par ailleurs, «le général de corps d'armée, Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'ANP, s'est immédiatement rendu dans la zone de l'opération militaire, où il a inspecté, en compagnie du général-major Nouredine Hambli, commandant de la 5^e Région militaire, les unités militaires ayant participé à cette opération de qualité», indique le MDN. Selon le MDN, «le général de corps d'armée s'est enquis des conditions de travail du dispositif opérationnel de ces unités, avant de prodiguer à leurs personnels des orientations, tout en les exhortant à fournir davantage d'efforts afin de préserver la sécurité du pays et des citoyens et à poursuivre la lutte contre les résidus des groupuscules terroristes avec détermination et fierté envers ce devoir sacré.» Synthèse APS

ÉCONOMIE

LES START-UP EN FORCE À L'OCCASION DU SALON SIPSA FILAHA TENU DU 14 AU 17 MARS

La technologie au service de la sécurité alimentaire

● Filaha Innov' a signé, à la clôture du Salon le 17 mars, deux accords de coopération avec la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (Ceimi) ● Il s'agit de rapprocher les opérateurs économiques des experts dans le domaine agricole.

L'innovation était au rendez-vous lors de la 20^e édition du Salon Sipsa Filaha, qui s'est tenu entre les 14 et 17 mars au Palais des expositions Pins maritimes. Les idées et les projets ne manquaient pas chez les participants à ce rendez-vous économique qui a eu comme slogan cette année : «Pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable».

Les exposants, dont bon nombre de start-up, ont misé sur l'innovation et les nouvelles technologies pour proposer des projets à même de contribuer à l'amélioration des rendements agricoles, le développement de l'aquaculture, la lutte contre les maladies qui ravagent les vergers et la protection de la santé animale, notamment dans les filières bovine, ovine et l'aviculture, et ce, de manière à éviter les pertes aux éleveurs et à augmenter la production des viandes (rouges et blanches) et du lait.

Parmi les exposants, Nacera Tebib, docteur agronome et entomologiste, a présenté Entomaqua, un projet biotechnologique qui propose une nouvelle source de protéines et dérivés provenant de l'élevage d'insectes (deux espèces), destiné à l'alimentation animale, plus particulièrement à l'aquaculture, ainsi que la volaille, animaux de compagnie et même alimentation humaine. «Le problème majeur de l'aquaculture c'est qu'elle est basée sur une alimentation non durable, qui est la farine et l'huile de poissons, ces derniers sont issus de la pêche minière. Avec la limitation de ces pêches pour préserver les espèces naturelles, les prix de ces deux matières premières sont souvent instables et augmentent année après année», nous explique cette jeune startupper. D'où l'idée de mûrir ce projet, qui a d'ailleurs été l'objet de son doctorat. Et passer ainsi de la théorie à la pratique. Comme solution, Entomaqua a fini par proposer des farines d'insectes qui ont une qualité nutritionnelle supérieure ou égale à la farine de poissons. «Grâce à l'usage des techniques innovantes d'élevage industriel d'insectes, Entomaqua va permettre la production de farine et d'huile d'insectes à haute valeur nutritionnelle, en quantité importante et en un temps réduit, en recyclant des coproduits agroalimentaires», enchaîne Nacera Tebib, actuellement en attente de propositions d'investisseurs pour faire démarrer le projet pour lequel un prototype a été exposé durant le Sipasa. Objectif : mettre en place la plus grande industrie d'élevage



PHOTO : H. LYÉS

20^e édition du Salon Sipsa Filaha au Palais des expositions Pins maritimes d'Alger

et de transformation d'insectes en protéines en Algérie. L'idée n'a pas laissé les visiteurs indifférents. Un opérateur espagnol a affiché son intérêt pour ce projet. En tout cas, pour Nacera Tebib, dont la participation au Sipsa Filaha est la première du genre, le bilan de ce rendez-vous est positif en attendant du concret dans un projet qui nécessite très peu de ressources par rapport à la production des protéines conventionnelles. Toujours en matière de santé animale, la SARL Biolab travaille sur l'amélioration de la production animale et laitière. «La majorité des pathologies sont liées à la nutrition animale. C'est pour cela que nous nous sommes lancés, après le pharma vétérinaire, dans ce créneau», nous explique Brahim Billel, vétérinaire. Comment intervient l'entreprise ? «En proposant des additifs, des mélanges et des boosters», nous répond-il, précisant que les résultats expérimentaux obtenus jusque-là, notamment dans les bassins laitiers, sont positifs et que les éleveurs sont de plus en plus nombreux à opter pour ces solutions. Le besoin est également détecté chez les aviculteurs pour éviter la mortalité des volailles et la propagation des maladies à l'ère où la filière traverse des difficultés, surtout avec la cherté de

l'alimentation de bétail.

DES PROJETS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

L'autre exemple nous vient d'une entreprise qui s'est lancée dans la production du composte biologique à partir de déchet oléicole, précisément le grignon. Proposé par Ouchen Mohamed et réalisé par l'association environnementale Tazmurt fin dans 2016-début 2017 dans la commune de Takerbust (Bouira), le projet a été développé par Kourdache Youba en 2018, pour finir par remporter le trophée Oleomed au concours Filaha 2019. En plus de protéger l'environnement, puisqu'il permet de transformer des déchets toxiques, ce projet n'est pas coûteux et à forte valeur ajoutée avec un procédé de fabrication simple.

Du côté de Bitbaiti Infinity, le cap est mis sur la fabrication des produits insecticides 100% naturels. Des produits considérés, selon les explications des porteurs du projet, innovants, à moindre coût et sans impact sur l'environnement. La start-up a été classée parmi les 1000 solutions mondiales vertes en août 2020 par Solar Impulse. Chatalet affiche, pour sa part, de grandes ambitions pour accompagner le secteur agricole dans

l'intensification de la production des filières agroalimentaires dans le développement des fermes intégrées et la mise en valeur de terres.

En matière de commercialisation, la start-up Souk Fellah, lancée par Mohamed Mounib, travaille sur la facilitation des transactions dans le secteur agricole en mettant en relation l'ensemble des acteurs. «De la production, au stockage, à la commercialisation. Nous avons même ouvert une fenêtre de recherche pour les étudiants dont les travaux portent sur des sujets liés au secteur», nous dit le porteur du projet, qui cible également l'aquaculture et l'élevage. C'est en fait la première plateforme dédiée aux professionnels du secteur, lancée le 14 mars à l'occasion de l'ouverture du Sipsa. «L'engouement est d'ores et déjà important. Il y a de nombreux enregistrements sur notre plateforme», déclare Mohamed Mounib satisfait, promettant d'autres nouveautés, dont le projet vient répondre à une demande en matière d'informations dans un secteur où les intervenants sont nombreux, l'informel prédominant et les défis à relever nombreux, pour ce qui est essentiellement du développement des différentes filières.

Un point sur lequel les débats ont porté durant les conférences en marge du Salon, qui a donné l'occasion aux jeunes entrepreneurs de faire connaître leurs projets. Sur cette question, le directeur de Filaha Innov', Amine Bensemmane, a justement mis en avant le rôle des start-up dans le développement d'une agriculture intelligente et écologique. Il a insisté sur l'intérêt d'encourager les jeunes porteurs de projets, en citant l'incubateur Filaha Innov', qui accompagne les entrepreneurs dans le secteur agricole, agroalimentaire, la pêche, l'aquaculture et l'écologie et même dans la digitalisation liée à l'agriculture.

Notons enfin que Filaha Innov' a signé, à la clôture du Salon le 17 mars, deux accords de coopération avec la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (Ceimi). Il s'agit de rapprocher les opérateurs économiques des experts dans le domaine agricole. Les accords tendent à améliorer la productivité de certaines filières agricoles et consolider l'expertise et l'accompagnement au niveau des entreprises économiques, notamment dans l'agroalimentaire.

Samira Imadalou

LA CRAINTE D'UNE RUPTURE D'APPROVISIONNEMENT PLANE SUR LE MARCHÉ

Le pétrole repart à la hausse

Les prix du pétrole ont prolongé leurs gains hier, à l'issue d'une troisième semaine de forte volatilité sur les marchés pétroliers. La nouvelle progression des cours du brut fait écho aux faibles progrès dans les pourparlers de paix entre la Russie et l'Ukraine, ce qui a fait craindre une interruption prolongée de l'approvisionnement en pétrole. Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté hier à plus de 109 dollars le baril, en milieu de matinée, après avoir bondi de près de 9% jeudi, soit le plus fort pourcentage de gain depuis la mi-2020. Les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont grimpé à plus de 104 dollars le baril, après un bond de 8% jeudi.

Malgré cette hausse de fin de semaine de cotation, les deux contrats de référence devaient terminer la semaine en baisse de plus de 4%. Les prix ont chuté par rapport aux sommets de 14 ans atteints il y a près de deux semaines, à plus de 139 dollars le baril pour le Brent. La volatilité observée sur le marché fait écho aux craintes de pénurie d'approvisionnement en gaz russe, l'absence de perspectives sur le

pourparlers nucléaires avec l'Iran, la diminution des stocks de pétrole et les inquiétudes concernant une augmentation des cas de Covid-19 en Chine. Une volatilité qui risque d'exacerber les fluctuations des prix dans les semaines à venir.

«L'absence de progrès dans les pourparlers entre la Russie et l'Ukraine est susceptible d'exacerber les inquiétudes concernant le manque d'approvisionnement, à la suite de l'avertissement de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) du 16 mars sur un éventuel choc mondial de l'offre pétrolière, avec une production pétrolière russe estimée à 3 millions de barils par jour pouvant être bloquée en raison des sanctions», souligne l'agence Platts.

L'AIE prévoit, dans son rapport mensuel, un déficit de pétrole brut dans l'équilibre offre-demande de 700 000 b/j au deuxième trimestre 2022, en supposant que les producteurs du Moyen-Orient du groupe OPEP+ s'en tiennent à leur plan de quotas actuel comme prévu, ainsi qu'une pénurie potentielle continue de déficit d'approvisionnement.

L'OPEP+ se réunira le 31 mars pour déterminer les plans de production pour mai, mais il est probable que le groupe s'en tienne à son calendrier actuel pour augmenter les quotas de 432 000 b/j malgré les appels croissants à une production plus élevée.

La production de pétrole de l'OPEP+ a augmenté de 130 000 b/j en février, bien en deçà de son objectif de 400 000 b/j, et la production globale du mois était de près de 1,1 million de b/j, en dessous du niveau convenu. «C'est l'une des principales raisons pour lesquelles l'AIE prédit un marché sous-alimenté au deuxième trimestre, passant d'une prévision antérieure d'offre excédentaire», souligne Platts.

Dans ce contexte, les inquiétudes concernant une demande plus faible en Chine se sont atténuées au vu d'informations faisant état d'un assouplissement des mesures de verrouillage. Un assouplissement des restrictions qui pourrait entraîner une réévaluation significative à la hausse de la demande en Chine et soutenir les prix du brut.

Z. H.

TRANSPORT 6300 km de voie ferrée à «court terme»

Le secrétaire général du ministère des Transports, Mourad Khoukhi, a annoncé, jeudi dernier à Alger, que le secteur aspirait à atteindre 6300 km de voie ferrée à «court terme». Dans son allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «Les voies ferrées en Algérie», au siège de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), M. Khoukhi, en sa qualité de représentant du ministre des Transports par intérim, Kamel Nasri, a précisé que les pouvoirs publics avaient dégagé des moyens financiers considérables pour moderniser le réseau ferroviaire et renforcer les moyens de transport des voyageurs et des marchandises. L'accent a été mis dans ce cadre sur la modernisation, l'extension, le doublement et l'électrification du réseau exploité et l'introduction d'un système moderne de télécommunication, a-t-il indiqué. La longueur du réseau ferroviaire national passera de 4200 km actuellement à 6300 km à «court terme», puis à 12 500 km après la finalisation de tous les programmes d'investissement supervisés par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), a-t-il fait savoir. Parallèlement à la mise en service de ces projets, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a élaboré un programme d'envergure qui prévoit la réhabilitation et la rénovation des wagons de train et l'acquisition d'un nouveau matériel de traction, en vue de renforcer son parc et améliorer ses services. M. Khoukhi a indiqué que la SNTF s'employait, de son côté, à porter sa part à court terme à 17 millions de tonnes de marchandises et 60 millions de voyageurs par an. Il a précisé que tous ces programmes s'inscrivaient dans une vision globale qui tient compte des orientations du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).

APS

AEP DANS LA CAPITALE

Amélioration de la distribution durant le mois de Ramadhan

Les capacités productives quotidiennes de la wilaya d'Alger passeront de 750 000 m³/jour à 850 000 m³/jour durant le mois de Ramadhan.

L'alimentation en eau potable dans la capitale connaîtra une amélioration durant le mois sacré de Ramadhan, a affirmé le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni. Intervenant devant la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Hasni a précisé que «les capacités productives quotidiennes de la wilaya d'Alger passeront de 750 000 m³/jour à 850 000 m³/jour durant le mois de Ramadhan, en attendant d'atteindre 900 000m³/jour en été». Concernant la faible pluviométrie enregistrée en raison des changements climatiques, le ministre a indiqué que la sécheresse qu'a connue l'Algérie l'année dernière à l'instar de plusieurs pays du monde était à l'origine de la baisse du niveau d'eau dans 22 barrages. Il s'agit, selon le ministre, de cinq barrages dans l'ouest du pays, six dans le bassin du Chélif, huit dans le centre et trois barrages dans la région est. Cette situation a influé sur l'approvisionnement



La production sera augmentée durant le mois sacré

de la population en eau potable au niveau de 20 wilayas, 10 au Centre, 6 à l'Ouest, et 4 à l'Est. Dans ce contexte, le ministre a indiqué que les eaux superficielles sont exploitées à hauteur de 50% dans plusieurs wilayas. Et d'ajouter: «Cette situation a induit en général la réduction de la quantité d'eau produite au quotidien passée de 9,9 millions m³/jour en 2020 lors de l'application du système de distribution 24/24h, à 9,1 millions m³/jour, soit un déficit de 800 000 m³/jour. Pour sécuriser les vingt wilayas les plus touchées par le déficit hydrique, la tutelle a recouru à un programme d'urgence

prévoyant l'exploitation de ressources supplémentaires à partir des eaux souterraines, à travers la réalisation de 800 puits, dont la moitié est entrée en service, tandis que 400 puits sont en cours de réalisation à un stade très avancé». En dépit des efforts déployés pour fournir des ressources supplémentaires dans ces wilayas, les différences entre les wilayas persistent toujours, selon le ministre, qui a souligné la nécessité d'y remédier par la «solidarité hydrique» entre wilayas. A cet égard, il a expliqué que ce processus a été engagé dans la région du Centre, en ce sens que l'approvisionnement

en eau du barrage de Koudiat Asserdoune sera limité aux wilayas de Tizi Ouzou, Boumerdès, Bouira et M'Sila, sans oublier Alger. Il en va de même pour le barrage de Taksebt, qui alimentera principalement les communes de Tizi Ouzou et Béjaïa, tandis que les eaux du barrage de Ghrib, qui alimentaient indirectement la capitale, seront affectées à l'alimentation des communes de Médéa et Aïn Defla. Cette mesure s'explique par le fait que la capitale recourt désormais aux eaux souterraines et au dessalement de l'eau de mer.

R.A.I.

TRANSPORT FERROVIAIRE REPRISE DE LA CIRCULATION DES TRAINS DE BANLIEUE

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, dans un communiqué, la reprise de la circulation des trains de la banlieue d'Alger avec une légère perturbation, assurant que les travaux de réparation des installations électriques endommagés suite aux rafales de vents sont dans leur phase finale. «La SNTF informe son aimable clientèle que les travaux de réparation des installations électriques de la voie (la caténaire) qui alimente les trains de la banlieue d'Alger, et qui ont été endommagés suite aux rafales de vents qui ont touché la région centre durant les deux derniers jours, sont toujours en cours et sont dans leur phase finale», a précisé la société dans un communiqué publié sur sa page Facebook. La SNTF a précisé que «la circulation des trains entre Alger et El Affroun reprendront jeudi avec une légère perturbation (circulation sur voie unique entre Beni Mered et Blida)». Quant aux trains de et vers (Thenia, Zéralda, Tizi Ouzou, Boumerdès et Aéroport), ainsi que les trains des grandes lignes et régionaux vers Alger et Oran reprendront la circulation normalement, a ajouté la même source. La SNTF s'est excusée auprès de ses clients des désagréments causés par cet incident.

DDEG DE GUÉ DE CONSTANTINE ONZE EXPLOITATIONS AGRICOLES RACCORDÉES À L'ÉLECTRICITÉ EN 2021

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine a raccordé onze exploitations agricoles à l'électricité en 2021, a indiqué en fin de semaine passée un communiqué de cette direction locale relevant de la SADEG filiale de Sonelgaz. La direction de distribution a entamé également les travaux de raccordement de plusieurs exploitations agricoles à Baraki et Bir Mourad Raïs à l'énergie électrique, selon le programme arrêté par la direction des services agricoles d'Alger, a précisé le communiqué. «La direction s'attelle à octroyer toutes les facilités aux agriculteurs en vue d'atténuer leur souffrance, leur permettre de booster la production agricole et promouvoir les investissements tout en contribuant à la relance du développement local», a conclu la direction dans son document. A.I.

SUR LE VIF

INCIVISME



PHOTO : DR

Le trottoir a été confisqué aux piétons rendant leurs déplacements particulièrement inconfortables, voire dangereux pour les personnes à mobilité réduite.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ UN INDIVIDU ARRÊTÉ ET DE FAUX BILLETS SAISIS À CHÉRAGA

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu en possession d'un montant de 14 000 DA en faux billets, a indiqué, en fin de semaine, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Les éléments de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ), relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga (ouest d'Alger), ont procédé à l'arrestation d'un individu à bord d'un

véhicule de tourisme après la saisie d'«un montant de 14 000 DA en faux billets portant le même numéro de série». «Des feux d'artifice minutieusement dissimulés sous le siège arrière du véhicule ont été également saisis», selon le communiqué. «Le suspect a été conduit au siège de la brigade pour l'interrogatoire, avant de le présenter devant le parquet territorialement compétent», conclut le communiqué.

SIDI M'HAMED LES GARDIENS DE PARKINGS DE RETOUR

Les automobilistes sont toujours soumis au diktat des gardiens de parkings anarchiques. À Sidi M'hamed, un gardien de parking exploite une aire de stationnement bien délimitée. Il s'agit d'une parcelle de terrain récupérée après la démolition d'une bâtisse vétuste. Cependant, l'exploitant a étendu son activité, en toute illégalité, à tous les espaces attenants à la parcelle. Si bien

que les automobilistes, qui garent leurs véhicules à quelques dizaines de mètres de cette aire, se voient contraints de s'acquitter des frais de stationnement au même titre que ceux qui garent leurs voitures dans l'enceinte du parking. Cet exemple illustre la situation de désordre et d'anarchie totale qui prévaut dans toutes les communes de la capitale.

K.S.

ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À CONSTANTINE

Le timing choisi contesté par de nombreuses familles

● Le choix de la fête de la Victoire n'a pas été apprécié par de nombreuses familles ayant dénoncé la perturbation de la scolarité de leurs enfants, en cette période des compositions.

Encore une fois, la décision de programmer le relogement des familles résidant dans les bidonvilles à Constantine pour la faire coïncider avec la fête de la Victoire, pour ne pas déroger à la règle des «vieilles pratiques», a manqué de clairvoyance. Elle a été surtout menée dans la précipitation. De nombreuses familles concernées par cette opération qui a touché le bidonville Meskine à Oued El Had et les sites Kaïdi Abdellah 1 et 2, en contrebas de la cité Aouinet El Foul, ont contesté le choix de cette date coïncidant avec la période des compositions, ce qui a énormément perturbé leurs enfants. Au bidonville Meskine, certaines familles sont restées sur place. Elles ont estimé que cette opération va perturber la scolarité leurs enfants et il sera très difficile pour eux de les accompagner quotidiennement entre Ali Mendjeli où ils ont été relogés et Oued El Had où ils sont scolarisés. Une autre catégorie demeurant sur les lieux s'est dite exclue de la liste. Un spectacle de désolation avec la moitié du bidonville rasé et l'autre partie qui n'a pas été touchée. Une situation qui risque de déboucher vers la naissance d'un nouveau bidonville au même endroit. Au lieu de tout raser et clôturer les lieux, pour mettre un terme à ce fléau, les autorités ont fait le travail à moitié. Cette inquiétude a été également



Le bidonville Meskine à Oued El Had n'a pas été totalement rasé

signalée chez certains habitants à Kaïdi Abdellah concernés dans les prochains jours par le relogement. «Ne fallait-il pas attendre les vacances scolaires et interdire toute construction anarchique ? Pourquoi cette précipitation et ce manque de rigueur face aux nouvelles constructions illicites qui

débouchent sur un travail à moitié fait ?», se sont interrogés des citoyens sur les réseaux sociaux. De son côté le chef de daïra de Constantine, Djelloul Chebouï, a rejeté fermement ce problème de scolarisation, affirmant qu'aucun mécontentement des parents n'a été signalé. «Ce n'est pas du tout ques-

tion de scolarisation ou des personnes à reloger. Mais, le problème est lié aux gens concernés par les recours et qui sont en instance. Dans les sites de Kaïdi Abdellah 1 et 2, il y a exactement 28 demandeurs concernés par le recours, dont 17 hommes et femmes âgés. Selon les habitants, ces personnes devraient être incluses dans la liste et relogées dans cette opération. Leurs recours sont à l'étude et nous leur avons demandé d'attendre les résultats finaux de la commission de wilaya», a-t-il déclaré. Au sujet de la perturbation de la scolarité des enfants et de l'opération de démolition, il dira : «S'il y a des familles qui ne veulent pas partir et attendre une semaine ou dix jours pour les examens, rien de presse. Où est le problème ? Il n'y a eu rien de tout cela et les parents ne m'ont rien dit. Bien au contraire certaines familles ont voulu partir coût que coûte.» Plusieurs familles concernées ont préféré un relogement durant les vacances scolaires soit après les compositions. Par contre d'autres habitants ont pointé du doigt le fait de ne pas démolir la totalité du bidonville Meskine. «Si on va laisser ces constructions, même s'il s'agit de 10 gourbis, dans une année on aura 400. C'est déjà arrivé trois fois auparavant», a commenté un des habitants sur Facebook.

Yousra Salem

SOUK AHRAS

2237 logements sociaux pour la wilaya

Il a été annoncé lors d'une récente réunion de coordination tenue au cabinet du wali de Souk Ahras une attribution de 2 237 logements sociaux locatifs avant la fin du 1^{er} semestre de l'année en cours. Selon le premier responsable de l'exécutif, la wilaya va vers une maîtrise totale du dossier du logement, toutes formules incluses. «Toutes les opérations de réalisation et d'attribution menées jusqu'à ce jour s'inscrivent dans le cadre d'un programme de longue haleine qui a donné des résultats probants», a-t-il indiqué après avoir invité les parties concernées par ce dossier à se prononcer sur les différentes situations et autres projets en voie de réalisation. Les logements AADL seront renforcés par une autre attribution de 1991 unités avant la fin de l'année 2022. Le logement rural a été longuement étudié lors de la séance de travail, notamment pour ce qui est de la célérité dans l'étude des dossiers et l'indispensable travail de proximité des maires. «Le logement rural a connu une avancée significative et les demandes qui répondent aux conditions d'éligibilité doivent être soumises à l'étude au niveau des instances concernées dans la transparence», a enchaîné le wali. Simultanément à cette rencontre de travail, des sources concordantes ont fait part d'un travail de fond concernant les centaines de logements de fonction et d'astreinte dans les secteurs de la santé, de la formation professionnelle, des collectivités, de l'enseignement supérieur, de l'éducation, des forêts, des services agricoles où persistent un nombre impressionnant d'indus occupants et où plusieurs logements sont fermés à double tour par d'anciens fonctionnaires vivant ailleurs sous d'autres statuts. A. Djafri

JIJEL

Cinq races de chiens dangereux interdites

Le wali de Jijel, Abdelkader Kelkel, a pris le soin d'obvier à «la propagation du phénomène de possession de chiens dangereux et féroces de toutes sortes, de l'augmentation des cas d'agression contre les citoyens, ainsi que leur commercialisation à travers la wilaya de Jijel», en signant un arrêté, interdisant cinq races de chiens dangereux sur le territoire de la wilaya. Il s'agit du pitbull, du bull-terrier, du rottweiler, du doberman et enfin le bullmastiff. Quant aux propriétaires des autres races de chiens non citées dans ledit arrêté de wilaya, qui doivent disposer d'un carnet de vaccination, ils sont invités de prendre les mesures préventives pour réduire tout risque, en muselant et en tenant en laisse les chiens lors des promenades, et de les vacciner, notamment contre la rage. Outre les raisons invoquées plus haut, l'arrêté précise qu'il a été pris sur proposition du directeur de la réglementation et des affaires générales. L'article 4 de cet arrêté précise que les contrevenants à ses dispositions seront sanctionnés conformément à la réglementation en vigueur. Fodil S.

UNIVERSITÉ D'OUM EL BOUAGHI

Débats sur l'accompagnement des startups

Durant trois jours (mardi, mercredi et jeudi), l'université d'Oum El Bouaghi a abrité un colloque sur les startups, leur fonctionnement et leur financement. Cette rencontre qui est la première du genre, se veut une fenêtre sur la création d'une startup qui, comme on le sait, est une jeune entreprise innovante, de création nouvelle et dont les fondateurs sont à la recherche de fonds d'investissement pour lui permettre un fort potentiel

de croissance. D'autre part, ce qui conditionne une startup pour être compétitive et d'ambitionner d'acquérir des marchés, c'est d'utiliser une nouvelle technologie et de disposer de financements importants. Ses concepteurs doivent être animés d'une grande ambition pour capter la valeur marchande et d'acquérir une position suffisamment dominante sur celui-ci. Le colloque se veut un coup de starter au profit des universitaires

qui se sont lancés dans ce domaine. C'est encore une occasion idoine pour les participants de fructifier leurs expériences grâce au salon d'exposition de leurs travaux. Il n'en demeure pas moins qu'en plus de la mise sur pied d'une startup, qui n'est d'ailleurs pas encore une entreprise qui emploie un certain nombre de travailleurs, il faut des financements de la part des banques. Sans cet accompagnement, les jeunes concepteurs de

projets innovants ne réaliseront pas le rêve de se faire une place dans le monde du travail. Les jeunes universitaires de 25 wilayas du pays qui ont participé à cette manifestation ambitionnent tous de voir leurs projets aboutir. En raison de l'importance de l'événement, il est mis sur pied une commission d'évaluation des projets présentés lors de l'exposition tenue à la salle des sports de l'université. L. Baâziz

GÉNÉRALE DE LA PIÈCE JOUSKA AU THÉÂTRE DE AÏN BEÏDA

Une comédie plaisante

La générale de la comédie Jouska a été célébrée mercredi dernier devant un public connaisseur, dont des artistes comédiens et de jeunes metteurs en scène de la wilaya d'Oum El Bouaghi et ce dans la salle de théâtre de Aïn Beïda. Le public a longtemps ovationné les quatre acteurs de cette pièce écrite et mise en scène, par le jeune Kheireddine Belkadi qui vit à Saint-Petersbourg en Russie. C'est l'histoire d'un peintre, appelé Jouska, qui vit intensément un dialogue intérieur. Il existe en effet des personnes qui s'adressent la parole et se créent un monde à part. Le peintre de la pièce vit en couple. Sa femme lui apprend qu'elle est enceinte et que le bébé qu'elle porte est de sexe masculin. Mais

ce n'est pas le cas. Il apprendra que le futur bébé est une fille ce qui le met dans un état de colère et de vive inquiétude, lui qui a fait courir le bruit que sa femme attend un garçon. Entre en scène la belle mère, laquelle se range du côté de sa fille et mène la vie dure à son gendre. N'en pouvant plus, le jeune peintre ira jusqu'à demander le divorce. La bonne distribution des rôles (quatre en tout : le mari, sa femme, la belle mère et un quatrième personnage qui ressemble plus à un alter ego de l'acteur principal) n'a pas alourdi l'objectif du metteur en scène, à savoir broser un tableau représentatif de la famille algérienne. Ici, il est mis en relief le rôle d'une belle mère trop envahissante dans la vie et le ménage de



sa fille. Comme le dit Constantin Stanislavski, dont l'auteur s'inspire parfois : «Le public» est notre «acoustique spirituelle». «Il nous renvoie sous forme d'émotions vivantes ce qu'il a reçu de nous.» Le public n'est pas resté de marbre en suivant le spectacle. Il a ri, ovationné, charmé d'assister à un spectacle de bonne facture qui sera prochainement en tournée dans les théâtres régionaux. Belgacem Bouakkaz, un homme de théâtre et formateur de jeunes pour le 4^e art, reconnaît que la pièce Jouska, écrite et jouée en arabe dialectal, apporte un sang neuf tant elle a emprunté un chemin nouveau pour mettre en exergue une situation connue et vécue par tant de couples et de familles. L. B.

SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

Le bitumage d'une rue attendu depuis 40 ans !

● Les habitants du quartier, appelé communément Taula, à Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem, attendent depuis 40 ans que la rue de leur quartier soit asphaltée.



Les habitants réclament la pose de bitume

Plusieurs maires et chefs de daïra se sont succédé, mais vainement ! Une attente qui dure depuis 40 ans. Les habitants du quartier, appelé communément Taula, attendent que leur rue soit asphaltée. «L'APC et la daïra sont toutes deux concernées. Cette ruelle, d'une longueur de quelque 600 mètres, où habitent de nombreuses familles de la ville, n'est pas asphaltée, bien que celle-ci existe depuis 1982. Son état est écœurant. Parfois, elle se transforme en un dépôt de débris et l'eau de pluie y stagne à certains endroits. Ce qui laisse libre cours aux rats, moustiques et autres insectes nuisibles, en plus des odeurs nauséabondes. Ce qui pose aussi le problème de sécurité», témoignent

certaines personnes. «Ce quartier semble marginalisé et laissé à l'abandon, sinon comment expliquer cette situation alors que plusieurs opérations de rénovation des rues ont eu lieu ?», ont tenu à s'exprimer des résidents. Ces familles résident dans ces maisons qui longent cette rue piétonnière depuis 40 ans. «Un tracé avait été fait afin de faciliter le passage pour les habitants en 1982, et il devait ensuite être asphalté. Toutefois, rien n'a été fait», déplore-t-on. Les habitants ont déjà formulé plusieurs demandes auprès des autorités locales pour faire asphalter cette voie. Malheureusement il n'en est rien ! «Nos requêtes n'ont jamais été prises en considération, puisque rien n'a changé»,

pestent des jeunes. Signalons que cette rue se trouve à quelque 70 m du siège de la daïra de Sidi Lakhdar, en plus d'autres infrastructures de l'État. En dépit de l'importance de cette voie très fréquentée par les passants, lycéens, écoliers, les autorités locales tardent à prendre en charge les travaux. Ces familles, qui lancent un appel de détresse au wali de Mostaganem, n'arrivent pas à comprendre «comment se fait-il qu'aucun responsable ne se soit déplacé chez eux, pour s'enquérir de la situation de cette ruelle», témoignent habitants. «La balle est dans le camp du wali. Souhaitons que ce haut responsable intervienne pour régler le problème», espèrent d'autres. **Lakhdar Hagani**

CHLEF

Préparatifs de la saison estivale



La Protection civile se prépare pour la saison estivale

La Protection civile se prépare pour la saison estivale 2022, en particulier pour les interventions liées à cette période très propice pour les feux de forêt et les noyades, entre autres. En effet, un conclave régional a été organisé à Chlef, le 14 mars, par la direction générale de la Protection civile et auquel ont pris part des directeurs centraux de la direction générale de ce corps et 18 directeurs de wilaya de la Protection civile de l'ouest et du sud-ouest du pays. Les travaux, qui ont lieu dans l'hémicycle de l'APW, ont été présidés par le directeur des études et le chef de cabinet du directeur général de la Protection civile. Selon les services de la Protection civile, cette rencontre a été consacrée,

d'abord, à une évaluation de l'application du dispositif de prévention et d'intervention lors de l'été 2021, en vue d'améliorer encore les mesures prises à cette fin. L'objectif premier, ajoute-t-on, est de fournir un service public de qualité et de garantir toutes les conditions de réussite de la prochaine campagne estivale. Cela concerne notamment la surveillance des plages, la lutte contre les feux de forêt et des céréales, et autres interventions d'urgence liées à la saison estivale, comme les accidents de la route. A rappeler que les villes côtières de l'ouest du pays, dont celles de la wilaya de Chlef, ont connu l'été dernier une forte affluence d'estivants de presque toutes les wilayas. **A. Yechkour**

BÉCHAR

UN INVESTISSEUR VICTIME D'UN ACTE DE SABOTAGE

Le matériel roulant d'un investisseur privé à Béchar a été ciblé par un acte de destruction perpétré par une vingtaine d'individus qui ont ligoté deux agents de sécurité pour ensuite détruire par le feu en aspergeant à l'essence l'ensemble de l'équipement. Après le vol des équipements d'un poste transformateur à Taghit la semaine dernière, voilà que les délinquants récidivent cette fois-ci à Béchar pour porter un coup dur à l'investissement. La population est en émoi aussitôt qu'elle a appris la destruction d'un matériel roulant très coûteux d'un investisseur privé local qui a choisi de réaliser un parc de distractions et de loisirs implanté au nord à la sortie de la ville de Béchar. Un rêve brisé pour de milliers de familles et de jeunes frustrés de loisirs depuis de longues années et qui attendaient avec impatience la concrétisation de ce projet dont les équipements modernes devraient être posés par des chinois. Le ministre de l'Industrie en visite récemment à Béchar avait posé la première pierre de ce projet. Dans la nuit de mardi dernier vers 3h du matin, des assaillants au nombre d'une vingtaine d'individus ont attaqué le chantier de l'investisseur en ligotant les deux agents surveillants pour ensuite détruire par le feu en aspergeant à l'essence l'ensemble du matériel roulant qui s'y trouvait à l'intérieur du chantier, matériel roulant composé de camions et d'engins de travaux.

Le promoteur du projet indigné a indiqué qu'un des assaillants a été brûlé et évacué à l'hôpital. Il est sous surveillance des services de sécurité. L'évaluation des dégâts matériels ainsi que les motivations des commanditaires de cet acte de sabotage sont en cours, a-t-il souligné. Selon d'autres sources, la piste privilégiée des enquêteurs semble s'orienter vers une bande d'individus récidivistes qui veut bloquer tout investissement sur des assiettes de terrains, arguant que lesdits terrains leur appartiendraient sans pour autant détenir les actes authentiques de propriété. Ainsi, ces prétendants propriétaires d'assiettes foncières qui se manifestent assez souvent défient les autorités locales et la loi. Mais l'enquête est toujours en cours pour faire la lumière sur ce genre d'événements qui s'amplifient dans la wilaya. **M. Nadjah**

OULED SIDI MIHOUB (RELIZANE) PRÈS DE 500 FOYERS RACCORDÉS AU GAZ

La célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (1956) et la nationalisation des hydrocarbures (1971), qui coïncide avec le 24 février, a procuré, cette année, joie et liesse à la population de Ouled Sid Mihoub, une circonscription administrative relevant de la daïra de Djidiouia et sise au nord-est du chef-lieu de la wilaya, puisque les autorités locales ont saisi cette opportunité pour raccorder par moins de 495 foyers au réseau du gaz de ville. Nous avons toujours galéré pour nous procurer la bonbonne, notamment en hiver où son prix dépasse des fois les 300 DA, a souligné un des habitants non sans ajouter : «Ces bonbonnes aux filetages défilants constituaient un réel danger.» Tout en affirmant que son secteur s'apprête à réceptionner dans les semaines à venir plusieurs projets du genre pour alimenter quelques 10 000 familles en cette précieuse énergie au niveau de plusieurs communes, comme Oued R'hiou, Mazouna, Ramaka et Aïn Tarik, le directeur de l'énergie a souligné que ce projet a été concrétisé avec l'apport de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et a consommé plus de 36 milliards de centimes. Il a aussi affirmé que le taux de couverture de la wilaya en gaz de ville est au seuil de 63%. **Issac B.**

LIGUE DES CHAMPIONS

Affiches Chelsea-Real et City-Atlético en quarts

Le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions a accouché vendredi de deux affiches entre le tenant du titre, Chelsea, et le Real Madrid, d'une part, et entre Manchester City et l'Atlético Madrid, d'autre part. Les vainqueurs de ces deux chocs s'affronteront en demi-finale, tandis que l'autre demi-finale mettra aux prises les vainqueurs de Benfica-Liverpool et Villarreal-Bayern Munich. Tous les quarts de finale sont prévus les 5 et 6 avril (aller) et les 12 et 13 avril (retour).

PROGRAMME DES QUARTS DE FINALE
Benfica Lisbonne (POR) - Liverpool (ENG)
Chelsea (ENG) - Real Madrid (ESP)
Manchester City (ENG) - Atlético Madrid (ESP)
Villarreal (ESP) - Bayern Munich (GER)
Demi-finales (allers 26 et 27 avril, retours 3 et 4 mai)
Manchester City ou Atlético Madrid - Chelsea ou Real Madrid
Benfica Lisbonne ou Liverpool - Villarreal ou Bayern Munich
Finale: samedi 28 mai au Stade de France à Saint-Denis (France).

EUROPA LEAGUE

Barcelone et Atalanta qualifiés avec brio



Sans surprise, Barcelone et l'Atalanta Bergame ont assuré jeudi leur place en quarts de finale de la Ligue Europa, imités par Leicester et l'AS Rome dans sa petite sœur qu'est la Ligue Europa Conférence. En revanche, les deux clubs de Séville, le FC Séville et le Betis, ont chuté au stade des huitièmes en C3, tous les deux après prolongations. Le FC Séville, six fois vainqueur de cette Ligue Europa et actuel deuxième de Liga, est tombé à Londres sur le terrain de West Ham, vainqueur 2-0 avec notamment un second but de l'Ukrainien Andriy Yarmolenko (88e), fêté comme il se doit par ses coéquipiers et ovationné par le public. Les Andalous l'avaient emporté 1-0 à l'aller. Quant au Betis, battu 2-1 chez lui par l'Eintracht lors de la première manche, il a rendu les armes à Francfort (1-1), un but égalisateur de l'Autrichien Martin Hinteregger au bout de la prolongation (120e+1) ruinant les rêves des Espagnols que Borja Iglesias avait ravivés à la fin du temps réglementaire (90e). Le Barça, de son côté, a préparé de la meilleure façon son Clásico contre le Real Madrid dimanche en s'imposant 2-1 sur le terrain de Galatasaray. Dans une atmosphère plus hostile que Santiago-Bernabeu dans trois jours, les hommes de Xavi ont renversé la rencontre. Après le 0-0 de l'aller, ses joueurs étaient pourtant virtuellement éliminés après l'ouverture du score de Marcao (29e). Le défenseur brésilien, d'une tête plongeante a devancé Ferran Torres sur corner. Mais la pépite Pedri, 19 ans, a égalisé dans la foulée (37e) d'un but tout en finesse en se jouant de deux adversaires dans la surface stam-bouliote.

7^e BUT D'AUBAMEYANG AU BARÇA

Seul face au but après une remise de la tête pleine de sang froid de Frenkie de Jong, Pierre-Emerick Aubameyang (50e) a empli un septième but depuis son arrivée en Catalogne cet hiver pour placer le club blaugrana devant. Dans le choc de ces huitièmes entre l'Atalanta et le Bayer Leverkusen, les Bergamasques ont confirmé leur succès 3-2 de l'aller en s'imposant 1-0 en Allemagne. Un succès en extremis, au bout d'une rencontre pourtant globalement dominée par la bande de Moussa Diaby, grâce à un déboulé de Jérémie Boga qui a conclu de près (90e). Lyon, qui avait rapporté une victoire très flatteuse de Porto à l'aller (1-0), a beaucoup plus souffert cette fois face au leader du championnat portugais, qui a causé bien du souci à l'équipe française (1-1), finalement qualifiée.

AFP

Programme des quarts de finale (7 et 14 avril)

Sporting Braga (POR) - Glasgow Rangers (SCO)
Eintracht Frankfurt (GER) - FC Barcelone (ESP)
RB Leipzig (GER) - Atalanta Bergame (ITA)
West Ham (ENG) - Lyon (FRA)

Demi-finales (28 avril et 5 mai)

RB Leipzig ou Atalanta Bergame - Sporting Braga ou Glasgow Rangers
West Ham ou Lyon - Eintracht Francfort ou FC Barcelone

LIGUE 1

Changement de programme

La Ligue de football professionnel (LFP) a publié jeudi un nouveau programme du championnat de Ligue 1. Le nouveau calendrier comporte des modifications par rapport à la programmation initiale «en raison du programme chargé de nos clubs aux différentes compétitions africaines», explique l'instance nationale dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce changement a été effectué «en concertation avec les clubs concernés par ces changements afin d'éviter le cumul des matchs en retard», ajoute le communiqué de la LFP. Les matchs de a 23e journée, initialement programmés le 25 mars, ont été décalés de 24h en raison du déroulement du match international Cameroun - Algérie le même jour. Par contre, la 24e journée est programmée le 31 mars et le 1er avril.

A. B.

Programme des matchs en retard

18^e JOURNÉE

HBCL-ESS : MARDI 22 MARS

CRB-MCA : MERCREDI 23 MARS

19^e JOURNÉE

JSS-USB : JEUDI 24 MARS

Programme de la 23^e journée

OM-WAT : SAMEDI 26 MARS

ESS-NCM : SAMEDI 26 MARS

RCA-MCO : SAMEDI 26 MARS

CSC-RCR : SAMEDI 26 MARS

USMA-HBCL : SAMEDI 26 MARS

NAHD-CRB : DIMANCHE 27 MARS

USB-JSK : LUNDI 28 MARS

JSS-ASO : LUNDI 28 MARS

PAC-MCA : LUNDI 28 MARS

Résultats

Ligue 1 - 22^e journée

HIER

HBCL	3-1	USB
MCO	0-0	NAHD
RCR	0-0	USMA

MOB

Kaced et Ghanem sanctionnés

La commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a infligé une sanction d'un match à l'entraîneur du MO Béjaia, Karim Kaced, pour contestation de décision ainsi que deux matches pour l'attaquant Ghanem suite à son expulsion lors de la dernière rencontre face au MO Constantine qui s'est soldée par un score de 2-1 (0-0). D'ailleurs, pour le déplacement de l'équipe mobiste cet après-midi à Annaba pour affronter l'USMA local dans le cadre de la 22e journée du championnat de Ligue 2, le technicien en question devrait diriger son équipe à partir des tribunes puisque c'est son assistant Allaoua Rouha qui sera sur le banc. L'effectif du MOB enregistra, en revanche, le retour de Alliouat et Ayad.

H. L.

LDC (5^e JOURNÉE). CRB - ES SAHEL (20H)

Belouizdad plein d'ambitions

Le CRB vise la victoire face à l'ES Sahel pour consolider sa position en tête du classement du groupe B. Et même un nul sera synonyme de qualification aux quarts de finale.



PHOTO : D. R.

Aribi sera épaulé en pointe par Mersougui

Le CR Belouizdad accueillera ce soir (20h) au stade du 5 Juillet l'équipe tunisienne de l'ES Sahel dans le cadre de la 5e journée du groupe B de la Ligue des champions africaine avec l'intention de gagner et rester sur la lancée de la dynamique des victoires pour conforter sa position en tête du classement. La bande à Paqueta compte huit points et n'a besoin que d'un seul pour assurer sa qualification aux quarts de finale. Mais les joueurs veulent assurer la victoire pour espérer consolider leur position en tête du classement sachant que l'autre club tunisien, l'Espérance de Tunis, se déplacera au Botswana pour y affronter Jwaneng Galaxy

FC, et ce, avant la grande explication entre les deux co-leaders lors de l'ultime journée. Le CRB a, certes, raté le match aller face à l'ES Sahel mais doit faire très attention à une réaction des Tunisiens qui vont jouer leur dernière carte. La prudence sera de mise lors de cette rencontre face aux camarades de Benayada et Boutmene, qui n'ont rien à perdre que de jouer à fond leurs chances dans ce derby maghrébin. L'entraîneur brésilien Paqueta songe d'ailleurs à opter pour un nouveau système en 4-4-2 avec le renforcement de l'entrejoueur par Bakir et Selmi dans le but de bloquer les actions offensives du représentant de Sousse. Paqueta peut s'appuyer sur deux attaquants de pointe, Aribi et

MCA - CSC

Continuer sur la lancée

Auréolé du score fleuve obtenu face au WA Tlemcen, les camarades de Benchaïra devront tenter de continuer sur leur lancée, cette après-midi au stade Omar-Hamadi, contre une autre équipe qui revient en force, le Mouloudia d'Alger, qui a atomisé dimanche dernier le RC Relizane par le résultat sans appel de 8 buts à 2, ce qui le place à la deuxième position du classement de la Ligue 1, à trois longueurs du leader, le CR Belouizdad. C'est dire l'importance que revêt la rencontre pour les deux clubs, d'autant plus qu'elle intervient dans un contexte administratif compliqué, aussi bien pour les locaux que pour le CS Constantine, appelés tous les deux à connaître des changements au sommet de la hiérarchie (le président du CA Brahmia pour les premiers et le directeur général Gasmî pour les seconds). Les Constantinis, qui se trouvent à Alger depuis jeudi, disposent de tous les atouts à même de leur permettre

de réussir dans leur quête de points. Outre la convocation de l'avant-centre Temine, tout juste rentré du stage de l'EN U23, le staff technique pourra compter sur le jeune Chekkal, auteur d'un match plein face au WAT, en plus de Belahouel, qui a réintégré le groupe après son absence en séance de reprise. De son côté, le buteur bénoîsis du CSC, Marcellin Koukpo, un temps incertain à cause de sa convocation en équipe nationale, sera bel et bien présent à Bologhine, avant de s'envoler le lendemain vers son pays. Ces différents atouts offensifs devront permettre à Madoui de surprendre l'arrière-garde mouloudéenne, à condition de ne pas encaisser de buts. C'est assurément donc avec une défense et un milieu renforcés que les Vert et Noir se présenteront en terrain adverse, à déclaré avoir été possible de Mebarakou, Rebaï, Belaili et Sahli devant le revenant Rahmani, ainsi que le quatuor Messibah, Benchaïra, Chekkal et

MONDIAUX D'ATHLÉTISME EN SALLE

Déception des Algériens à Belgrade

Lors de la première journée des 18es championnats du monde d'athlétisme en salle, disputée hier à Belgrade (Serbie), les deux représentants algériens Yasser Triki (triple saut) et Djamel Sedjati (800m) ont quitté prématurément la compétition. A commencer par Triki qui s'est classé 10e sur 12 engagés, avec un modeste saut de 16,42m. Le triple sauteur algérien était loin de son record d'Algérie en salle (17, 12m). En effet, dans une finale directe de haut niveau, le concours du triple saut a été dominé avec une grande surprise par le Cubain Martínez Lazaro avec un bond de 17,64m (meilleur saut mondial de la saison). Le Cubain ex-champion du monde cadet et Juniors très régulier a surclassé le Portugais Pedro Pichardo 2e (d'origine cubaine) avec 17,46m. Par ailleurs, Djamel Sedjati a terminé 3e dans la troisième série du 800m (1'49''22) et n'a pu se qualifier en finale. Contacté par nos soins après la course, l'entraîneur Amar Bénida dira à propos de la prestation de son athlète : «Sedjati, manquant d'expérience, a mal géré la course. Place maintenant à d'autres compétitions comme les JM 2022 et les Mondiaux d'athlétisme». **Chafik B.**

LIRF

Le Pdt de l'ABS convoqué dimanche

La ligue Inter-régions (LIRF) a convoqué le président du CSA-ABS (Bou Saâda) dimanche 20 mars 2022 pour ouvrir le dossier de l'affaire ABS-USM Sétif et vérifier tous les détails qui entourent cette sombre affaire. Rappel des faits : le 12 février 2022 s'est jouée la rencontre ABS-USMS (2-1). L'équipe locale a aligné le joueur Omar Slimatni qui portait le numéro 27. Ce joueur qui a évolué durant la phase aller de la saison 2021-2022 sous les couleurs du CR Village Moussa (LIRF) était inscrit sous le numéro 10. Dès la fin du match l'information a fait le tour des clubs de la division. C'était le 12 février 2022. Le joueur indiqué avait rejoint l'A Bou Saâda durant la seconde période d'enregistrement (mercato). Réglementairement, l'ABS était interdit de recrutement par la CNRL et la FAF à cause des dettes. Sur la base de cette donnée, Bou Saâda n'avait pas le droit de recruter. Le club l'a fait, deux nouveaux joueurs sont arrivés au mercato et l'un d'eux a pris part au match ABS-USMS. Rapidement, l'information a été ébruitée. Dans un premier temps, la LIRF a écarté vigoureusement l'existence d'une telle affaire. Le 15 février 2022, un membre du bureau de ligue a déclaré : «A la ligue (LIRF), il n'y a point d'affaire. Les gens fabulent». Lorsque la preuve a été fournie au dirigeant de la LIRF, sous forme de présentation de deux feuilles de match où le nom de Omar Slimatni apparaissait dans la composition d'équipe du CR Village Moussa (aller Berhoum- CRVM) et ensuite ABS-USMS, phase retour, l'intéressé a changé de ton et s'est réfugié dans une réponse évasive : «La ligue n'a pas délivré cette licence et elle n'est pas concernée par cette affaire tant qu'il n'y a eu ni réserve ni réclamation». Il a oublié que l'affaire était plus grave qu'une simple fraude. C'est une falsification de document officiel (la licence) qui aurait dû provoquer une rapide réaction de sa part, mais aussi de la fédération, de sa commission d'éthique et du département intégrité de la part de qui il n'y a eu aucune réaction (on y reviendra). Finalement, la LIRF a fini par convoquer l'ABS après la saisine de l'USM Sétif déposée 30 jours après le match ABS-USMS.

Y. O.

ASO - RCA

Un tournant du championnat pour Samir Zaoui



Le match ASO Chlef - RC Arba, qui se déroulera aujourd'hui à 15h, au stade Mohamed Boumezzag, constitue, selon le coach chélifien, Samir Zaoui, un tournant du championnat pour l'Olympique, en ce sens qu'une victoire lui permettrait de prendre une option rassurante quant à son maintien en Ligue 1. En effet, dans une déclaration diffusée sur le site du club, Samir Zaoui estime que cette confrontation représente un virage décisif pour l'avenir des Chélifiens parmi l'élite. «Nous allons affronter un adversaire difficile et coriace, car le RC Arba est plus fort que les équipes que nous avons rencontrées jusque-là. C'est une formation qui a enregistré de bons résultats ces der-

niers temps. Nous devons donc faire un effort supplémentaire pour nous imposer et glaner les trois points, afin de nous éloigner encore plus du bas de tableau», a confié l'entraîneur en chef de l'ASO. D'après lui, ses protégés sont conscients de la difficulté de la tâche et devront s'employer davantage pour prendre le dessus sur le RC Arba. «Ils étaient au grand complet à l'entraînement et se sont bien préparés pour ce rendez-vous qui s'annonce équilibré, dans la mesure où l'ASO et le RCA sont au coude à coude au classement». Il réaffirme que la victoire est impérative à domicile afin d'effacer les deux dernières défaites concédées au stade Mohamed Boumezzag. **Ahmed Yechkour**

MONDIAL 2022

Le foot russe demeure exclu de la course



L'équipe russe demeure exclue des barrages qualificatifs pour le Mondial-2022 de football, fin mars, après le rejet hier par le Tribunal arbitral du sport de la demande de la Fédération russe de suspendre les sanctions de la Fifa. Cette décision, similaire à celle rendue mardi concernant les sanctions de l'UEFA, ne préjuge pas de la future sentence de la justice sportive sur le fond du litige, qui n'est pas attendue avant plusieurs semaines au minimum. «La procédure d'arbitrage se poursuit. Un panel d'arbitres est actuellement en cours de constitution et les parties échangent des observations écrites. Aucune audience n'a encore été fixée», précise la juridiction basée à Lausanne dans un communiqué. Mais d'ores et déjà, le refus d'accorder au recours russe un effet suspensif dégage

AFP

Ravagé par la guerre, le Yémen délaisse son riche patrimoine

Les piles d'ordures jonchent le sol et les graffitis recouvrent les murs de la forteresse de Sira à Aden, la grande ville portuaire du sud du Yémen, où la guerre n'épargne pas le riche patrimoine historique. Vestiges du passé glorieux de cette région côtière sur la mer d'Arabie, les églises, les musées et les temples sont menacés par un conflit qui ravage le pays le plus pauvre de la péninsule arabique depuis plus de sept ans. Érigée au XI^e siècle au sommet d'une île montagneuse, surplombant le port, Sira servait notamment à repousser les envahisseurs dans cette région stratégique près du détroit de Bab Al-Mandab, qui relie la mer Rouge au golfe d'Aden dans l'océan Indien. Selon le directeur adjoint du Bureau des antiquités d'Aden, Osmane Abdelrahmane, les sites historiques de la ville souffrent de «*négligence et destruction systématiques*». Le budget qui leur sont alloués, environ 200 euros par mois, couvre à peine «les achats de papeterie», dit-il à l'AFP. «*Même lorsque nous obtenons des aides, elles ne couvrent qu'une infime partie de ce qui est nécessaire*», explique Osmane Abdelrahmane. «*Parfois, je regrette d'avoir étudié l'archéologie et d'être entré dans ce domaine*», confie le responsable, qui se dit «*frustré et désespéré*». Depuis la prise de la capitale Sanaa par les rebelles Houthis en 2014, le Yémen est dévasté par la guerre et ses conséquences, avec des centaines de milliers de morts, des millions de déplacés et une famine à grande échelle qui guette la population. Le conflit opposant les rebelles, soutenus par l'Iran, et les forces progouvernementales, appuyées par l'Arabie saoudite, a plongé le pays dans l'une des pires tragédies humanitaires au monde. Les insurgés contrôlent de larges pans du pays, essentiellement dans le Nord, notamment Sanaa. Chassé par les rebelles, le gouvernement a temporairement élu domicile à Aden. Le musée militaire de la ville, dont le bâtiment date de 1918, avait été bombardé et pillé lors d'une offensive ratée des Houthis sur Aden en 2015. La coalition dirigée par l'Arabie saoudite a reconnu en septembre 2021 avoir bombardé une partie de l'édifice, évoquant une «*cible militaire légitime*». D'autres sites d'Aden ont été bombardés, vandalisés ou attaqués, tandis que certains ont tout simplement laissés à l'abandon, faute de moyens pour les entretenir. Les citernes de Tawila, réservoirs d'eau taillés dans la roche des montagnes et vieux de plusieurs siècles, a longtemps été l'un des monuments historiques les plus visités de la ville. Les citernes sont aujourd'hui couvertes, cernées de constructions anarchiques. «L'absence de vision de l'Etat en matière de protection du patrimoine et de l'identité culturels du pays a eu un impact négatif», dit à l'AFP Asmahane al-Alas, professeure d'histoire à l'université d'Aden. Selon cette spécialiste, le patrimoine du Yémen devrait au contraire contribuer à l'avenir au «développement» du pays, qui attirait naguère des visiteurs étrangers. «*La négligence et l'ignorance ont conduit à un niveau de pertes irréversible*», dit-elle à l'AFP, déplorant que «la prise de pouvoir soit considérée comme plus importante que tout le reste».

En voie d'uberisation, l'Afrique va-t-elle protéger ses travailleurs?

A l'heure où Bruxelles entend renforcer les droits des travailleurs des plateformes souvent considérés comme indépendants et donc bénéficiant de peu d'avantages sociaux, où en est l'Afrique ? Le continent est devenu un enjeu de poids pour les plateformes en ligne, qu'elles soient locales comme Jumia ou internationales comme Uber. En l'absence de règles au niveau africain, et souvent même de réglementation locale, les travailleurs en sont réduits à compter sur la bonne volonté des entreprises. Uber, Moove, Bolt ou encore Glovo, Jumia et Gozem, les plateformes de services en ligne, livraisons et taxi se multiplient en Afrique. A tel point que le secteur pourrait employer trois millions de personnes à d'ici trois ans, selon une étude américaine. Seulement, en Afrique l'uberisation de l'emploi ne signifie pas la même chose qu'en Europe. Les réglementations et la protection des travailleurs sont faibles. Et lorsqu'ils s'en plaignent les travailleurs découvrent qu'ils n'ont aucun recours, comme les chauffeurs Uber d'Afrique du Sud, déboutés en justice il y a quatre ans, car ils étaient en réalité employés par une filiale néerlandaise du géant américain...

FOOTBALL

Au Brésil, la «pire équipe du monde» en a marre de perdre



PHOTO : DR

Une équipe qui... bat des records !

Finies les roustes à répétition avec des scores fleuve : Ibis, club brésilien qui a longtemps mérité, et entretenu, son image de «pire équipe du monde», n'est plus fâché avec la victoire. Cette saison, il évolue en première division du championnat du Pernambouc, État pauvre du nord-est brésilien, pour la première fois en 21 ans. Pas mal pour une équipe dont la mascotte s'appelle «Derrotinha» (petite défaite), et qui était parfois huée par ses propres supporters en cas de victoire. «*Cette histoire de 'pire équipe du monde', sportivement parlant, c'est surtout un souvenir des années 80, quand on était vraiment la pire équipe. Aujourd'hui, c'est surtout une question de marketing*», explique à l'AFP Ozir Ramos Junior, président de l'Ibis Sport Club. Avec une bonne dose d'humour et d'auto-dérision, ce petit club de la ville de Paulista, à 18 km de Recife (nord-est du Brésil), s'est fait connaître au-delà des frontières du pays.

UN CONTRAT POUR MESSI

Fondé en 1938 par les patrons d'une usine de textile, Ibis est entré dans la légende avec une série record de 3 ans, 11 mois et 26 jours sans la moindre victoire, du 20 juillet 1980 au 17 juin 1984. En presque 4 ans, l'équipe a affiché un bilan de 48 défaites et six matches nuls en 54 rencontres, avec pas moins de 225 buts encaissés (plus de quatre par match en moyenne) et seulement 25 marqués. Sa réputation

de «pire équipe du monde» est devenue une marque, qui a inspiré des campagnes publicitaires, puis, des décennies plus tard, des blagues bien senties sur les réseaux sociaux. Quand Lionel Messi a annoncé qu'il quittait le FC Barcelone en août dernier, juste avant de signer au Paris SG, Ibis lui a fait une «proposition de contrat» sur Twitter. Parmi les clauses : «*Ne pas inscrire trop de buts, ne pas être champion*» et «*jurer trois fois devant le miroir que Pelé est meilleur que Maradon*». La semaine dernière, c'est justement le PSG de Messi qui a fait les frais de cet humour grinçant après l'élimination en C1 face au Real Madrid, Ibis rappelant qu'il avait «le même nombre de titres en Ligue des Champions».

«DEUXIÈME ÉQUIPE DE CŒUR»

Avec plus de 300 000 abonnés sur ce compte Twitter désopilant, le club a attiré son plus grand sponsor, le site de paris en ligne suédois Betsson. Grâce à cette manne inespérée, Ibis a pu payer les salaires en retard des joueurs et moderniser les infrastructures du club. Les résultats ne se sont pas fait attendre : en novembre, cinq mois après la signature du contrat avec le sponsor suédois, l'équipe est remontée en première division régionale. «*Nous sommes connus dans le monde entier comme des perdants, mais il ne faut pas mélanger cette image avec ce qui se passe réellement sur le terrain*», tempère le président Ramos Junior. «*Aujourd'hui, on peut dire qu'on ne*

travaille qu'avec des vainqueurs», renchérit l'entraîneur Paulo Jessé.

Mais au sein de l'élite du Pernambouc, Ibis n'a pas pu faire de miracle. Avec six défaites en neuf matches, l'équipe a terminé avant-dernière et devra disputer les barrages pour tenter de se maintenir. Mais sa victoire 2-1 sur Salgueiro lors de la deuxième journée restera dans les annales. «*Pendant des années, Ibis ne faisait que perdre. Maintenant, il arrive à gagner des matches. Ce club représente un esprit de résistance, une lueur d'espoir*», dit Israel Leal, auteur du livre *Le vol de l'oiseau noir, l'histoire d'Ibis, la pire équipe du monde*. Avant la saga des perdants magnifiques des années 80, Ibis avait vu passer dans ses équipes de jeunes de vrais cracks comme Vava, double champion du monde en 1958 et 1962, ou Rildo, qui a joué par la suite avec le Roi Pelé à Santos. Loin du niveau sportif des clubs les plus populaires du Pernambouc, Nautico et Sport, qui font le yoyo entre la première et la deuxième division nationale, Ibis transcende les rivalités historiques et sait se faire apprécier de tous les supporters de la région. «*C'est la deuxième équipe de coeur de tous les habitants de Pernambouc*», conclut Ozir Ramos Junior.

L'Allemagne va supprimer le port du masque obligatoire en intérieur

L'Allemagne va lever la plupart des restrictions sanitaires destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19, bien que le nombre de nouvelles contaminations ait atteint un record jeudi dans le pays. A l'issue d'une rencontre avec les dirigeants des 16 Länder d'Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a déclaré que le record de près de 300 000 nouvelles contaminations en une seule journée n'était certes pas une bonne nouvelle mais que l'allègement des restrictions était justifié par l'absence de pression sur les services de réanimation. A partir de dimanche, l'obligation du port du masque sera levée en intérieur, notamment à l'école ou dans les supermarchés, mais elle sera maintenue dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Chaque Land aura la possibilité d'imposer ses propres restrictions s'il repère des foyers épidémiques conduisant à une hausse à la fois des contaminations et des hospitalisations.

L'Indonésie lance sa première usine de véhicules électriques avec Hyundai

Le group sud-coréen Hyundai a lancé cette semaine la première usine d'assemblage de véhicules électriques en Indonésie, grand pays producteur de nickel qui s'est engagé dans le développement de la filière de mobilité électrique. L'usine d'une capacité totale de production de 250 000 véhicules par an marque le début de la production de véhicules à batteries électriques dans la plus grande économie d'Asie du Sud-Est. Le nouveau modèle IONIQ 5 du constructeur sud-coréen y sera assemblé pour le marché indonésien, et pour l'exportation dans la région. L'Indonésie, plus grand producteur de nickel au monde a commencé à mettre en place une filière allant de l'extraction de nickel et autres métaux nécessaires à cette technologie, à la fabrication des batteries, jusqu'aux véhicules électriques. Le président indonésien Joko Widodo a dit espérer que ce modèle sera «un jalon important dans le développement de l'écosystème des véhicules

électriques en Indonésie», lors de l'inauguration de l'usine mercredi à Cikarang, à l'Est de la capitale Jakarta. «*A l'avenir, les véhicules électriques devraient devenir le mode de transport principal, spécialement dans la future capitale de l'Indonésie Nusantara*», a-t-il poursuivi, cité dans un communiqué. L'archipel vise deux millions de véhicules électriques, motos et voitures, sur ses routes d'ici 2025. Le gouvernement a engagé des réformes récemment, comme la suppression des taxes à l'importation de composants automobiles, pour devenir compétitif à l'échelle mondiale dans le secteur. «*Nous devons devenir un acteur clé de la chaîne logistique des véhicules électriques*», a indiqué Joko Widodo. Hyundai s'est engagé par ailleurs à contribuer à l'écosystème de la mobilité électrique dans le pays en développement de stations de recharges et avec une usine de batteries en collaboration avec LG, selon un communiqué distinct.

INTERVENTION RUSSE EN UKRAINE

Entretien entre les présidents américain et chinois

● La position de Pékin sur l'intervention russe en Ukraine inquiète les Etats-Unis ● le président chinois a observé hier que «les relations entre Etats ne peuvent aller jusqu'à la confrontation armée».



Les présidents Biden et Xi en vidéoconférence

PHOTO : D. R.

Une Chine prudente sur l'intervention russe en Ukraine et vigilante sur l'île de Taïwan. Lors d'un échange en visioconférence avec son homologue américain, Joe Biden, le président chinois, Xi Jinping, a estimé hier que les conflits militaires ne sont «dans l'intérêt de personne». Ainsi, a-t-il indiqué, «la crise ukrainienne n'est pas quelque chose que nous souhaitons voir» arriver, selon des propos rapportés par la télévision chinoise, relayée par l'AFP. «En tant que membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et en tant que deux premières économies mondiales, il nous incombe non seulement de conduire les relations sino-américaines sur la bonne voie, mais aussi d'assumer nos responsabilités internationales et de travailler à la paix et la tranquillité dans le monde», a-t-il soutenu. Selon un compte-rendu diffusé par la chaîne publique CCTV, le président chinois a aussi observé que «les relations entre Etats ne peuvent aller jusqu'à la confrontation armée».

Selon le *New York Times* qui a cité dimanche des responsables anonymes, la Russie a demandé à la Chine de lui fournir des équipements militaires pour la guerre et une aide économique afin de surmonter les sanctions internationales. Ces responsables n'ont pas précisé la nature exacte de l'aide demandée, ni si la Chine a répondu. «Ces derniers temps, les Etats-Unis propagent constamment de fausses nouvelles à l'encontre de la Chine», a réagi le lendemain devant la presse un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian. Lors d'un entretien téléphonique lundi avec son homologue espagnol, José Manuel Albares, le ministre des Affaires étrangères chinois, Wang Yi, a déclaré que son pays «n'est pas partie prenante à la crise (ukrainienne) et veut encore moins être affecté par les sanctions», selon des propos publiés le lendemain par l'agence Chine nouvelle. Selon lui, Pékin «s'oppose toujours au recours à des sanctions pour résoudre des problèmes, surtout des sanctions unilatérales sans fondement en droit international». Et d'ajouter : «La Chine a le droit de sauvegarder ses droits et ses intérêts légitimes.» Une rencontre de haut niveau a eu lieu le

14 mars à Rome, entre le conseiller américain à la Sécurité nationale, Jake Sullivan, et le directeur de la commission des Affaires étrangères chinoise, Yang Jiechi, un des deux ou trois principaux personnages de la politique étrangère chinoise. «Nous regardons de très près dans quelle mesure la Chine ou tout autre pays fournit une assistance à la Russie, que ce soit une assistance matérielle, économique ou financière», a affirmé le même jour le porte-parole du département d'Etat américain, Ned Price. «Nous avons fait savoir très clairement à Pékin que nous ne resterions pas sans rien faire. Nous ne laissons aucun pays compenser les pertes subies par la Russie» en raison des sanctions occidentales, a-t-il soutenu.

Début février, Pékin et Moscou ont signé une déclaration commune dans laquelle les deux pays ont dénoncé l'influence américaine et le rôle des alliances militaires occidentales, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Alliance entre l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis (Aukus), en Europe comme en Asie, les jugeant déstabilisatrices. Les deux pays, qui entretiennent des relations tendues avec Washington, ont évoqué le rôle déstabilisateur des Etats-Unis pour la «stabilité et une paix équitable» dans le monde. Ils ont exprimé leur «opposition» à «tout élargissement futur de l'OTAN». Comme ils ont appelé «l'Alliance Atlantique Nord à renoncer à ses approches idéologisées datant de la guerre froide».

L'OMBRE DE TAIPEI

Dans le sillage de l'offensive russe sur l'Ukraine, Taïwan multiplie les appels à l'Occident pour la soutenir en vue d'obtenir l'indépendance que la Chine lui refuse. Pékin considère l'île comme partie intégrante de son territoire. Ainsi, la présidente de Taïwan, Tsai Ing-wen, a déclaré début mars que les pays démocratiques ne doivent pas «fermer les yeux face à l'agression militaire» de la Russie en Ukraine, rappelant que son île fait face à une menace d'invasion similaire à celle de l'Ukraine. «L'engagement du peuple ukrainien à protéger sa liberté et sa démocratie, son dévouement intrépide à la défense de son

pays ont suscité une profonde empathie de la part du peuple taïwanais, car nous nous trouvons nous aussi sur les lignes de front de la bataille pour la démocratie», a-t-elle ajouté. Par ailleurs, le président russe, Vladimir Poutine, a accusé hier l'Ukraine de «faire traîner» les pourparlers sur le conflit et estimé que Kiev a des demandes «pas réalistes», lors d'un entretien téléphonique avec le chancelier allemand. «Il a été noté que le régime de Kiev cherche par tous les moyens à faire traîner le processus de négociations, en avançant de nouvelles propositions pas réalistes», a indiqué le Kremlin dans un communiqué résumant les propos du président Poutine à Olaf Scholz. La Russie a indiqué vouloir négocier avec Kiev un statut de neutralité et démilitarisé. Les autorités ukrainiennes, sans balayer l'idée d'une neutralité et en semblant renoncer à une adhésion à l'OTAN, ont, elles, réclamé la désignation de pays garants de sa sécurité et qui la défendraient militairement en cas d'agression par Moscou. Kiev réclame aussi le retrait de toutes les forces russes et le respect de son intégrité territoriale, alors que la Russie a reconnu l'indépendance de deux entités séparatistes en Ukraine et a annexé la Crimée. De son côté, le président ukrainien Volodymyr Zelensky, interviendra mercredi en direct par vidéo devant les députés français, a indiqué hier la présidence de l'Assemblée nationale dans un communiqué. Il s'est déjà adressé par lien vidéo aux eurodéputés le 1^{er} mars, puis devant le Parlement britannique, les parlementaires canadiens, le Congrès américain et le Bundestag allemand. Demain, il doit s'adresser au Parlement israélien. Le G7 (Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada, Japon et Italie) tiendra une réunion jeudi à Bruxelles, a annoncé hier le gouvernement allemand. Elle sera consacrée «en particulier à la situation de l'Ukraine» et sera «intégrée» aux sommets de l'OTAN et de l'Union européenne (UE), qui se tiennent aussi à Bruxelles ce même jour, a annoncé une porte-parole du gouvernement allemand, Christiane Hoffmann, lors d'un point presse, dont le pays préside le G7.

Amnay Idir

Des navires de guerre chinois et américains dans le détroit de Taïwan

Un porte-avions chinois et un navire de guerre américain ont navigué hier dans le détroit de Taïwan, qui sépare l'île de Taïwan de la Chine continentale, ont annoncé les ministères taïwanais et américain de la Défense. Dans un message envoyé à l'AFP, le ministère taïwanais de la Défense a confirmé le passage hier dans le détroit de Taïwan du porte-avions chinois *Shandong*. «Nous soulignons que nous sommes avertis et surveillons tous les porte-avions et navires de l'APL (Armée populaire de libération chinoise) évoluant dans les environs du détroit de Taïwan», a prévenu le ministère. Dans un mail, le département américain à la Défense a annoncé ensuite qu'un «*de nos destroyers*» a traversé hier le détroit de Taïwan. Le détroit de Taïwan est une zone éminemment sensible, Pékin considérant Taïwan, île démocratique et autonome, comme faisant partie de son territoire et ayant exprimé sa volonté de s'en emparer un jour, par la force si nécessaire. Les Etats-Unis, principal allié de Taïwan, considèrent le détroit comme une zone maritime internationale et ont envoyé des navires de guerre dans le secteur pour y mener des opérations de défense de «la liberté de navigation». Les mouvements de navires de guerre dans le détroit de Taïwan, d'une largeur de 180 km, ne sont pas rares. Le *Shandong* a déjà navigué dans le détroit en décembre 2020, le lendemain du passage d'un navire de guerre américain. Le même porte-avions a traversé le détroit en décembre 2019, quelques semaines avant des élections à Taïwan. Sous l'administration Biden, Washington a apporté son soutien à Taipei, en approuvant au moins deux contrats de vente d'armes à l'île pour renforcer ses systèmes de défense antiaérienne et antimissile afin de répondre aux incursions d'avions de guerre chinois. Pékin considère que ce soutien «compromet sérieusement» les relations entre les Etats-Unis et la Chine.

R. I.

Les trois pays baltes expulsent dix diplomates russes

La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont annoncé hier l'expulsion de dix diplomates russes au total, rapporte l'AFP. Le ministère russe des Affaires étrangères a réagi aussitôt en annonçant une «réponse appropriée à toutes les expulsions injustifiées», selon le message de sa porte-parole, Maria Zakharova, sur Telegram. «La Lettonie expulse trois employés de l'ambassade russe en raison d'activités contraires à leur statut diplomatique et compte tenu de l'agression russe en cours en Ukraine», a annoncé sur Twitter le ministre letton des Affaires étrangères, Edgars Rinkevics, précisant que la décision a été coordonnée avec la Lituanie et l'Estonie. Les ministères des Affaires étrangères de ces pays ont annoncé l'expulsion de quatre et de trois diplomates russes, respectivement. Le ministre lituanien des Affaires étrangères, Gabrielius Landsbergis, a déclaré que «les attaques militaires de la Russie contre des civils, objectifs civils, hôpitaux, écoles, maternités et biens culturels sont des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité». «Les services spéciaux russes sont activement impliqués dans l'organisation de ces crimes contre la population pacifique de l'Ukraine, nous ne voulons donc pas que les représentants de ces structures marchent sur nos terres et constituent une menace pour la sécurité nationale de la Lituanie», a-t-il ajouté. En Estonie, le sous-secrétaire d'Etat chargé d'affaires politiques, Rein Tammisaar, qui a remis à l'ambassadeur de Russie une note signifiant les trois expulsions justifiées par des violations de la Convention de Vienne, a dénoncé à cette occasion la «violation flagrante» du droit international que constitue l'opération militaire russe contre l'Ukraine. Quelques heures plus tôt, la Bulgarie a annoncé hier l'expulsion de dix diplomates russes pour «des activités non conformes à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

R. I.

CULTURE

PORTRAIT DU CHANTEUR DE CHAÂBI FAÏZ GHEMMATI

Un jeune à la voix prenante et l'avenir prometteur

En gagnant Le Grand Prix El Hachemi Guerouabi, le jeune chanteur Faïz Ghemmati se fait, désormais, une place durable sur la scène artistique algérienne.



Le jeune chanteur chaâbi, Faïz Ghemmati de Cherchell, a été consacré, samedi à Alger, lauréat de la 7^e édition du Prix El Hachemi Guerouabi.



Le jeune talent de chaâbi, Faïz Ghemmati, sous la bénédiction du cheikh El Hadj El Hachemi Guerouabi.

PHOTOS: DR

Le public algérois a été séduit par le timbre de voix unique du jeune chanteur chaâbi Faïz Ghemmati de Cherchell. Une belle prestation qui lui a permis de décrocher, dernièrement, le Grand Prix El Hachemi Guerouabi. En effet, du 2 au 5 mars, l'association culturelle El Hachemi Gueraoui a organisé le concours du Grand Prix El Hachemi Guerouabi à l'auditorium du palais de la culture Moufdi Zakaria de Kouba à Alger. Trois prix ont été décernés aux lauréats. Ainsi, le Grand Prix est revenu à Faïz Ghemmati de Cherchell pour son excellente interprétation de deux célèbres et incontournables titres, à savoir *Khelitini mahmoum* et *El Khilaâ taâdjebni*. Ce jeune homme de 23 ans au physique plaisant se distingue aussi par un regard distancié, qui se traduit dans l'émotion. De nature assez timide, notre jeune lauréat nous confie que la musique chaâbi a toujours fait partie de son quotidien. Il aimait à écouter en boucle le répertoire de certains grands maîtres

de la chanson chaâbi tels que M'hamed El Anka, El Hachemi Guerouabi et Amar Zahi. Il s'identifiait souvent à ses maîtres mais il savait au fond de lui-même qu'un jour ou l'autre il sera, lui aussi, en face de son propre public. Cet amour de la musique le poussera à s'inscrire à l'âge de 16 ans à l'association El Manara de Cherchell où il se familiarise avec deux instruments musicaux, à savoir la kouitra et le kanoun. Il y reste deux ans avant de regagner l'association musicale andalouse Nassim Essabah où il se penche sur un troisième instrument, la mandole. En 2020, il décide rejoindre une autre association aussi prestigieuse Errachidia de Cherchell. Une association qu'il n'a jamais quittée depuis. Faïz Ghemmati nous confie qu'il se plaisait à animer, de temps à autre, des cérémonies de mariage. En 2017, il a même constitué un petit groupe chaâbi occasionnel au niveau de la maison de jeunes de Sidi Ghilès dans la wilaya de Tipasa. Se sentant enfin prêt pour affronter la scène, il se présente à un premier concours de chaâbi en juillet 2021, orga-

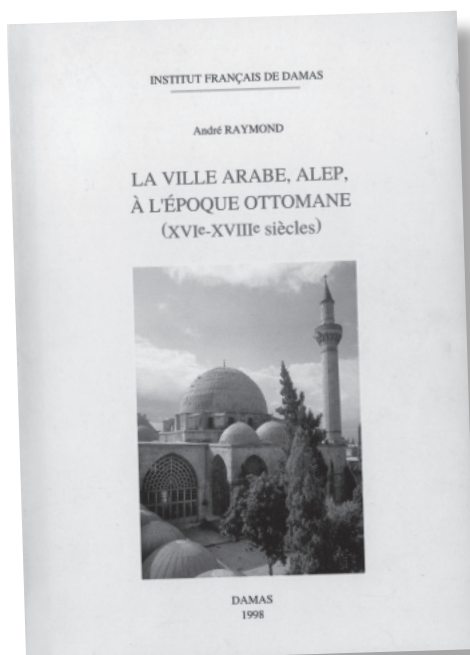
nisé par l'association culturelle Rostomia de Tiaret, sous la direction de l'artiste chaâbi Fayçal Boukhtache. Trois mois plus tard, il se présente à un deuxième concours de chaâbi à Sétif sans autant décrocher encore une fois une distinction. Il indique fièrement qu'il a eu l'idée de s'inscrire au Grand Prix El Hachemi Guerouabi suite à une annonce de participation. *«J'ai eu vent de ce concours via facebook. J'ai postulé et à mon grand bonheur, j'ai été accepté aux côtés de douze autres candidats. C'était une fierté de pouvoir participer à ce prestigieux concours portant le nom de mon idole de toujours El Hachemi Guerouabi.»* Quel est son ressenti face à cette consécration de taille ? *«C'est le couronnement de plusieurs années de dur labeur. En toute sincérité, je ne pensais pas décrocher le Grand Prix El Hachemi Guerouabi. J'espère avoir été à la hauteur des attentes et des espérances. Ce prix me motive certes, mais ne changera aucunement ma vie. Il est vrai que cela m'encouragera à composer de nouvelles qasidettes»*, témoigne-t-il. Notre interlocuteur précise qu'il ne fait dans

l'imitation. Il considère que chaque artiste détient une voix personnalisée et les voix des grands maîtres seront à jamais uniques. *«Je prends des choses auprès de tous les grands maîtres disparus tout en ayant mon propre style»* précise-t-il. Faïz Ghemmati excelle dans le chant et dans le jeu instrumental avec brio. Il est également auteur compositeur. Il a, d'ailleurs, composé une chanson qui ne demande qu'à être enregistrée au plus vite. Détenteur d'un master en énergies renouvelables, cet universitaire est à la recherche d'un emploi. Car comme il le dit si bien : *«La musique est certes une passion mais je voudrais exercer dans ma branche universitaire. Je veux faire de l'art en plus de ma profession.»* Pour ceux qui ont raté le passage de ce jeune prodige du chaâbi au palais de la culture Moufdi Zakaria de Kouba à Alger, ils pourront le retrouver, le 12 avril prochain, à l'Opéra Boualem Bessaïh de Ouled Fayet, à Alger. Faïz Ghemmati sera à l'affiche avec un autre grand maître du chaâbi Abdelkader Chaou.

Nacima Chabani

TIPASA

Disparition de deux caravansérails, monuments culturels



La wilaya de Tipasa compte deux caravansérails sur son territoire, à Cherchell et à Koléa. Il s'agit de deux infrastructures construites au XVI^e siècle par les Ottomans. Dans son ouvrage édité à la bibliothèque arabe Sindbad, en 1985 à Paris (France), ayant pour titre, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, l'auteur André Raymond (1925-2011), historien français spécialiste des villes arabes et de l'Empire ottoman, évoque et décrit les cinq caravansérails implantés à Annaba, Koléa, Boufarik, Cherchell et Oran, en plus des foundouks ; une appellation attribuée aux entrepôts et hôtels érigés à Tlemcen, Sétif et Constantine. C'était un lieu d'échange pour les commerçants et les voyageurs, un lieu de vente et d'achat des marchandises, de troc, de rencontres et d'échange d'informations sur l'actualité et les événements entre les commerçants issus des différentes régions du monde. Un espace de convivialité. Une destination pour se reposer. Le caravansérail,

pourvu des abreuvoirs et des commodités, signifie marquer une halte incontournable pour les voyageurs et les commerçants, y compris pour les chevaux. Les commerçants se reposent, réparent leurs moyens de transport, s'approvisionnent, bénéficient des soins, autant d'actions à entreprendre avant de reprendre la route et poursuivre le voyage. Hélas, des caravansérails découverts par les jeunes universitaires du mouvement associatif local, considérés comme étant l'un des monuments culturels et historiques importants de l'ère ottomane, sont à présent totalement méprisés et agressés violemment. C'est dans ce cadre que l'association culturelle Le Fort de Cherchell mène ses démarches depuis des années pour que le caravansérail situé au bord de la RN 11, à l'entrée Est de l'ex-Césarée, à quelques dizaines de mètres du siège de la daïra, soit classé et protégé, conformément aux textes de loi relative à la protection des sites et monuments culturels. Les plans archi-

tecturaux de ce monument culturel existent. La direction de la culture de la wilaya de Tipasa avait été saisie par écrit le 23 janvier 2020, en dépit des multiples relances des membres de cette association culturelle, l'administration n'a pas daigné donner suite à leurs courriers. Les élus et autorités locales de Cherchell font la sourde oreille. Ils ne se sentent pas concernés, par ignorance, par le classement de ce monument. Un autre atout pour le tourisme si.... Plus grave encore, ces gestionnaires locaux des affaires publiques ont projeté de construire le futur siège de l'APC sur le site. A l'aube de la célébration du mois du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), le ministère de la Culture et des Arts ferait mieux de se pencher sur le cas de ces caravansérails qui sont les témoins du passé de la wilaya de Tipasa. Des monuments qui ne font qu'enrichir l'Histoire et la connaissance du passé de notre pays en général et de nos villes en particulier.

M'hamed H.

CULTURE

AHLEM GHARBI. Directrice générale de l'Institut français d'Algérie et conseillère de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Algérie.

«L'humain est au cœur de l'action culturelle et la coopération entre l'Algérie et la France»

Ahlem Gharbi, fraîchement nommée en tant que directrice générale de l'Institut français d'Algérie et conseillère de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Algérie, a exercé en Egypte et aux Etats-Unis et a été une «spin doctor» du président Emmanuel Macron comme conseillère pour le Maghreb et le Moyen-Orient. Entretien.

Entretien réalisé par
K. Smaïl

M^{me} Ahlem Gharbi, vous avez exercé en tant que diplomate en Egypte, aux Etats-unis et vous avez été l'ancienne conseillère du président Emmanuel Macron pour le Maghreb et le Moyen-Orient, vous avez été nommée il y a quelques mois directrice générale de l'Institut français d'Algérie et conseillère de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Algérie, vous êtes franco-tunisienne, votre arrière grand-père était Algérien ? Vous n'êtes pas dépaylée...

C'est vrai que je me sens un peu comme à la maison en Algérie, entre le dialecte algérien qui est très proche du tunisien, la cuisine, la culture méditerranéenne, les paysages... C'est un retour aux sources, au Maghreb que j'aime ! Et puis, il y a cette histoire familiale qui me rapproche encore davantage de l'Algérie puisque le grand-père de ma mère était originaire d'Algérie. J'ai souvent vu les cousins algériens de ma grand-mère lui rendre visite en Tunisie et j'ai toujours été curieuse de découvrir ce pays. Et maintenant que j'y suis, je profite de chaque instant ! C'est très stimulant de travailler dans un pays qui a une histoire et une culture séculaires où l'on trouve des trésors architecturaux et patrimoniaux partout.

La coopération et l'action culturelle



PHOTOS : DR

est placée sous le signe de l'amitié algéro-française...

Nos deux pays partagent beaucoup en commun, notamment sur le plan humain. Ces échanges humains sont importants et source de richesse. Et l'humain est au cœur de l'action culturelle et de la coopération entre l'Algérie et la France, à travers les projets que nous construisons ensemble, l'échange d'expertise, les échanges universitaires, les résidences d'artistes en France offertes aux artistes algériens, la venue en Algérie d'artistes français, désireux de découvrir ce pays et sa culture. Nous avons beaucoup à faire et à construire ensemble

dans le domaine culturel et j'ai hâte, maintenant que la situation sanitaire se stabilise, de reprendre nos beaux projets de coopération avec les autorités algériennes.

L'Institut français d'Algérie est l'un des plus importants dans le monde, après celui de New York. Quelles ambitions affichez-vous avec votre empreinte maghrébine, africaine, méditerranéenne...

L'Institut français d'Algérie doit jouer le rôle de pont entre nos deux pays, un lieu de cultures partagées et d'échange. Il est pour moi important de donner une ligne directrice à notre action et dessiner des priorités qui vont guider notre programmation. La première est celle de la jeunesse. Je souhaite que l'Institut français d'Algérie puisse soutenir la jeune création algérienne. La deuxième est celle de la mise en valeur de la francophonie à travers la langue et les cultures francophones et, enfin, il me paraît primordial que nos actions soient connectées à notre environnement immédiat, la Méditerranée et l'Afrique, source de richesse et d'inspiration.

Le dialogue, le partage et l'échange culturel dans leur dimension universelle...

Oui, l'art et la culture véhiculent un message universel. Ils rapprochent les peuples à travers un langage propre, à travers le beau, à travers la découverte et la création. Il y a énormément d'attrait pour l'Algérie de la part des artistes et intellectuels français qui sont curieux de découvrir ce pays, sa culture, ses trésors cachés. Il me semble primordial de développer davantage les échanges entre artistes algériens et français dans les deux sens pour stimuler une créativité partagée. C'est dans cette perspective que je souhaite mettre en place un programme de résidences d'artistes dans les différentes antennes de l'Institut français d'Algérie et avec nos partenaires algériens afin que les artistes français puissent passer plus de temps en Algérie et créer des projets avec les artistes algériens.

La promotion de la langue française -l'Algérie compte 14 millions de locuteurs francophones-, un défi face au multilinguisme, à l'hégémonie de l'anglais...Vous initiez, à cet effet, plusieurs concours, prix littéraires...

Les langues ne sont pas concurrentes mais complémentaires et elles ont toutes

leur place. Je pense que le multilinguisme est une richesse et un atout. A cet égard, l'apprentissage de la langue française constitue un atout pour être mieux armé sur le marché du travail que ce soit en Algérie ou dans le monde. Il permet également de découvrir d'autres cultures francophones, à travers la découverte de la littérature ou encore le cinéma. Dans notre programmation du mois de mars où la francophonie africaine est à l'honneur, nous avons souhaité par exemple mettre en avant le cinéma congolais, belge ou encore canadien. Dans le cadre du Salon international du livre d'Alger (SILA), l'Institut français d'Algérie accueillera de nombreux auteurs francophones de pays différents. Là encore la langue rapproche et enrichit.

La preuve, de nombreux écrivains algériens, tels que Yasmina Khadra, Kamel Daoud, Anouar Benmalek, Samir Toumi, Amin Zaoui, ainsi que d'autres jeunes auteurs brillent dans la langue de Molière...

Tous les écrivains que vous citez sont des écrivains incroyables de talent qui manient la langue française avec brio, qui sont connus et lus en France et ailleurs. Ils contribuent à créer un patrimoine commun, un patrimoine littéraire universel, et faire rayonner l'Algérie sur la scène littéraire internationale. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'accueillir de nombreux auteurs algériens sur le stand de l'Institut français d'Algérie au SILA et dans les différentes antennes de l'Institut, à Alger, Oran, Tlemcen, Annaba et Constantine.

Alors, comment sera la saison 2022 à l'Institut français d'Algérie, à travers ses différents IF ?

Notre programmation 2022 sera à l'image de nos ambitions, une programmation qui mettra les jeunes créateurs à l'honneur, fera briller les cultures francophones et méditerranéennes. Au-delà, de la venue d'artistes français en Algérie nous souhaitons aussi mettre en avant les artistes algériens que nous programmons de plus en plus dans nos différents instituts. Nous souhaitons également davantage mettre l'accent sur la formation et le partage d'expérience, à travers la mise en place d'ateliers, de classes de maître (master-class) et de résidences d'artistes dans tous les domaines artistiques. **K.S.**

PROGRAMME PROFAS C+

Appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme de partenariat

L'Ambassade de France en Algérie et le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger de la République algérienne démocratique et populaire lancent un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme de partenariat institutionnel PROFAS C+.

L'appel à manifestation d'intérêt est un outil du programme PROFAS C+ précédant l'appel à projets (prévu le 17 avril 2022) et visant à faciliter la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques françaises et algériennes en vue de répondre à l'appel à projets PROFAS C+. En soutenant les partenariats institutionnels entre entités publiques françaises et algériennes, PROFAS C+ permet, par le biais d'un co-financement, la réalisation de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée. Il met à disposition des institutions publiques algériennes une expertise française à même de répondre le plus efficacement à des problématiques de politique publique. L'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.) se conçoit comme un outil de dialogue entre les partenaires et, si nécessaire comme une phase d'amorçage de la relation entre les partenaires des deux pays. Il s'inscrit dans le cadre des priorités sectorielles portées par les différents ministères concernés et permet d'aider les porteurs de projets à soumettre un projet éligible à l'appel à projet PROFAS C+ (prévu le 17 avril 2022). Un séminaire d'information au sein de l'Institut Diplomatique et des Relations Internationales (IDRI) sera proposé le 10 mars 2022. A l'issue de l'A.M.I., des séances de formation et d'aide au dépôt de projet PROFAS C+ pour l'appel à projet seront proposées aux différentes institutions qui le souhaitent. Les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt sont à adresser par mail au plus tard le 7 avril 2022. L'intégralité de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ainsi que les modalités de candidatures sont disponibles en ligne : <https://dz.ambafrance.org/Appel-a-manifestation-d-interet-pour-la-co-construction-de-projets-dans-le-3334>



ÉDITIONS EL MOUTHAKAF. ROMAN *RIDA EL FAKIHA*
DE KAOUTHER MESSAOUDI

Investigation au harem post-ottoman

Kaouther Messaoudi est l'autrice de Rida El Fakiha (*Le consentement du fruit*) paru chez les éditions El Mouthakaf. C'est son tout premier roman en langue arabe. Et elle écrit d'une manière scénarisée.



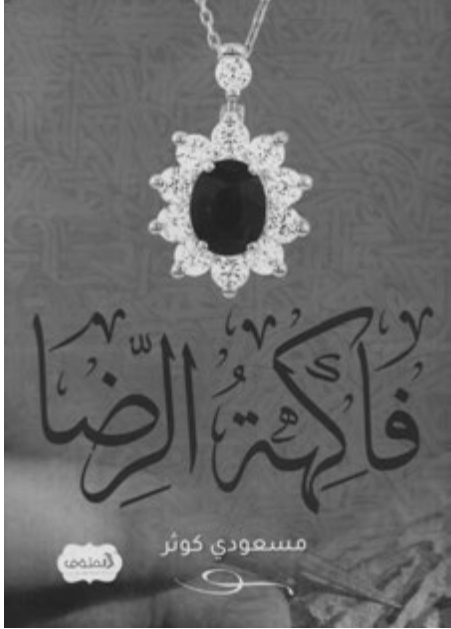
Kaouther Messaoudi, 42 ans, est licenciée en droit, et mère de cinq enfants, bien qu'elle ait une vie familiale très chargée, elle a su trouver le temps pour écrire.

Kaouther Messaoudi, 42 ans, est licenciée en droit, et mère de cinq enfants, trois garçons âgés de 22, 18 et 11 ans et deux filles de 18 et 8 ans. Elle inaugure une carrière littéraire avec *Rida El Fakiha* (*Le Consentement du fruit*) paru chez les éditions El Mouthakaf. Bien qu'elle ait une vie familiale très chargée, elle a su trouver le temps pour écrire. Ce roman lui a pris trois ans pour l'écrire. Et elle en très fière. Kaouther Messaoudi dédie son roman *Rida El Fakiha* (*Le Consentement du fruit*) à tout ce qui sont patients, ceux qui prennent leur mal en patience, qui acceptent leur destin dans la vie, ceux qui sont désintéressés, détachés, généreux. «*Je leur dédie ce roman où j'ai mis et donné un peu de mon âme, où j'ai semé la sève de mes sentiments et répandu les graines de l'espoir... Je dédie aux généreux ces mots... Tout celui qui recherche une chose avec force et qu'il n'arrive pas à atteindre, son âme s'accrochera à quelqu'un et continuera à vivre et poursuivra son chemin qu'il n'a pas choisi tout en vivant, et ce, sans nuire aux autres... Le consentement du fruit, son goût, est une amertume. Mais nous offre la quiétude et la paix de l'âme. A tout ceux qui se sont vu imposer une séparation, je leur dédie ces mots...*»

L'ÉCOLE DES FEMMES

Le pitch de *Rida El Fakiha* (*Le Consen-*

tement du fruit), signé Kaouther Messaoudi ? Ahmed est un Algérien, exerçant le métier de sculpteur sur cuivre, c'est artisan et «artiste», transformant ses communes pièces et simples feuilles en œuvres d'arts brillantes ne se ressemblant pas entre elles, habitant le quartier pittoresque, ancestral et populaire de La Casbah, à Alger, avec sa famille, où il mène une vie paisible, heureuse, appréciant tous les instants de cette existence dont la simplicité et facilité sont le secret de ce bonheur. C'est comme un conte de Propp. Il y a une situation initiale et puis surgit un «aléa», un déséquilibre. Et puis interviennent les opposants et les adjuvants. Et puis équilibre, happy-ending. Ahmed découvre, par hasard, une médaille ancienne d'une valeur inestimable au fond d'un oreiller de sa défunte mère. Un coussin qu'on avait complètement oublié dans une dépendance de sa demeure. Cette découverte n'était pas une médaille et un pendentif de pacotille. Mais un bijou de famille onéreux et «diamanté» datant de l'époque ottomane. Et du jour au lendemain, Ahmed change de statut dans la société. D'artisan, «journalier», travaillant à la fortune du pot, au rang de nanti. Simultanément, un tournant ans la vie de son épouse Zahra vient ajouter son grain de sel dans le foyer conjugal. Zaha est une fêrue du 4^e art. En catimini, à l'insu de son mari, elle d'adonnera à sa passion.



PHOTOS : DR

Et elle se découvrira un talent salué par les professionnels. Alors qu'elle vit cloîtrée à la maison, c'est une femme au foyer. Alors, elle osera. Elle osera braver le tabou : être artiste, être comédienne, faire du théâtre, donner la réplique à des hommes... Et ce, contre l'avis de son époux Ahmed, qui, sans qu'elle lui en parle, est contre cette mauvaise idée et décision. Bien que ses enfants ayant besoin d'elle. Alors, ce n'est plus la paix dans le ménage. Le «divorce à l'algérienne» menace. Le conflit s'installe, on s'entre-déchire, dans un climat délétère, vicié par l'absence, les déplacements, les voyages, les décès... Un chemin tortueux et pas du tout pavé de bonnes intentions. Chacun campe sur ses positions immuables, ses convictions ne changeant et n'avançant pas d'un iota. J'y suis, j'y reste sur ma position. *Rida El Fakiha* (*Le consentement du fruit*) son goût est amer mais il procure une sérénité et une quiétude sans pareil...

RIDA EL FAKIHA, UN BEAU SCÉNARIO DE FILM

Rida El Fakiha, de Kaouther Messaoudi, parle de destins, de regards, de routes, de chemins croisés que tout sépare. Mais à travers le cheminement des mots, cette autrice nous rappelle qu'il ne faut forcer le destin. C'est comme cela et pas autrement. On sent qu'elle a la foi, sans connotation théologique. Elle la transmet et communique au fil des chapitres. Elle laisse entrevoir, une heureuse issue, peut-être que tout va s'arranger. En fait, elle ouvre des portes, des fenêtres, sur une clarté. Cette lueur d'espoir. «*Tant que nos rêves précèdent nos espoirs, comme si nos vies sont éternelles, nous avons de l'ambition pour demain bien que nous savons que cela ne nous appartient pas. Un voyage sans retour. C'est le destin, c'est lui qui trace votre route. Ce qui est étrange, c'est que nous continuons à espérer, à rêver, jusqu'à la dernière minute. On vit, et le rêve nous divertit...*» *Rida El Fakiha*, de Kaouther Messaoudi, c'est aussi une histoire, une intrigue historique, datant de l'époque ottomane, où cette médaille précieuse est un indice, un objet délictuel, d'un crime passionnel commis alors. Donc, amour, jalousie et pouvoir gravitent

autour de cette «love story» ottomane qui ne sera élucidé que deux siècles plus tard. Une sorte d'une enquête pos-ottomane, anachronique, à la *Au nom de la rose* d'Umberto Eco. *Rida El Fakiha*, de Kaouther Messaoudi, est en fait un beau scénario de film pour le cinéma.

«LA PASSION POUR L'ÉCRITURE M'A TOUJOURS ACCOMPAGNÉE»

C'est mon premier roman *Rida El Fakiha*. La passion pour l'écriture m'a toujours accompagnée. Depuis mon enfance. Depuis l'école primaire. Je tenais un cahier, pas un journal intime, où je consignais mes impressions, des humeurs, mes petits secrets... Et avec l'éclosion des réseaux sociaux, j'ai commencé à écrire sur Facebook. Et j'ai rencontré des gens qui ont aimé ce que je faisais et ils m'ont encouragée à continuer dans la littérature, écrire un livre... Et voilà, j'écris sur une histoire algérienne. Cela a été facile pour moi, car je connais la mentalité de la femme algérienne et l'homme algérien. Sinon, je ne pouvais pas écrire un roman sur une histoire d'un autre pays... nous confiera Kaouther Messaoudi avec enthousiasme. Elle déjà sur un autre roman et prépare un recueil de contes pour enfants.

K. Smaïl

ACADÉMIE ARABE DE MUSIQUE

Concours international de composition sur le kanoun



L'Académie arabe de musique relevant de la ligue arabe organise la 6^e édition du Concours international de composition musicale sur la «*Composition d'une oeuvre musicale dédiée au Kanoun*», a indiqué dimanche un communiqué de l'Opéra d'Alger. Ce concours vise, selon les organisateurs, à l'encouragement des compositeurs dans le monde à présenter leurs œuvres musicales innovantes inspirées du patrimoine musical arabe de manière à enrichir la musique arabe par de nouveaux styles modernes tout en préservant l'identité de cette musique. Le dernier délai pour le dépôt des participations a été fixé pour le 1^{er} juin 2023, tandis que le nom du lauréat sera divulgué le 28 mars 2024, précise le communiqué. Tous les détails sur l'inscription et les délais de dépôt sont disponibles sur le site électronique de l'académie arabe de musique: www.arabmusicacademy.org.

APS

LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE Vente-dédicace de Mohamed Sari

Mohamed Sari, professeur à l'université d'Alger, écrivain bilingue et traducteur, signera son ouvrage intitulé *Le Moissonneur de sable* paru chez les éditions Hibr, aujourd'hui à 14h, à la Librairie du Tiers-Monde, place Emir Abdelkader, à Alger. *Le Moissonneur de sable* (270 pages) est une histoire relatant l'après-période du terrorisme vécue en Algérie.



OULD ABDERRAHMANE KAKI

Une leçon de théâtre

Du 21 au 23 mars, un hommage d'envergure nationale sera rendu à Kaki et à ses douze compagnons ayant participé au premier spectacle théâtral de l'Algérie indépendante, une représentation qui a eu à projeter le Théâtre national dans une nouvelle étape, celle d'une modernité technique et esthétique fusionnant avec le patrimoine immatériel local.

C'est l'association théâtrale Cartenna de Mostaganem qui sort ainsi de belle manière de l'hibernation que lui a imposée la pandémie de la Covid- 19, intervenue juste après sa fondation. Au programme, il figure un colloque national à Mostaganem avec en sus une exposition de photos et de coupures de presse ainsi que la projection d'un film sur Kaki. De même, il sera proposé à la vente un ouvrage comprenant quatre pièces de Kaki. En outre, et en parallèle, un atelier d'écriture sera ouvert à 25 jeunes amateurs en provenance de différentes wilayas. Enfin deux représentations seront données par les TR de Sidi Bel Abbès et d'Oran. L'hommage se poursuivra le 24 en cette dernière institution qu'il a dirigée et qui a contribué aux frais d'édition du recueil de pièces. Le 26, la manifestation se déplacera au TR Sidi Bel Abbès. Le 27, elle atterrira au TNA pour ensuite prendre la direction du TR Biskra. L'intérêt de cet hommage est de rappeler le mérite d'Ould Abderrahmane Kaki d'avoir été le novateur du théâtre dans les années 1960. En effet, si pour d'aucuns à l'époque cela était évident, depuis, les repères s'étant dilués au fil des décennies, l'assertion est aujourd'hui devenue moins certaine. Aussi un éclairage sur son parcours artistique s'impose-t-il pour remettre les pendules à l'heure. Comment cela est-il concrètement intervenu ? Dans son cas, il y a les qualités intrinsèques de cet artiste ainsi que son humus social et culturel qui sont rappelés. Il y a ensuite sa formation de qualité intervenue dans les années 1950 à un moment charnière où une jonction s'opère entre artistes français et algériens. Miliani Hadj, dans son très documenté «Faire du théâtre en tant de guerre», et plus succinctement Ahmed Cheniki ainsi que l'auteur de ces lignes, se sont penchés sur cette période de maturation du théâtre algérien et sur laquelle l'impasse est généralement faite par les mémorialistes du 4^e art en Algé-



PHOTOS : DR

rie. Fait notable, les formateurs d'alors ne sont pas des encadreurs du tout venant. Ce sont des figures de premier plan de l'avant-garde du théâtre français, celle de la tradition du théâtre populaire, avec les Cordreaux, Hermantier, D'Eshougues et quelques autres. La troupe musico-théâtrale Es-saïdia dont était sociétaire Kaki est de ce mouvement de théâtre semi-professionnel qui a bénéficié des précieux services de ces hommes dans les années 1950 à travers des stages de 1^{er}, 2^e et 3^e degrés en actorat, dans le montage de spectacle, la mise en scène, l'écriture dramatique et le théâtre de marionnettes. En somme, de la totale ! Par ailleurs, en Oranie, vers la fin de cette décennie, le niveau de l'activité théâtrale a qualitativement évolué avec le renfort de tournées de haute facture effectuées par des troupes débarquant de France. Ainsi, pour citer un exemple, en 1959, La Comédie- Française est à Oran avec *L'école des maris*, de Molière ainsi que *Le jeu de l'amour et du hasard* de Marivaux, alors qu'au programme de la première édition du festival de Mers el Kébir, il y a

entre autres *Othello* de Shakespeare et *Antigone*, d'Anouilh. Cette année-là, la troupe El Masrah surgeon d'Es-saïdia donne au théâtre de verdure d'Oran un gala avec *Cauchemar*, un essai d'expression dramatique de Kaki qui désoriente le public «indigène» par sa nouveauté, car basé sur l'expression corporelle et la stylisation du jeu sur un fond musical rythmé, ce qui rappelle le Nô japonais. De l'autre, dans la même soirée, le même public se délecte de *El Aroui Okacha*, une loufoque adaptation libre par Kaki de *Georges Dandin*, de Molière, sous forme de comédie de caractère, dont il a assuré la mise en scène. Début 1960, El Masrah présente une autre amusante comédie *Le docteur Mounir*, une adaptation libre du *Knock ou le Triomphe de la médecine*, de Jules Romain, écrite et mise en scène par Kaki, un spectacle qui tranche avec sa précédente création, la tragique *Dem el Hob*. Kaki y campe le rôle principal car il est aussi comédien. L'éclectisme chez ce créateur encensé par la presse, est encore là la même année par quatre fois. La première avec *La valise*, de Plaute, un «étonnant» spectacle selon J-D Roob, le critique de l'Écho d'Oran, un spectacle mis en scène au profit d'une troupe européenne d'Oran, Kaki étant alors instructeur régional d'art dramatique attaché au Service de l'éducation populaire dirigé par Henri Cordreaux. Le spectacle emprunte dans sa forme à la Commedia d'El Arte. La deuxième fois, c'est avec *La cantatrice chauve* d'Ionesco qu'il monte à Bouisseville, sur la corniche oranaise, avec la troupe universitaire de la Sorbonne. J-D Roob titre : «*C'était hardi, ce fut excellent.*» En juin, pour la troisième fois, Kaki présente *Fin de partie* de Beckett, c'est encore du théâtre de l'absurde mais en darja avec la troupe El Masrah. En fin d'année, et pour la quatrième fois, c'est avec Arts et théâtre de Mostaganem, une troupe mixte (éléments français et algériens), que Kaki présente *Le nouveau locataire*, d'Ionesco. Kaki démontre son intérêt pour un théâtre élitare et un genre, le théâtre de l'absurde, apparu au

début des années 1950 en Europe et qu'il est le premier à investir en Algérie. Cela change du tout au tout d'une pratique dominante dans le théâtre algérien oblige d'assurer la recette en usant de la farce, des spectacles dont l'écriture se limite pour l'essentiel à la réécriture de pièces françaises vidées de leur fond profond, des spectacles dont la mise en scène se résume généralement à régler les entrées et sorties des comédiens dans l'espace scénique alors que leur jeu doit essentiellement à leur instinct et à leur capacité d'improvisation de façon à maintenir l'intérêt du public. Et s'il monte avec El Masrah le théâtre de l'absurde, c'est parce qu'il lui offre des possibilités en matière de formation de ses comédiens, ce genre ne s'appuyant pas sur le verbal pour passer la rampe. Ainsi, il met en avant le jeu physique des comédiens. Ce genre n'est pas, en outre, sans renvoyer à la théorie du théâtre pauvre chère à Grotowski, un théâtre qui valorise le corps de l'acteur et sa relation avec le spectateur, un genre qui se passe des costumes, des décors et de la musique. C'est donc tout à fait nouveau dans le théâtre algérien. À sa pratique dans la direction d'acteur et dans la mise en scène, Kaki ajoute les enseignements de la formation de l'acteur selon le système théorisé par Stanislavski. Toute cette nouvelle technicité que Kaki est le premier algérien à mettre en œuvre. L'Écho du dimanche, l'édition dominicale de l'Écho d'Oran, atteste fin 1960 qu'El Masrah est la première troupe à avoir investi un théâtre d'avant-garde. Mais El Masrah cesse toute activité en novembre 1961 avec l'arrestation de sa cheville ouvrière, Abdelkader Benaïssa pour son appartenance à l'organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN). À la veille du 5 juillet 1962, Kaki fait le rappel de douze de des compagnons formés par ses soins pour monter un spectacle qui investit le patrimoine immatériel maghrébin dont une langue qui n'est ni de la darja, ni la fus-ha, une langue médiane s'inspirant de l'art oratoire du meddah. Ce sera 132 ans, un spectacle qui concilie patrimoine traditionnel et technicité avant-gardiste dans un genre qui relève du théâtre-récit avec par intermittence des illustrations de l'action. Et pour tout décor, la scène est nue, avec juste un accessoire : une chaise. A cet égard, si le spectacle a pris aujourd'hui quelques rides, ce n'est pas dans sa forme mais dans certains de ses propos nationalitaires imputables à l'euphorie de l'immédiate post-indépendance. Il s'impose alors comme l'homme de théâtre le plus important d'Algérie. Il confirme cette position trois années après en creusant le sillon avec *El guer-rab oua salihine*, son chef d'œuvre inspiré de *La Bonne âme du Sé Chouan*, de Bertolt Brecht. C'est en ce sens que Ould Abderrahmane a été une leçon de théâtre. Son influence va perdurer bien qu'il ait connu un assèchement dans son inspiration suite aux traumatismes d'un terrible accident de la route en 1969. Alloula, l'autre grand novateur dans les années 1980, la maintiendra jusqu'aux années 1990 lorsque le théâtre algérien entame sa deuxième grande évolution dans les remous politiques et culturels de l'après-Octobre 1988.

Mohamed Kali

NEW YORK

Nina Simone fait résonner les planches

A qui appartient Nina Simone ? A New York, un spectacle redonne vie à la diva soul et jazz, ses combats et ses blessures intimes. Mais en coulisses se joue aussi une bataille autour de chansons emblématiques de l'icône noire et antiraciste. On a toujours dit à Nina Simone de s'asseoir et de se taire : «*Tu fais trop de bruit ! Tu es la femme noire en colère. C'était ma mission de ramener tout ce bruit sur le devant de la scène et de répondre à ces questions : pourquoi était-elle si instable, en colère, triste ?*», explique Laiona Michelle, qui chante, danse et interprète la grande artiste, dans *Little girl blue*, au New World Stages. *Feeling good, Ain't got no - I got Life, Love me or leave me, Don't let me be misunderstood...* pendant deux heures, dans une salle de 200 places, la comédienne, qui a écrit le spectacle, régale le public de sa voix chaude et des tubes qui font la légende de Nina Simone. Elle explore aussi la vie de celle qui s'appelait Eunice Waymon, née en 1933 en Caroline du Nord. Douée pour le chant et le piano classique, elle dut y renoncer après son échec à entrer dans un conservatoire de Philadelphie. Meurtrie, elle l'attribuera toute sa vie au racisme.

AFP



PUBLICITÉ

AFFAIRE A SAISIR

Pour cause de santé, cède clinique en plein essor dans wilaya d’Alger

Tél. : 0556 90 82 42

VENTE D’APPARTEMENTS

ZERALDA (Sidi Menif) coop. CNMA F 55m2 2e étage propre + park clôturé. Prix 820u. Tél. : 0790 05 97 54. ag

PROMO vd F3 F4 F5 duplex haut standing finis et en cours à Chéraga Dar Diaf Aïn Allah. Tél. : 0770 772 691

VEND F3 Coopemad refait parking. Tél. : 0559 62 29 90

VEND F2 Les Sources haut standing, garage 100m2. Tél. : 0559 62 29 90

VEND F3 107m2 à Hydra haut standing garage pour 2 places. Tél. : 0559 62 29 90

VD appartement différentes sup. résidence AC Extérieurs El Achour. Tél. : 0561 610 056 - 0561 610 057

VEND 2xF3 acte + LF bord de mer Aïn Tagouraït Tipaza. Tél. : 0697 242 225

AG LA COMETE vend F4 2e Rue Charras + F6 1er Redda Houhou + F7 Ali Boumendjel + F6 2e Didouche Mourad. Tél. : 0673 32 36 55

AG LA COMETE vend F4 2e Rue Charras + F4 2e Rue d'Isly + F6 1er Redda Houhou + F7 1er Ali Boumendjel + F6 2e Didouche Mourad. Tél. : 0673 32 36 55

AG vend F5 Didouche Mourad Alger, 5e, ascenseur 126m2. Tél. : 0553 06 90 39

AG vend F2 Parc Des Pins El Biar, 2e étage, 63m2. Tél. : 0553 06 90 39 - 0784 33 49 82

AG vend F4 100m2 6e Saïd Hamdine. Tél. : 0553 06 90 39 - 0784 33 49 82

RUE FONTAINES Boulevard Mohamed V, F1 32m2 3e étage 920u. Tél. : 0790 05 97 54. ag**VEND** F4 200 m2 1er étage + garage Dély Ibrahim 5M4, F6 top Souidania 2e étage

300 m2, F4 4e étage Dr Sâadane 2M200 u F3 rdc résid. clôturée Souidania 2M200 u. Tél. : 0554 140 205

BEAU F4 neuf acte Fouka Centre. Tél. : 0561 112 624

SIDI YAHIA sur le grand boulevard vend beau F4 130m2 neuf dans un petit immeuble. Tél. : 0798 13 06 51

EL BIAR Saint Raphaël vend beau F5 220m2 neuf très belle terrasse sans vis-à-vis et garage. Tél. : 0798 13 06 51

VEND beau F3 côté hôtel Saint George 82m2 magnifique vue sur la baie d’Alger. Tél. : 0798 13 06 51

BD V vd F4 + F3 1er Mai + F4 1er étage. Tél. : 0770 124 056 ag.

VEND studio 22 m2 4e étage El Biar 750 u. Tél. : 0554 140 205

VEND F3 2e étage + asc. + box Saïd Hamdine 3M500 u. Tél. : 0554 140 205

DRARIA vend F3 100 m2 promotion. Tél. : 0770 124 056 ag.

DÉLY IBRAHIM résidence vd F3 70 m2 2 milliards 300 m2. Tél. : 0553 395 336

PART. vend duplex F6 Birkhadem clos et couvert avec garage 2 voitures et cour 40 m2. Tél. : 0770 543 803

DAR DIAF vend F5 200 m2 top. Tél. : 0770 698 816 ag.

KOUBA vend duplex F6 230 m2. Tél. : 0770 124 056 ag.

CADIX Alger-Centre F3 55 m2 1er étage 750 u nég. T é l . : 0790 059 754 ag.

SAOULA ville F3 75 m2 4e étage cité FNPOS 880 u. Tél. : 0790 059 754 ag.

LE CARRÉ vend F3 Didouche Mourad + F4 Larbi Ben M’hidi. Tél. : 0551 27 87 01

KHERAÏCIA vend duplex F4 200m2 moderne dans résidence top. Tél. : 0560 03 33 31

VENTE DE VILLAS

VEND petite villa F3 + garage + jardin à lot Guellati à côté El Qods. Tél. : 0772 20 28 60

VEND OU LOUE villa

1500m2 22 pièces + parking, lot Guellati à côté El Qods. Tél. : 0772 20 28 60

AG vend villa 465m2 Parc Miremont. Tél. : 0553 06 90 39

VEND villa Chéraga 351m2 beau quartier, locaux, jardin, acte. Tél. : 0553 06 90 39 - 0784 33 49 82

VD villa 400 m2 Chéraga 2 f, 10 Mu, villa 380 m2 bien située Clairval 14 mu, villas 500 m2 et 900 m2 Mackley. Tél. : 0554 140 205

LE PARC MIREMONT vend villa coloniale 800m2 avec une belle façade. Tél. : 0549 58 03 86

EL BIAR Saint Raphaël vend belle petite villa en F3 sans vis-à-vis avec local de 10m2 sur grand boulevard. Prix 4,8 milliard, nég. Tél. : 0798 13 06 51

CHÉRAGA Qaria vd R+1 120/240 m2 acte + livret foncier prix 4400 u ag. immo. Tél. : 0790 059 754 ag.

DÉLY IBRAHIM vd villa R+1. Tél. : 0770 124 056 ag.

O. FAYET vd villa R+2 jardin. Tél. : 0770 124 056 ag.

BIRKHADEM vd villa R+1 350 m2. Tél. : 0770 124 056 ag.

DRARIA vd jolie villa R+1. Tél. : 0770 124 056 ag.

BEN AKNOUN vd villa 480 m2 2 façades bien placées. Tél. : 0551 841 681

VENTE DE TERRAINS

VEND terrain 978m2 à Ain Zaouia, bord de route, façade 20.75m R+5 urbanisé, commerce et étage de service. Tél. : 0541 89 56 30

VEND 106m2 130m2 240m2 370m2 à Ouled Chbel. Tél. : 0554 76 74 26

BEN AKNOUN vd 1400 m2 sur artère principale 2 façades. Tél. : 0553 298 322

BEN AKNOUN vd terrain 2300 m2 R+10 2 façades. Tél. : 0553 298 322

VEND terrain à Aïn Defla 500 ha, livret foncier. Tél. : 0559 62 29 90

VEND terrain Baba Hassen 4500 CU, R+5 commercial. Tél. : 0559 62 29 90

VEND terrain 4 ha Jijel Taher. Tél. : 0559 62 29 90

VEND 2000m2 ZI Ouled Chbel Birtouta. Tél. : 0673 08 76 52

VEND 880m2 à Ouled Slama (hangar). Tél. : 0554 76 74 26

AG LA COMETE vend terrain promotionnel à Hussein Dey. 1100m2 R+7. Tél. : 0673 32 36 55

AG LA COMETE vend terrain 1 ha zone activité Bou Ismail, proximité Tonic et 1800m2 Kaïdi. Tél. : 0673 32 36 55

VEND lots de terrain ben situés à Zéralda. Tél. : 0555 90 05 55

BENI MESSOUS vend 420m2 acte. Tél. : 0560 03 33 31

VEND à Oran, avenue Sidi Chahmi, terrain 1100m2, acte. Tél. : 0554 71 96 46 - 0772 99 58 67

LE PARC MIRMONT lots Pascal vend très beau terrain 820m2 avec une belle façade. Tél. : 0798 13 06 51

VENTE DE LOCAUX

AG LA COMETE vend local 160m2 Hassiba + local 20m2 + s. pente Kouba + local 50m2 Alger-Centre. Tél. : 0673 32 36 55

AG LA COMETE vend plusieurs locaux Alger Centre de 20m2 50m2 100m2 200m2 150m2 160m2. Tél. : 0673 32 36 55

VEND hôtel Hydra 70% fini 40 chambres sous-sol R+5. Tél. : 0699 762 929

LOCATION D’APPARTEMENTS

RAHMANIA (Douéra) AADL, F4 2200 DA. Tél. : 0790 05 97 54. ag

LOUE F7 Meissonnier + F6 Asselah Hocine + F4 La Colonne. Tél. : 0661 521 198

LOUE pour courte durée joli F1 meublé Audin, Bd V. Tél. : 0555 47 64 32

AG LA COMETE loue F6 vue sur mer Saïd Yacoub, fonction libérale, habitation. Tél. : 0673 32 36 55

LOUE F3 Ouled Fayet. Tél. : 0557 83 85 51

RES CMB El Achour loue F4 120m2 1er ligne sans vis-à-vis. Tél. : 0550 02 01 22

LOUE joli F2 Grande Poste. Tél. : 0554 08 76 56

LOUE F6 s. meublé Didouche Mourad 4e étage, 7,5 u. Tél. : 0554 762 053 ag.

LOUE F3 3e étage Bd Amirouche prix 5u. Tél. : 0554 762 053 ag.

LOUE F2 meublé proximité Didouche 5,5 u. Tél. : 0662 590 133 ag.

LOUE F2 1er étage Bd V Alger centre 4,5 u. Tél. : 0662 590 133 ag.

LOUE F6 Grande-Poste 5e étage 12u. Tél. : 0662 590 133 ag.

BD Mohamed V F2 + petite pièce 60 m2, clim. 4,5 u. Tél. : 0590 059 754 ag.

BD Mohamed V F2 55 m2 2e étage meublé 5,5u. Tél. : 0790 059 754 ag.

OULED FAYET AADL Semrouni F3 3e étage 3u. Tél. : 0790 059 754 ag.

SIDI YAHIA sur le grand boulevard loue très beau F4 130m2 neuf équipé de tout dans un petit immeuble. Prix 13 u. Tél. : 0798 13 06 51

LOUE F3 rue Hoche Alger-Centre. Tél. : 0553 79 85 13

AFAK Sebala El Achour joli F3 clim. citerne 5u. Tél. : 0790 059 754 ag.

LOCATION DE VILLAS

HYDRA loue villa. Tél. : 0661 521 198

LOCATION DE LOCAUX

DIDOUCHE Mourad loue beau local 100 % commercial. Tél. : 0661 521 198

LOCATION DE NIVEAU DE VILLA

LOUE niveau de villa à Hydra F5 pour bureaux. Tél. : 0556 72 12 34 - 056 72 12 34

PROPOSITION COMMERCIALE

DISTRIBUTEUR de boissons non alcoolisées cherche partenaire financier. Tél. : 0661 601 047

DÉLY IBRAHIM vd hôtel 107 chambres très bien placé. Tél. : 0553 298 322

CHERCHE associé financier. Tél. : 0771 76 43 91

AG AK cherche

VEND F4 DE 200M2

Saïd Hamdine rdc garage 2 places, terrasse.

Tél. : 0559 62 29 90

partenariat 4600m2 Ouled Fayet. Tél. : 0552 044 828

PROSPECTION

TRÈS URGENT cherche achat hangar 5000m2 ZI Rouiba. Tél. : 0552 93 55 84

TRÈS URGENT cherche villa à Hydra, Mackley, Poirson. Tél. : 0552 93 55 84

CORIM cherche F1 F2 location Alger-Centre et les environs. Tél. : 0770 77 39 29

ACCESSIMMO cherche villa, appartement, immeuble, hangar, local. Tél. : 0559 05 05 05

SWEET HOME cherche pour étranger Alger appart. villa locaux. Tél. : 021 609 087

CHERCHE à louer espace de 400m2 ou 500m2 open space, parking 20 voitures. Tél. : 0559 62 29 90

TRÈS URGENT cherche à louer belle villa à Hydra Mackley. Tél. : 0552 93 55 84

TRÈS URGENT cherche achat villa 700 à 1200m2 à Hydra. Tél. : 0552 93 55 84

TRÈS URGENT cherche achat hangar 3000 à 5000m2 à ZI Rouiba, Dar El Beïda, Blida, Birtouta, Baraki. Tél. : 0550 26 42 91

TRÈS URGENT ste cherche à louer hangar 2000 m2 à 5000m2, ZI Rouiba, Dar El Beïda, Baraki, Baba Ali. Tél. : 0550 26 42 91

URGENT cherche location F5 F6 à Alco Oxygène à Ouled Fayet. Tél. : 0560 03 33 31

CORIM cherche locaux, location à Alger-Centre et environs. Tél. : 0770 77 39 29

CHERCHE achat ou location appartements Alger et environs. Tél. : 0554 762 053

URG cherche villas,

PUBLICITÉ

apparts, terrains à l'achat pour clients en attente. Tél. : 0554 140 205

EMAREA ch. achat immeuble bureaux Alger Centre BEZ DEB Hydra Ben Aknoun El Biar BMR Saïd Hamdine. Tél. : 0555 192 648

CHERCHE location villa meub. ou vide aux Sources Les Vergers Golf Hydra Dély Ibrahim Chéraga O. Fayet Kouba Alger Birkhadem. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

CHERCHE achat apparts. F1 F2 F3 F4 F5 à Télemly S. Cœur Bd V Didouche Mourad Hydra El Biar Audin Dély Ibrahim El Achour Draria. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

CHERCHE achat de villas à Dély Ibrahim Chéraga Les Sources Les Vergers Kouba O. Fayet Hydra El Biar Golf Alger. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

CHERCHE achat ou location apparts. duplex niv. meub. ou sans à Télemly S. Cœur Hydra El Biar Golf Dély Ibrahim Chéraga El Achour Draria. Tél. : 021 749 389 - 0665 556 213 - 0554 110 582

AMBASSADE cherche belle résidence haut standing pour ambassadeur Hydra Ben Aknoun El Biar Dély Ibrahim Chéraga environs. Tél. : 0560 765 469

CHERCHE achat immeuble Hydra pour entreprise importante. Tél. : 0553 298 322

OFFRES DE SERVICES

PREND tous travaux d'étanchéité, travaux garanti. Tél. : 0553 25 33

40

RÉPARATION machines à laver à domicile. Tél. : 0770 22 06 28 - 0542 88 43 72

PREND tous travaux d'étanchéité et maçonnerie. Tél. : 0561 192 547

PREND travaux d'étanchéité. Tél. : 0549 234 533

PREND tous travaux de maçonnerie peinture étanchéité. Tél. : 0554 169 007

ARTISAN bâtiment fondations béton briquetage faïence dalle de sol, plomberie électricité peinture clés en main Alger et environs. Tél. : 0555 806 128

TOUS travaux d'étanchéité. Tél. : 0550 103 428

PREND tous travaux d'étanchéité et maçonnerie. Tél. : 0561 192 547

RÉPARATION machines à laver ttes marques à domicile. Tél. : 0542 292 600-0662 631 923-0770 405 316 Lyes

RAP. réfrig. clima. élect. w. 16. Tél. : 0561 244 218

AUTOS

ACHAT véhicules accidentés en panne ou d'occasion, légers, lourds et engins. Tél. : 023 243 383 0771 877 773 - 0550 545 034

ACHAT véhicules neufs ou d'occasion. Tél. : 0661 69 03 84

COURS ET LEÇONS

LIAD 2022 prépa. bac général et STMG à Chéraga. Tél. : 0776 743 162

OFFRES DE D'EMPLOI

SARL recrute spécialiste de traitement des appels d'offres. ghedz@hotmail.com

DEMANDES D'EMPLOI

PÈRE de famille chauffeur expérimenté cherche emploi. Tél. : 0657 82 98 57

JH 26 ans master 2 en électronique des systèmes embarqués, cherche emploi. Tél. : 0656 41 03 23

H. 45 ans diplômé en marketing double résidence Italie Algérie longue expérience dans le secteur commercial la vente immobilière et automobile cherche emploi à Alger. Tél. : 0556 993 490:

JEUNE FILLE cherche emploi secrétaire bureautique, vendeuse ou nettoyage. Tél. : 0797 57 65 91

INGÉNIEUR senior génie civile habitant Alger avec une bonne expérience prof dans le domaine (BTPH) cherche emploi en rapport étudie toutes propositions. Tél. : 0659 83 38 41

DAME cherche emploi comme agent de saisie à mi-temps. Tél. : 0561 746 706

H. 50 ans marié cherche emploi à Béjaïa comme magasinier, gestionnaire de stock, agent commercial. Tél. : 0698 154 222

TECHNICO-COMMERCIAL domaine industriel étudie autres propositions retraité. Tél. : 0550 286 347

Retrouvez

votre journal

El Watan-dz.com

Avec une toute nouvelle interface totalement repensée

Disponible sur tous vos support

Retrouvez bientôt votre journal sur smartphone avec notre application mobile

Google Play | Apple AppStore

INTERNET. CETTE ADDICTION PEUT PROVOQUER UNE AGRESSION !

LE CONTROLE C'EST VOTRE ROLE

POUR LA SECURITÉ DE VOTRE ENFANT, ACTIVEZ LE CONTRÔLE PARENTAL.

CGN DGSN | MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE DE LA FAMILLE ET DE LA CONCEPTION DE LA FEMME | unicef

MINISTÈRE DE LA PORTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION | MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES | MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS | MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE | MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION | MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#ENDviolence | ALGERIE OCTOBRE 2018

Pensée

18 mars 2015 - 18 mars 2022. Cela fait déjà sept ans depuis que nous as quittés a jamais notre cher et regretté fils et frère

Rekab Belkacem

laissant un vide immense dans nos cœurs. Toute la famille Rekab de Thaguemount Bouadfel demande à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et prie Dieu le Tout-Puissant de t'accueillir en Son Vaste Paradis. Repose en paix.



SOS

Urgent cherche médicament Burinex 5mg

Tél. : 0561 24 87 29

ooOoo

Dame âgée, sans ressources, a besoin d'une aide pour un lourd bilan médical.

Prière à toute personne pouvant lui venir en aide de la contacter au

Tél. : 0665 89 04 57

Merci Dieu vous le rendra

Grille n°372

Dilatantes En dehors		Chiffre Frappas		Klaxon Arbres		Transport		Reporté Relus		Crue		Charpentée
										Direction Périodes		
Peser Démettre						Répandues						
							Renvoyés Croisé					
Mot d'enfant Frapperas			Branché Liaison			Egérie Chaleur animale					Alternative	
									Monnaie Cheville de golfeur			
Bugle à fleurs jaunes		Règle Décomposé			Note Instrument de musique			Paris		Rites Débite		
			Derniers Risquer								Vagabonde	
Résine Utilises						Parente Bison						Numéral teuton
				Artères Part					Rage Pronom			
Mesura le bois	Dresser						Abrasif					
					Crochet					Dans		

Grille n°6695

Par M. Iratni

[illegible]

HORIZONTALLEMENT

I- Qui conviennent aux circonstances. II- Erreur grossière. Corps du blason. III- Mois. Sodium. IV- Primordiaux. V- Caesium. Changer de timbre. Bien fait. VI- Voitures. Crochet. VII- Le «Terrible». VIII- Locaux de salles de sport. IX- Vieux fer. X- Largués au large. Excite.

VERTICALEMENT

1- Rapporter à une réalité extérieure. 2- Laborieuse. 3- Ensuite. Effleures. 4- Ça agrmente un ensemble. 5- Bouts de round. Sans effets. Fin de cérémonie. 6- Abri portatif. Oiseau. 7- Nid d'oiseau. Céans. 8- Précède le pas. En béton. 9- Lieux d'apprentissage. Sigle militaire. 10- Donc appris. Grandes peurs.

SOLUTION N° 6694

HORIZONTALMENT

I- TRUANDERIE. II- YANKEE. EN. III- RI. ERSEAUX. IV- ADONIS. ILE.
V- NIEE. IR. ER. VI- NL. SENES. VII- ILE. PSI. PS. VIII- SOMME. NIL.
IX- ENOUE. LIS. X- ISSUES.

VERTICALEMENT

1- TYRANNISER. 2- RAIDILLON. 3- UN. OE. EMOI. 4- AKENES. MUS.
5- NERI. EPEES. 6- DESSINS. RU. 7- REIN. 8- REAI. ILS. 9- INULE. PLI.
10- XERUS. SI.

[illegible]

Letras	A	C	E	O	S	T	L	U	Palabras
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones
E	A	O	L	O	G	I	S	T	E
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones
T	A	P	O	T	O	L	O	P	E
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones
C	A	T	I	S	M	U	L	E	C
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones
A	T	R	E	M	U	L	E	S	A
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones
U	S	I	N	E	T	O	S	O	U
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones
P	R	E	S	E	R	A	P	R	P
Excepciones	Ac	Co	Es	Os	Sa	Te	Lu	Ue	Excepciones

1	F	2	3	4	Q	U	5	6	7	8	T	9	A	10	I	6	N	11	W	12	A	13	L	9
2	R	1	5	U	E	1	2	R	A	2	8	A	2	R	E	14	J	15	D	E	16			
3	8	A	1	M	3	5	E	1	9	17	P	A	2	R	A	K	E	15	16	3	1	S	1	S
4	U	1	5	2	E	T	A	1	6	8	1	5	16	3	1	5	A	1	K	E	1	6	1	5
5	1	5	2	1	5	7	3	7	3	5	16	3	16	2	22	2	20	B	A	1	9	1	1	1
6	5	D	U	1	5	2	1	5	2	3	16	2	5	16	3	16	A	B	1	5	12	1	10	K
7	12	1	5	1	7	12	9	1	2	1	5	15	8	13	5	16	3	16	3	5	1	23	3	1
8	3	5	E	1	1	6	3	1	5	16	6	1	10	24	3	2	1	1	1	21	1	1	1	1
9	5	1	5	12	3	1	5	17	1	3	17	3	17	1	1	1	1	9	2	1	1	1	1	1
10	25	3	X	6	1	10	N	6	2	9	26	9	3	2	1	5	1	21	3	7	1	1	1	1

5	2	9	6	1	7	8	4	3
4	7	3	8	2	5	9	6	1
8	6	1	9	4	3	7	2	5
7	4	8	1	5	6	3	9	2
6	9	2	3	8	4	5	1	7
3	1	5	2	7	9	6	8	4
1	3	4	5	6	8	2	7	9
2	5	6	7	9	1	4	3	8
9	8	7	4	3	2	1	5	6

SOLUTION Quinze sur 15

HORIZONTELEMENT : 1.PREOCCUPATION 2.UNIVERSEL. RUEES
3.SARI. OAS. PAITRE 4.EPOUSER. IR. RE 5.LE. ART. TAM. AIE 6.LOIR.
OSTRACISME 7.AL. EON. EIN. TEES 8.NIO. ASSIS. RNA 9.IENA. AB.
SE. VETU 10.MN. SAQUIAIENT 11.NES. US. ET 12.TENERE. PETS. OUI
13.ANODES. ATOUJS 14.ETUDIÉRONT 15.AVARICE. PARTENT.

VERTICALEMENT : 1.PUSILLANIMITE 2.RNA. EOLienne. TV 3.EIRE.
ON. ENA 4.OVIPARE. ASSENER 5.CE. OR. OU. ROTI 6.CROUTON.
AQUEDUC 7.USAS. ABUS. EDE 8.PESETTES. PSI 9.AL. RARISSIME.
EP 10.MANIEE. TARA 11.RAI. NESTOR 12.OUIRAIT. VTT. ONT 13.NET.
ISERE. COUTE 14.ERREMENTS. UT 15.ISEE. ESAU. MISAT.

quinze sur 15

Grille n°372

horizontalement : 1.Désirs pressants de faire quelque chose 2.Incompréhensible. Fleuve côtier 3.Stère. Premier en maths. Narine de cétacé 4.Lieu de joute. Purifiées 5.Politique portugais. Non dit. Printemps de vie. Carré de campagne 6.Azotate. Reconnue comme vraie 7.Support de l'hérédité. Assombri. Boutons de jeunesse 8.C'est-à-dire. Roseau. Motifs de plainte 9.Monnaie commune. Tabassés. Chemin de halage 10.Alèsera. Source de lait 11.Vin d'Espagne. Outil de mécano. Poire d'ORL 12.Agave du Mexique. Pays d'Asie. Demi-père 13.Coule en Afrique. Alcané gazeux 14.Pare. Frottée d'huile. Instrument de musique 15.Large récipient. Dieu de l'Amour. Etain.

verticalement : 1.Qui occasionne beaucoup de dépenses. Suc de fruit
2.Meneuses. Disque vénéré 3. Réfléchi. Ecussonna. Poufferions
4.Orientation. Fin de verbe.
Mollusques. Préposition 5.
Neptunium. Posture de yoga. Floué
par gourmandise 6.Colles. Encre
pour photocopieuse. Dit "L'Africain"
7.Savant. Symbole chimique. Rebut
8.Symbole chimique. Contracté.
Métro parisien. Attache 9.Ville de
Roumanie. Début d'action.
Défalquer. Règle 10.Antimoine
chimique. Prend la mer. Ria 11.
Principe des huiles. Fixé dans la
mémoire 12.Futur glacier. Fruit.
Amas 13.Genre. Pays d'Asie 14.
Période. Parties plus épaisses en
une partie 15.Construite. Sur la rose
des vents. Taupe modèle.

mots codés

En vous aidant de la définition
du mot, complétez la grille ci-dessous

Grille n°372

1 B	2 R	3 A	4	5 O	6	2	7	8
3	6	9	7	6	2		10	6
8	7	9		2	7	11	6	7
8	7	2	9		8	6	7	8
12	8	3	12	7		7	8	
13		12	13	14	7	8		15
7	8	9		12	16		17	7
2	7		7	9	3	10	7	2
3	2	6	18		10	12	9	7
8	3	2		18	7	9	7	8

Définition : COURAGES

[illegible]

sudoku

Grille n°372

Règle du jeu

Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

			8		7			
6	9	2			5	8		
		8		6		4		
	1		2					
	3	9				1	4	
					1		5	
		7		2		3		
		4	1			9	2	5
			5		6			

ON VOUS LE DIT

La CNAS, meilleure caisse d'Afrique !

A en croire le directeur de la CNAS de la wilaya de Blida, cette caisse algérienne serait la meilleure à l'échelle africaine et arabe pour ce qui est des prestataires relatives à l'assurance sociale. Lors d'une conférence de presse organisée à la veille de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques, il dira que la personne handicapée peut choisir la chaussure adaptée ou l'appareillage selon ses goûts et la pointure qui lui convient le mieux, et le tout est pris en charge à 100% par la CNAS. Selon lui, même chose pour les fauteuils roulants... *«Rien qu'au Maroc, pour ne citer que ce pays, les personnes aux besoins spécifiques nécessitant une chaussure adaptée sont contraintes d'aller chez le cordonnier avec tous les risques qu'il peut y avoir sur leur santé. Chez nous, le malade bénéficie d'une chaussure approuvée par le médecin et remboursée à 100% par la CNAS. Et il peut la changer chaque neuf mois après, SVP !»*, déclare-t-il fier. Et d'ajouter que ce privilège concerne aussi les prothèses auditives, l'implant cochléaire, les pochettes d'urine... Il citera, aussi, l'aide octroyée par la CNAS aux centres d'accueil d'inadaptés mentaux et relevant du mouvement associatif, et ce, dans le cadre d'une convention. *«La CNAS donnera 500 DA pour chaque enfant et quotidiennement, sauf les week-ends et pendant les congés.»* *«Rien qu'à Blida, elles sont sept associations concernées pour plus de 400 enfants. A l'échelle nationale, la CNAS recense 114 centres et 4595 enfants touchés par ce privilège»*, a-t-il insisté, rappelant que la CNAS a introduit, depuis plusieurs années, un système informatique et digital performant et possède des CMS (centres médicaux sociaux) qui assurent des soins et analyses médicaux, dentaires ainsi que de la radiologie à des prix très symboliques, soit 100 DA seulement.

Royaume-Uni : des castors réintroduits à Londres après 400 ans d'absence

Ils sont âgés de deux ans. Pour la première fois depuis quatre siècles, des castors barbotent de nouveau à Londres, grâce à la réintroduction le 18 mars d'un couple de ces bâtisseurs aux dents longues. Les deux mammifères ont été relâchés dans une enceinte de six hectares de la Forty Hall Farm, une ferme éducative du grand Londres, a annoncé le district («borough») d'Enfield, dans le nord de la capitale britannique. Objectif : améliorer les écosystèmes et faire face au changement climatique. *«C'est une véritable leçon d'humilité que de voir revenir ces merveilleuses créatures»*, a déclaré le chef-adjoint du conseil local, Ian Barnes. *«En explorant des techniques de gestion naturelle des inondations comme ce projet avec les castors, nous pouvons réduire le risque de dégâts causés par les inondations à la suite de chutes de pluie extrêmes, protégeant ainsi des centaines, voire des milliers de foyers»*, a-t-il ajouté. Outre l'intérêt contre les inondations des barrages construits par les castors, leur présence a pour vertu d'améliorer biodiversité et qualité de l'eau.

Une nouvelle espèce de dinosaure cuirassé découverte en Chine

Après avoir sorti de terre les restes d'un mystérieux dinosaure en 2017 dans la province du Yunnan en Chine, une équipe de chercheurs a annoncé dans une publication scientifique publiée mardi avoir découvert une nouvelle espèce de dinosaure. Prénommée Yuxisaurus kopchicki, car ses restes ont été découverts dans la préfecture chinoise de Yuxi, l'imposante créature qui mesurait entre 2 et 3 m appartenait à la famille des Thyreophora, un sous-ordre de dinosaures caractérisés par leur dos cuirassé de plaques osseuses, orné de piques ou d'éperons. *«Il a vécu il y a environ 190 millions d'années, et c'est un dinosaure appelé cuirassé. On connaissait déjà beaucoup de choses concernant l'évolution de ces espèces, avec des créatures comme les stégosaures et les ankylosaures, ayant vécu bien après dans l'histoire des dinosaures. (...) Mais l'espèce découverte nous montre ce qui s'est passé avant l'apparition de ces deux dinosaures. Il s'agit donc d'un possible ancêtre commun»*, analyse dans une vidéo partagé par le Musée d'histoire naturelle de Londres le professeur Paul Barrett. Le Yuxisaurus kopchicki a donc vécu durant la période du Jurassique inférieur, il y a entre 201,3 et 174,1 millions d'années. C'est ainsi le premier dinosaure appartenant à la famille des Thyreophora découvert dans la région, justifiant l'enthousiasme de Paul Barrett. Son alimentation se composait de fougères et de cycadophyta, une espèce de plante dont l'aspect est voisin à celui des palmiers. Les piques qui bardaient son corps avaient deux objectifs principaux, comme le rapporte Shundong Bi, l'un des auteurs de l'étude publié le 15 mars et interrogé par CNN. D'abord, une mission défensive, pour casser la mâchoire et les dents des prédateurs auxquels cet herbivore pouvait faire face.

BLIDA

Bilan des journées venteuses



PHOTO : DR

Les rafales de vent ont causé des dégâts matériels et humains à Blida

Les fortes rafales de vent ayant soufflé sur la région de Blida, il y a quelques jours, ont provoqué, malheureusement, le décès d'un jeune de 29 ans. Ce dernier, habitant la localité de Beni Tamou, a été mortellement électrocuté, mercredi matin, suite à la chute d'un câble de moyenne tension. Il a été évacué à la morgue du CHU Frantz Fanon par les éléments de la protection civile. Par ailleurs, beaucoup de familles restent encore privées d'électricité depuis lundi soir, comme c'est le cas de la cité de l'hydraulique de la route de Soumaa. Pénalisés à cause de ces longues coupures, les clients de Sonelgaz ont surtout dénoncé le black-out des services de cette société et le manque de communication pour les rassurer. Côté direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Blida, son chargé de communication déclare que cette société procède à des réparations selon les priorités, en commençant par la moyenne tension et en

écartant les dangers. *«Il y a eu tellement d'interventions à Blida qu'on a eu recours à l'assistance de nos collègues des autres wilayas du centre du pays»*, a-t-elle insisté. Dans la rue, le fruit du bigaradier (orange amère) fait le décor partout sur la chaussée après sa chute à cause des vents. Des assiettes paraboliques ont carrément cédé pour la même cause, fort heureusement elles n'ont pas causé de dégâts humains. Aussi, la scène la plus spectaculaire concerne une citerne en inox qui s'est détachée d'un balcon et est restée accrochée à un arbre avant son déplacement par des agents de l'établissement Mitidja Hadaïk. Les éléments de la protection civile sont restés aux aguets pour intervenir en cas d'urgence. Les 18 unités étaient mobilisées dès le lancement de l'alerte et ont enregistré en tout une centaine d'interventions. *«Il y a eu des évacuations de personnes blessées, des chutes de murs, de poteaux, de panneaux publicitaires...»*, a-t-il déclaré. Au CHU Frantz Fanon, de vieux arbres ont été carrément déracinés avant leur

chute, ce qui a pénalisé (provisoirement) la circulation des véhicules. À Boufarik, des platanes ont pris feu à cause de l'électrocution causée par des fils électriques aériens. Aussi, des familles occupant de vieilles bâtisses ont passé la nuit loin de leur domicile... D'ailleurs, certains ont profité de l'occasion pour organiser de petits sit-in devant le siège de la daïra de Blida ou faire une marche pour exiger un quota de logements pour absorber l'habitat précaire. Les trains n'étaient pas en circulation suite à la chute de plusieurs arbres sur la voie ferrée, ce qui a surtout endommagé les fils alimentant les trains en énergie électrique. Des écoles ont carrément fermé leurs portes après l'enregistrement de quelques dégâts. Par ailleurs, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Profitant de cette situation, les ramasseurs de ferraille sont vite entrés en action pour récupérer tout ce qui tombait. Mercredi soir, les vents ont diminué de leur intensité avant de céder place à la pluie...

M. Benzerga

COVID-19

Les Samoa confinés après un premier cas de transmission locale

La nation insulaire des Samoa, dans le Pacifique, a fermé ses frontières hier et se prépare à un confinement national après la détection d'un premier cas de transmission locale de coronavirus. *«Toutes les écoles resteront fermées, (...) tout comme les églises et les autres services, à l'exception des services essentiels»*, a déclaré la Première ministre, Flame Naomi Mata'afa, dans un discours à la nation, jeudi soir, ajoutant

que les rassemblements publics seront également interdits. Une femme de 29 ans a été testée positive à la Covid-19 jeudi sur l'île principale d'Upolu alors qu'elle se préparait à se rendre aux Fidji, selon la Première ministre. M^{me} Naomi Mata'afa a émis un ordre de confinement national pour quatre jours pendant que les déplacements et les contacts de la personne positive seront tracés. Le gouvernement a

également suspendu en urgence tous les voyages internationaux par voie aérienne et maritime. L'archipel d'environ 200 000 habitants a été l'un des rares endroits à éviter les transmissions locales du virus, et n'a enregistré que 48 cas importés depuis le début de la pandémie. Environ 90% de la population des Samoa a reçu deux doses de vaccin contre la Covid-19, selon les données du gouvernement.

El Watan - Le Quotidien Indépendant

Édité par la SPA "El Watan Presse" au capital social de 255 623 520 DA. Directeur de la publication :

Mohamed Tahar Messaoudi

Direction - Rédaction - Administration Maison de la Presse - Tahar Djaout - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1^{er}

Mai Tél : 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 -

Fax : 021 68 21 87 - 021 68 21 88

Site web : <http://www.elwatan-dz.com>

E-mail : admin@elwatan-dz.com

PAO/Photogravure : El Watan Publicité - Abonnement : El Watan 1, rue Bachir Attar - Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél : 021

67 23 54 - 021 67 17 62 - Fax : 021 67 19 88.

R.C : N° 02B18857 Alger.

Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte

devises : CPA N° 00400 116 457 00 000 26 21

CODE SWIFT : CPALDZALXXX

ACOM : Agence de communication : 102 Logts, tour de Sidi

Yahia, Hydra. Tél : 023573258/59

Impression : ALDP - Imprimerie Centre ; SIMPREC - Imprimerie Est ; ENIMPOR - Imprimerie Ouest.

Diffusion : Centre : Aldp Tél/Fax : 021 30 89 09 - Est :

Société de distribution El Khabar.

Tél : 031 66 43 67 - Fax : 031 66 49 35 - Ouest : SPA El Watan

Diffusion, 38, Bd Benzerdjeb (Oran) Tél : 041 41 23 62 -

Fax : 041 40 91 66

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.





HUILES D'OLIVE EL ASSLIA ET BAGHLIA MÉDAILLÉES
D'OR À DUBAI OLIVE OIL

Plaidoirie pour un label algérien

Elles cumulent les distinctions dans les concours internationaux. A Paris, Athènes, Londres et cette fois-ci Dubaï, les huiles El Asslia de Keddara et Baghlia de Kiared rafflent les médailles. Leur participation à Dubaï s'est soldée par la plus haute distinction, la médaille d'or, pour la seconde année consécutive. Toutefois, ce mérite, somme toute logique, ne doit pas occulter les immenses efforts de longue haleine qui ont conduit MM. Hachelaf et Kiared à obtenir cette reconnaissance internationale. M. Hachelaf n'est pas un simple cultivateur. Il mène inlassablement des recherches sur les variétés d'oliviers pour en tirer la quintessence. Il s'en explique : «On dit que la première médaille, on ne l'oublie jamais. Décrocher cette deuxième médaille au Concours international de Dubaï édition 2022, pour moi, c'est le fait de continuer de prendre du plaisir à faire ce que j'aime le plus au monde : produire l'or vert. Dans mon parcours, ça n'a pas été simple



et facile, j'ai toujours pensé et dit que la réussite et l'excellence n'ont jamais de ligne d'arrivée quand la persévérance, la patience et l'amour de l'authenticité vous animent.» Toutefois, l'environnement dans lequel évolue la filière oléicole ne prête pas

à l'optimisme. M. Hachelaf dénonce «l'opportunisme qui pousse certains à participer à des Salons internationaux en prétendant avoir une huile bio sans qu'il y ait à la base une certification. D'ailleurs, il n'existe même de laboratoire en Algérie habilité à en

délivrer. Ces personnes portent atteinte à l'image de notre corporation. On se demande sur quels critères elles sont choisies.»

Pour M. Kiared, c'est la dixième médaille d'or obtenue en l'espace de trois ans seulement, parmi une vingtaine de consécutions. Il abonde dans le même sens : «Pour nous, c'est une passion. Nous voulons laisser notre empreinte. Malheureusement, ceux qui sont choisis pour représenter la filière oléicole sont étrangers à la profession. Au dernier Salon de Paris, ce sont deux conditionneurs d'huile d'olive qui avaient été invités. Alors que normalement, ce sont les oléiculteurs professionnels qui sont les vrais ambassadeurs de ce produit.» En un mot, le marché algérien de l'huile d'olive continue de fonctionner d'une manière artisanale et opaque, malgré ses énormes potentialités que prouvent les distinctions internationales. Il est grand temps de «séparer le bon grain de l'ivraie».

Lakhdar Hachemane

COMMENTAIRE

Une extraordinaire
expérience humaine

Par Mourad Slimani

L'acte fondateur de la lutte armée contre la force coloniale, lui-même aboutissement de la somme de luttes antérieures, puis la victoire acquise au prix de sacrifices aux dimensions rares dans l'histoire des mouvements de libération dans le monde agissent encore comme le maître repère dans toute définition de la substance nationale et ses traductions en actes sociétaux et institutionnels.

La fidélité aux idéaux de Novembre demeure la souche conceptuelle en dehors de laquelle il n'est pas admis de revendiquer un lien filial à la communauté nationale et un droit à l'être et à l'exercice politique. Aussi bien du côté du régime que de toutes les composantes de l'opposition et des courants d'idées dans la société, la référence fondamentale au «récit national» – même avec de franches nuances – est dûment avancée comme le gage sine qua non d'une appartenance à l'être collectif et d'une légitimité à faire partie de la nation et d'aspirer à participer à la construction du pays. La démonstration en a été tout récemment donnée à grande échelle lors des manifestations du hirak : l'on se souvient de ces chœurs qui faisaient retentir les noms des héros de la guerre dans les marches et combien la «trahison» présumée de leur mémoire ou, a contrario, la fidélité à leurs idéaux étaient érigées en lignes de démarcation radicales entre courants politiques, censés pourtant revendiquer des projets de construction portés sur l'avenir. Qu'importe ce que l'on a retenu, selon sa chapelle, des insurrections anticoloniales, du Mouvement national, ou de la Guerre de Libération, l'unanimité est faite sur l'idée que la source inspirante de toute mobilisation ne pouvait être que ce passé douloureux et glorieux.

C'est sans doute en cela qu'est structurante l'œuvre d'écriture de l'histoire quitte à ce qu'elle soit systématiquement parasitée par le factuel des tiraillements idéologiques. Ecriture de l'histoire, non plus sur le schéma lyrique et idéalisant qui a tout le temps prévalu, mais celui reportant les faits aux dimensions des hommes et des femmes dans leur ordinaire humanité, devenant d'exception pour avoir eu le courage et la lucidité de forcer le destin. L'on découvre au fil des récits biographiques de ces dernières années (mémoires, témoignages...), par bribes, les vulnérabilités, les contradictions, voire les erreurs des responsables politiques et militaires qui ont mené le combat libérateur, ces regards au plus près de l'humain soulèvent controverses et violentes polémiques parfois. C'est là le tribut du débat et du regard dépassionné sur les événements sans lesquels la somme des bravoures qui ont conduit à la victoire restera prisonnière du sanctuaire vaporeux du mythe.

La lutte pour l'indépendance et tous les sacrifices consentis sont aussi une extraordinaire expérience humaine, et c'est sans doute une dimension qu'il faut restituer à l'histoire pour qu'elle ne reste plus figée dans le monolithisme de la stèle et du monument. Ce sont des dirigeants issus de terreaux sociologiques parfois contrastés, forgés dans l'adversité la plus cruelle et qui avaient des visions différentes sur l'avenir de l'Algérie indépendante qui ont quand même mené et réussi les Accords d'Evian, il y a soixante ans, autour du leitmotiv sans appel de l'unité du territoire et de la nation. Leur combat n'a pas été une suite parfaite d'actes héroïques qu'il serait hérétique d'interroger. Plutôt que de cultiver l'image du miracle avec son lot inévitable de vénéra-tions, il s'agit de reconstituer les séquences du combat pour que le présent s'en inspire.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

QUATRE MORTS D'UNE MÊME FAMILLE DANS
UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION SUR LA RN45

■ Quatre personnes – le père, la mère et deux enfants – ont été tuées sur le coup et deux fillettes de la même famille ont été blessées dans un accident grave survenu ce jeudi vers 19h30 au point kilométrique 24 à hauteur de Metouâch sur la RN45, reliant Bordj Bou Arréridj à M'sila. Le drame a eu lieu lors d'un télé-

copage frontal entre deux véhicules touristiques suite à un dépassement dangereux. L'occupant de l'autre véhicule s'en est sorti avec quelques blessures légères, selon des témoins oculaires. Les deux fillettes blessées, dont l'une se trouvait dans un état jugé grave, ont été transportées aux urgences de

l'EPH Bouzidi de Bordj Bou Arréridj. Les dépouilles des membres décédés de cette famille ont été évacuées vers la morgue du même établissement. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de ce énième drame sur un axe qui demeure un point noir.

Mohamed Allouache



ALGER

15

Humidité : 81 %
Vent : 27 km/h



CONSTANTINE



12°

ORAN



17°

OUARGLA



24°

BÉJAÏA



16°

ANNABA



15°

TIZI OUZOU



13°